Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13550 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   DIMANCHE 21-LUNDI 22 AOUT 1988

La vérité sur Prague

Prague est un rendez-vous pour l'Histoire. C'est dans cette capitale d'un pays déjà martyr en 1938 que, dix ans plus tard, les méthodes staliniennes de l'expansionnisme soviétique furent mises en œuvre, avec autant de cynisme que de détermination. Encore vingt ans, et c'est là qu'allait naître la tentative la plus marquante en Europe de l'Est de rénovation d'un système, qui, sans renier son caractère socialiste, voulait se donner un « visage humain ».

On sait ce qu'il en advint et comment la Tchécoslovaquie fut une nouvelle fois violée, asservie, « normalisée » au nom d'une doctrine qui veut, en définitive, que les intérêts du camp socialiste se confondent avec ceux de l'URSS et ne puissent être protégés qu'au mépris de la souveraineté de chacun de ses membres.

L'homme, Leonid Brejnev, dont le nom fut alors associé à cette doctrine est aujourd'hui mis en accusation dans son propre pays, tant pour la « stagnation » dont a souffert l'Union soviétique sous son règne que pour les errements – de l'Afghanistan au surarmement – de sa politique extérieure.

Le paradoxe est que l'intervention par la force en Tchécoslovaquie, le 21 août 1968 – épisode déterminant du brejnévisme – reste encore zone interdite pour tous ceux qui, à Moscou, à Prague et ailleurs, estiment qu'une réappréciation du passé, un examen de conscience politique, sont indispensables à la promotion de cette « nouvelle mentalité » que M. Gorbatchev appelle de ses vœux dans les relations internationales.

Admettons que la direction soviétique puisse être embarrassée. En 1968, au nom de la souveraineté limitée, le Kremlin s'autorisait à dicter sa loi à un parti communiste étranger. Peut-il se permettre encore, alors que le vent a tourné à Moscou, de contraindre le même parti à faire sienne une autre politique en reconnaissant que le « printemps de Prague » n'était pas « antisocialiste » ?

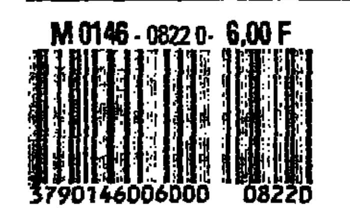
Ce n'est là toutefois qu'un des aspects de la question, et si « glasnost » et « perestroïka » ne soulèvent apparemment pas l'enthousiasme de l'actuelle direction tchécoslovaque il ne peut être entièrement exclu qu'un courant réformateur se matérialise, à terme, à Prague.

Reste que la réaffirmation, en URSS comme en Tchécoslovaquie, que l'intervention militaire de 1968 était pleinement justifiée, est en contradiction totale avec les principes d'indépendance et de non-ingérence que M. Gorbatchev énonçait lui-même à Belgrade au mois de mars dernier.

Le chef du Kremlin a su inspirer, à Moscou, une remise en cause des années staliniennes et brejnéviennes dont il est convaincu qu'elle seule peut permettre de faire repartir la société soviétique sur des bases nouvelles. Ce n'est qu'en étendant cette autocritique historique au drame vécu par la Tchécoslovaquie il y a vingt ans que son discours deviendra entièrement crédible. A quoi pourrait ressembler la « maison commune européenne » qu'il dit vouloir édifier si la vérité ne peut être dite sur des pans entiers de l'Histoire contemporaine du Vieux Continent ?

(Lire, page 2 « Prague, le 21 août 1968 » par GEORGES PENCHENIER et nos informations page 3.)

M 0146 - 0822 0 - 6,00 F



3790146006000 08220

Sept soldats tués par l'IRA

Attentat meurtrier en Ulster contre l'armée britannique

Le terrorisme a de nouveau frappé en Irlande du Nord. Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 août, un car transportant des soldats britanniques a sauté sur une mine près de Belfast. Le bilan samedi, en fin de matinée, était de sept morts et près de trente blessés. Cet attentat qui a été revendiqué par la brigade du Tyrone de l'IRA est un des plus meurtriers commis contre l'armée britannique en Ulster.

BELFAST
de notre envoyé spécial

« *La violence est le seul langage que les Britanniques comprennent !* », claironnait Martin McGuinness, numéro deux du Sinn Fein (aile politique de l'IRA) à Belfast, à la mi-août. C'est la saison des « *marches* » commémoratives. Cette fois, c'était les catholiques qui célébraient le vingtième anniversaire du mouvement des droits civiques à l'origine de ce qu'on appelle pudiquement ici les « *troubles* ». Le discours musclé du Sinn Fein ne laissait aucun doute sur les intentions du mouvement républicain nord-irlandais : frapper l'ennemi britannique en Ulster, en Grande-Bretagne, sur le continent.

Menaces suivies aussitôt d'effets. Après plusieurs attentats spectaculaires commis par l'IRA contre des installations militaires britanniques hors d'Irlande, qui ont fait sept morts et quarante et un blessés, l'Ulster vient d'être le théâtre d'une série de nouveaux meurtres..

Est-ce à dire que rien n'a changé en vingt ans ? Que la guerre civile larvée suit son cours aveugle selon sa propre logique inéluctable et absurde, perpétuant une loi du *talion* sans une lueur d'espoir ? Ce n'est pas si sûr.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 4.)

Statut du territoire, mesures d'accompagnement et amnistie

L'accord entre le gouvernement, le RPCR et le FLNKS ouvre la voie au référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Les délégations du RPCR et du FLNKS ont signé, le samedi 20 août à 5 heures, un protocole d'accord sur l'avant-projet de loi référendaire qui fixe le statut de la Nouvelle-Calédonie pour une période de dix ans, au terme de laquelle, en 1998, un scrutin d'autodétermination sera organisé sur le territoire. Un référendum national sur cette question pourrait avoir lieu en octobre.



Trois jours de discussions quasiment ininterrompues au ministère des DOM-TOM. Des contacts permanents avec Nouméa. Une machine gouvernementale tournant dans la coulisse à plein régime pour traduire dans les meilleurs délais les exigences des uns et des autres en termes juridiques. A 5 heures, samedi, cet incroyable marathon a pris fin par un indéniable succès. M. Louis Le Pensec, le ministre des *DOM-TOM*, le sénateur Dick Ukeiwé, au nom de la délégation du RPCR, et M. Jean-Marie Tjibaou pour le FLNKS ont signé le protocole d'accord sur le projet de loi référendaire fixant le statut de la Nouvelle-Calédonie pour les dix années à venir. Ils ont ainsi confirmé l'accord conclu le 26 juin dernier à Matignon.

DANIEL CARTON.

(Lire la suite page 6.)

Les grèves en Pologne

Epreuve de force autour de la légalisation de Solidarité.

PAGE 14

Les inondations au Soudan

Un coup dur pour une économie déjà très malade.

PAGE 4

Malaise aux Baumettes

Les surveillants critiquent le « laxisme » des autorités pénitentiaires.

PAGE 7

L'avenir du périphérique

Un reportage photographique sur le « mur de Paris ».

PAGE 9

Le sommaire complet se trouve en page 14

L'Iran à l'heure du cessez-le-feu avec l'Irak

La colère des pasdarans

Première étape d'un règlement du conflit du Golfe, vieux de presque huit ans, le cessez-le-feu est entré officiellement en vigueur, le samedi 20 août à 3 heures GMT, alors que trois cent cinquante observateurs militaires des Nations unies sont déjà déployés sur le front. Les négociations en vue d'une paix totale entre l'Irak et l'Iran débuteront le 25 août au Palais des nations, à Genève.

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Le climat est *décidément* à la détente. Seuls quelques abris antiaériens, des sacs de sable à l'entrée des banques et les rares vestiges des destructions causées par les missiles irakiens, – notamment place Karim-Khan, où se dresse la carcasse calcinée d'un supermarché, – rappellent aux Iraniens qu'il y a encore quelques mois leur immense métropole était plongée dans le conflit. En fait, pour les Téhéranais, la guerre – la vraie, celle qui tue – avait cessé fin avril avec la fin des bombardements irakiens. L'acceptation par l'Iran de la résolution 598 n'avait fait qu'accentuer leur sentiment que la paix était désormais chose acquise.

La vie donne l'illusion d'être normale dans cette ville pleine de paradoxes où tous les soirs une foule nombreuse et exubérante se presse devant les guichets de l'immense parc d'attractions situé aux pieds de l'hôtel Azadi (ex-Hyatt) dans le nord de Téhéran, à quelques centaines de mètres de la *prison* d'Evine. Dans les rues de cette capitale tentaculaire, on voit de moins en moins de représentants de l'ordre *islamique*, et les immenses embouteillages qui à certaines heures paralysent la circulation sont dus autant au grand nombre de véhicules qu'à l'absence d'agents du trafic.

Les chauffeurs de taxi, comme d'ailleurs la plupart des Iraniens, ne se privent guère de commentaires acerbes à l'égard du pouvoir. Un certain assouplissement des *règles* de l'habillement islamique imposées aux femmes est visible. Certaines multiplient d'ailleurs les *artifices pour mettre en* valeur leur féminité malgré les rappels à l'ordre, il est vrai de moins en moins fréquents.

« *Il ne faut pas être leurré par ce semblant de normalité*, déclare un intellectuel de l'opposition, *la nature du régime demeure essentiellement répressive et il est incapable de se réformer.* » Notre interlocuteur note cependant que la politique d'ouverture diplomatique actuellement menée devrait aboutir, tôt ou tard, à une ouverture correspondante sur le plan intérieur. Dans cette optique, la plupart des Iraniens placent leurs espoirs dans la paix qui se profile à l'horizon pour voir résoudre les problèmes politiques et économiques du pays. Aussi, rares sont les civils qui se plaignent du retard mis par les responsables à accepter *la résolution 598.*

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 5.)

286 Français sélectionnés pour les Jeux de Séoul

De modestes ambitions olympiques

La Commission du sport de haut niveau a rendu publique, le vendredi 19 août, la liste des 286 athlètes français sélectionnés pour les Jeux olympiques de Séoul.

Après les boycottages africain (1976), américain (1980) et soviétique (1984), les Jeux de Séoul devraient marquer le retour à la quasi-universalité olympique. Cela justifiait de la part du mouvement sportif français, qui veut assumer l'héritage du baron de Coubertin, une représentation assez importante en Corée du Sud. Les athlètes seront donc 286 à briguer les honneurs olympiques, du 17 septembre au 3 octobre, alors qu'ils avaient été 182 à Montréal, 143 à Moscou et 252 à Los Angeles.

Cette augmentation du nombre de sélectionnés est-elle proportionnelle à la croissance du potentiel sportif national ?

Mise en place en 1983, la commission du sport de haut niveau qui est présidée par le secrétaire d'Etat aux sports a commencé son travail il y a deux ans. Une liste d'un millier d'athlètes olympiques a alors été établie. La préparation olympique dirigée par Pierre Guichard, ancien directeur technique du judo, s'est efforcée de les placer dans des conditions optimales de préparation.

En 1987, en fonction des résultats obtenus, cette liste a été ramenée à six cents noms. Il n'y en aura pas la moitié à Séoul : ne feront le voyage que ceux qui ont été jugés capables d'être dans les seize meilleurs mondiaux. Compte tenu des aléas de la compétition, ces appréciations restent cependant largement subjectives. Il y aura donc des contestations. Fallait-il écarter Pierre Quinon, le champion olympique à la perche ? Fallait-il envoyer une équipe de cavaliers de dressage ? « *Nous faisons confiance aux entraîneurs. A Los Angeles, 87 % des athlètes avaient répondu aux exigences de la commission du sport de haut niveau* », a rappelé le président du comité national olympique Nelson Paillou. Les mêmes procédures produiront-elles les *mêmes effets* ?

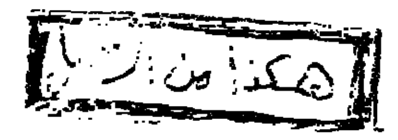
Une partie des contre-performances pourra éventuellement être mise sur le compte de l'inexpérience, puisque certains sélectionnés ont été retenus dans le but de préparer l'avenir. Cela paraît raisonnable. Les fédérations sportives françaises le seraient-elles d'ailleurs devenues ? Aucune des dix-neuf concernées n'a soumis de listes pléthoriques comme c'était encore le cas naguère. C'est un changement certain dans les mentalités. La sélection n'est plus une récompense en soi. Elle doit avoir pour objectif le podium.

Cette façon plus professionnelle d'aborder les Jeux aura-t-elle des conséquences directes sur les résultats ? Membre de la commission du sport de haut niveau, Robert Pariente a fait remarquer dans *l'Equipe*, samedi, « *qu'à Los Angeles, sans l'URSS ni la RDA, notre pays n'avait obtenu que cinq premières places* ». Il serait déraisonnable d'en attendre plus.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire page 7 la liste des 286 athlètes sélectionnés.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS.
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Le vingtième anniversaire de l'intervention soviétique

Prague, le 21 août 1968

TOUT le monde s'était couché de bonne heure. Le cœur n'y était plus. Après les deux coups d'arrêt que les Soviétiques et leurs alliés avaient donnés, quinze jours auparavant, au « printemps de Prague », les gens sentaient confusément que la fête était finie. Ils avaient vécu sept mois faits d'enthousiasme quotidien, d'émerveillement devant la liberté retrouvée, d'un délire verbal qui était comme l'expression d'une ivresse collective. Mais c'était déjà le passé. L'automne était arrivé avec les premières feuilles mortes. On le sentait ce soir-là notamment, ce mardi 20 août où le temps triste, maussade, pluvieux, avait de quoi décourager les étudiants eux-mêmes.

Cependant, rive droite, dans le nouveau bâtiment du comité central, Alexandre Dubcek avait réuni les onze du présidium. Il y avait autour de lui le chef du gouvernement ; Cernik le président du Front national, Kriegel ; le président de l'Assemblée, Smrkovsky ; le premier secrétaire de Moravie, Spacek — tous les quatre partisans de la ligne dite « de janvier » (1). Il y avait également leurs adversaires : V. Bilak, D. Kolder, F. Barbirek... A l'ordre du jour, la préparation du quatorzième congrès, qui devait s'ouvrir le 9 septembre, concrétiser tout ce qui avait été fait depuis sept mois à Prague et élire un présidium entièrement acquis aux idées nouvelles.

A minuit moins le quart, Oldrich Cernik, appelé au téléphone, sort de la pièce. Quant il rentre, très pâle, c'est pour annoncer que *les forces militaires des* Cinq (2) ont pénétré simultanément en Tchécoslovaquie, quinze minutes plus tôt.

Il y a un moment d'affolement, presque de panique. Certains membres du présidium veulent quitter la réunion. On calcule que les éléments motorisés mettront *deux bonnes heures pour parcourir le* chemin entre la frontière la plus proche et Prague. Mais, très vite, d'autres informations parviennent au comité central. Les gros Antonov soviétiques ont commencé à débarquer sur l'aérodrome de Ruzyne les unités blindées chargées d'occuper la *capitale. Pour le présidium, ce n'est plus* une question d'heures mais de minutes. Au bord des larmes devant l'effondrement de toute sa politique, Alexandre Dubcek sort alors de sa poche une lettre de Leonid Brejnev dans laquelle le premier secrétaire du PC soviétique reprend les griefs classiques contre le gouvernement tchécoslovaque, mais ne fait pas la moindre allusion à une éventuelle épreuve de force.

De longue date

A la suite de cette lecture, et puisque les Russes doivent arriver au comité central d'un instant à l'autre, les membres du présidium décident de les attendre de pied ferme. Joseph Smrkovsky rédige le texte d'une déclaration qui sera remise un peu plus tard à Jiri Pelikan, directeur de la télévision. Seul, Oldrich Cernik quitte l'immeuble. Il a pour mission de réunir au plus vite l'Assemblée nationale. Les autres restent aux côtés du premier secrétaire... Ils attendront jusqu'au matin.

Entre-temps, les Russes ont commencé leur ballet motorisé à travers les rues de la capitale. L'opération a été préparée de longue date par les services de l'ambassade soviétique. Un fichier doit permettre aux unités d'atteindre rapidement les objectifs qui leur ont été assignés dans toutes les villes de Tchéchoslovaquie. Ainsi, à l'aérodrome de Ruzyne, le commandement de l'échelon précurseur dispose d'itinéraires détaillés conduisant au siège du comité central.. Les services de l'ambassade ont très bien fait les choses, à un détail près. Ils n'ont pas signalé à temps que le CC a changé d'adresse, qu'il est passé de la rive gauche à la rive droite, et les blindés, si l'on peut dire, se cassent le nez. Il faudra attendre le jour pour que des Zil de l'ambassade prennent la tête d'un cortège vrombissant qui enfin aboutira devant la grande façade toute neuve de la direction du parti.

Les choses, ensuite, se passent sans douceur particulière. Les diplomates soviétiques *font le tri du bon grain et de l'ivraie*. Les « conservateurs » partis, restent debout, face au mur, Alexandre Dubcek et ses amis. Il leur faudra attendre encore de longues minutes avant d'être embarqués sans ménagement dans des camions. Première destination : Ruzyne, qui commence à prendre des allures de camp retranché, puis en fin de matinée départ pour Moscou.

Prague se réveille dans la stupeur. Dès 6 heures du matin, la radio a annoncé la nouvelle, et ceux qui n'écoutent pas la radio ont tout le loisir d'entendre le grondement des chars. Très vite tout le monde est dans la rue. Ici et là, les rafales d'armes automatiques claquent, au-dessus des têtes, en direction des toits sur lesquels, peut-être — pourquoi pas ?, — pourraient être embusqués des francs-tireurs. Les adultes regardent, de loin. Ils se souviennent des années terribles du passé. Ils se rappellent l'arrivée des Allemands au printemps 1939. Ils revivent aussi le « coup » de février 1948, qui a instauré le régime communiste dans l'une des démocraties les plus évoluées d'Europe.

Les jeunes n'ont pas les mêmes souvenirs. Mais ce matin-là ils oublient leur mépris de la politique, leur indifférence de principe. Ils se sentent directement touchés. Et pendant toute la journée, désemparés, désespérés, ils assiègent par centaines les chars soviétiques. Ils ont appris le russe à l'école et posent sans cesse les mêmes questions : *« Pourquoi êtes-vous entrés dans notre pays ? De quel droit ? Qui vous a demandé de venir ? Où voyez-vous des contre-révolutionnaires ? »*

Le dialogue est impossible. Les jeunes soldats soviétiques sont les premiers étonnés de ce qui leur arrive. Ils ne s'attendaient à rien de semblable, et surtout pas à cette attitude de la population. La plupart d'entre eux ne savent ni où ils sont ni ce qu'ils sont venus faire. Les uns se croient encore en manœuvres quelque part aux confins occidentaux de l'Union



soviétique. D'autres croient voler au *secours des Tchèques envahis par les Allemands de l'Ouest...*

« Le brave soldat Chveik »

Inconsciemment, les Pragois retrouvent leurs vieux réflexes. *Il* n'est pas belliqueux, le peuple tchèque ! En trois siècles et demi, il n'a connu que vingt-trois ans de liberté : vingt ans entre les deux guerres et trois ans de 1945 à 1948. Le reste du temps, la Bohême a courbé le dos, a attendu que l'orage passe, s'est moquée de l'occupant et a fait de la résistance passive une institution nationale. Institution illustrée au vingtième siècle par les aventures du « brave soldat Chveik », dont on ne saura jamais s'il était un imbécile ou un incomparable résistant.

Dans le même temps qu'ils voient leur pays envahi par des troupes étrangères, les Tchèques apprennent que leurs dirigeants ont été arrêtés, embarqués pour une destination inconnue, peut-être même fusillés. Contrairement à d'autres peuples slaves, le peuple tchèque possède au plus haut point et en même temps l'amour de la liberté et son contraire : le sens de l'ordre, le respect de la fonction publique. Le pouvoir quel qu'il soit, même mauvais — et Dieu sait si le pouvoir communiste leur semble mauvais, — vaut mieux que le désordre, l'anarchie. Dubcek disparu, ce « peuple sans père » va se battre à sa manière, sans armes, à la Chveik, au nom d'un gouvernement absent qui n'était sans doute pas selon son cœur mais qui représentait à la fois l'ordre et la liberté.

Le sursaut national est d'ailleurs conforté par des institutions officielles qui vont glisser dans la clandestinité sans cesser de fonctionner. Du temps du communisme stalinien des années 50, le gouvernement, convaincu de l'imminence d'une troisième guerre mondiale et donc de la possible invasion de la Bohême par l'armée américaine de Bavière, a préparé des positions de repli pour les organes de transmission (presse et radio), de façon à soutenir la résistance et à informer la population.

Un pays sans nom

Les Russes se sont imaginé qu'il leur suffisait d'occuper les médias pour contrôler le pays. Mais les journaux continuent *de paraître et la radio d'émettre comme si* de rien n'était. Et lorsque l'état-major soviétique se décide à intervenir, les journalistes et les techniciens rejoignent dans la nature les centrales clandestines. Radio-Prague libre multiplie les communiqués, lance les mots d'ordre, bref, se moque de l'occupant.

C'est ainsi que, sur une consigne lancée par un journaliste imaginatif, la Tchécoslovaquie devient un « pays sans nom », un pays rayé de la carte. Les plaques des *rues, les poteaux indicateurs, les panneaux* routiers et même les noms des gares, tout ce qui, dans un pays moderne, permet de savoir à chaque instant où on se trouve, la direction qu'on suit, l'arrêt où l'on descend, tout cela disparaît en quarante-huit heures, enlevé, détaché, arraché, barbouillé par des dizaines de milliers de mains anonymes.

« Nous savons où nous sommes, lance Radio-Prague libre. *La canaille n'a pas besoin de le savoir.* » Et je me souviens avoir croisé au rez-de-chaussée d'un immeuble de Prague un vieux monsieur qui venait d'entendre la consigne et qui dévalait l'escalier pour arracher toutes les cartes de visite placées sur les boîtes aux lettres.

Dès lors les Pragois *chveikent* (3) à qui mieux mieux et colportent la moindre rumeur défavorable à l'occupant. On raconte que les Polonais meurent de faim dans leur zone, que les Hongrois en sont réduits à manger des racines. On affirme que des chars russes ont ouvert le feu sur des Bulgares qu'ils prenaient pour des Américains. On dit que le général Pavlovski, commandant les troupes soviétiques, a reçu pour mission d'annexer la Slovaquie à l'Ukraine.

Les affiches fleurissent sur les murs. « Lénine réveille-toi, dit l'une. *Brejnev est devenu fou.* » Une autre annonce que *« douze contre-révolutionnaires sont nés »* dans une maternité de Prague. Sur une troisième, six rats se tiennent par la queue. Ce sont les six « conservateurs » du présidium accusés de trahison par la *rumeur publique*. Dans la bouche des Pragois, tout naturellement le mot « russe » a désormais remplacé le mot « soviétique ». Cela permet de raconter l'histoire de ce petit garçon de sept ans, fils d'un professeur d'université, qui a été élevé par son père dans l'amour du « grand frère » slave. Il entend dire partout que les Russes ont envahi la Tchécoslovaquie. Le soir il interpelle son père : *« Pourquoi ne demandes-tu pas à nos amis soviétiques de mettre les Russes à la porte ? »*

Lesquels Russes — et leurs alliés — s'organisent sur le plan militaire : cinq cent mille hommes ont envahi la petite *Tchécoslovaquie, soit un occupant pour* vingt-huit occupés, y compris les femmes, les enfants et les vieillards. Ils ont quadrillé tout le pays.

Mais leurs contacts avec la population ne s'améliorent pas. Le soir, en rentrant à l'hôtel, j'en rencontre toujours, par groupes de deux ou trois, qui tentent timidement d'échanger leurs roubles. Mais personne ne les leur prend. Dans un bureau de tabac, j'ai vu l'un d'eux réclamer vainement un paquet de cigarettes. Tout le monde passait devant lui et il restait dans son coin en tendant ses roubles que la buraliste ne voyait pas.

Pendant ce temps, à Moscou, les choses, à plusieurs reprises, ont failli mal tourner. Les dirigeants tchèques ont été divisés en trois groupes. Il y a d'abord les *invités*, avec en tête le général Svoboda, président de la République tchécoslovaque. Il a été reçu avec les honneurs dus à son rang ; dans un premier temps, les Soviétiques ont voulu ne discuter qu'avec lui et avec ceux qu'à Prague on appelle les « conservateurs ». Il y a ensuite les *accusés :* Dubcek, Smrkovsky, Cernik, Spacek. Ils ne participeront aux négociations qu'avec deux jours de retard et à la demande expresse de Svoboda. Il y a enfin le *prisonnier :* Frantisek Kriegel, à propos duquel Brejnev, lors de la rencontre de Cernia-nad-Tisou, avait demandé : *« Que vient faire ici ce juif de Volhynie ? »* Il faudra toute l'énergie de ses compagnons pour qu'il leur soit rendu au dernier moment à l'aérodrome de Vnukovo et qu'il puisse ainsi regagner Prague.

Les cloches carillonnent

Les négociations auront duré cinq jours. Le général Svoboda, qui pensait faire un aller-retour dans la journée du vendredi 23, a été obligé de rester à Moscou pour trouver une forme de compromis et arrondir les angles. Mais il s'agit bien d'arrondir ! Tout au plus Brejnev admettra-t-il que ses interlocuteurs ne fassent pas toute de suite une autocritique officielle. On attendra un peu plus tard. C'est cela, et cela seulement, le compromis. Pour le reste, les dirigeants du PC tchécoslovaque doivent s'incliner devant les termes de la lettre dite « de Varsovie » qui leur a été adressée le 15 juillet par les Cinq *et qui était un violent réquisitoire* contre tout ce qui s'était passé en Tchécoslovaquie depuis le mois de janvier. On efface donc le « printemps de Prague » et on revient à la case départ.

Le mardi 27 au matin, les cloches qui carillonnent dans la ville aux cent tours et les sirènes des usines de la banlieue annoncent aux Pragois que leurs dirigeants sont de retour. Toute la ville est de nouveau dans la rue aux cris de *« Vive Svoboda ! Vive Dubcek ! »* C'est de nouveau la fête. Le peuple, hier orphelin, crie à travers la capitale sa joie d'avoir enfin retrouvé son père.

Il faudra une journée pour qu'apparaisse la réalité, pour que soit perçu le désastre. Et encore ! Certains continueront pendant des jours, des semaines, des mois à croire contre toute évidence que la partie n'est pas perdue, qu'il suffira de se comporter sagement, de respecter les consignes officielles, de ne gêner en rien le gouvernement pour que les troupes d'occupation quittent le pays et que le printemps refleurisse en hiver. Pendant six journées entières, ces hommes et ces femmes livrés à eux-mêmes avaient combattu sans armes mais avec une volonté unanime, *dans un extraordinaire* sursaut national. Dès lors que les dirigeants sont revenus, il n'est plus question de se battre. Le devoir de chacun est désormais d'obéir.

En deux jours, ceux-là mêmes qui avaient fait de la Tchécoslovaquie un pays sans nom doté d'une grande âme redressent les poteaux indicateurs, repeignent les panneaux effacés, déchirent les affiches antisoviétiques et retournent à leur travail. Tout de nouveau fonctionne : les bureaux de poste, les transports, l'administration. Les écoles vont rouvrir le lundi 2 septembre. Le quatorzième congrès, qui devait avoir lieu le 9, est reporté. Le beau *rêve est fini. L'ordre* règne à Prague.

GEORGES PENCHENIER.

(1) C'est en janvier 1968 qu'Antonin Novotny abandonne ses fonctions de premier secrétaire du PC (il est remplacé par Dubcek), puis de président de la République (il sera remplacé par le général Svoboda). Le comité central désigne un nouveau présidium favorable à l'évolution du parti vers un « socialisme à visage humain ».

(2) URSS, Pologne, Allemagne de l'Est, Hongrie, Bulgarie.

(3) *Chveiker*, c'est jouer les imbéciles pour se moquer de l'adversaire, comme le faisait le « brave soldat Chveik » de Jaroslav Hasek.

en Tchécoslovaquie

MOSCOU : « L'aide internationaliste » était justifiée

MOSCOU
de notre correspondant

Vingt ans après l'entrée en Tchécoslovaquie des troupes soviétiques et de quatre autres pays du pacte de Varsovie, il n'y a pas de la part du Kremlin de réévaluation du « printemps de Prague ». Les rares déclarations officielles et commentaires de la presse soulignent, au contraire, la concordance de vues existant entre Moscou et Prague sur les événements de 1968. La *Pravda*, de samedi 20 août, s'est ainsi contentée de reproduire une dépêche de l'agence Tass datée de Prague consacrée à l'analyse publiée la veille par le *Rude Pravo*, le quotidien du PC tchécoslovaque, sur l'expérience menée par Alexandre Dubcek. En début de semaine, déjà, le porte-parole des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, avait *défini une position identique*, dénonçant les *« forces antisocialistes »* de l'époque, en Tchécoslovaquie, aidées, selon lui, par des *« milieux occidentaux »*.

Même son de cloche de la part de l'agence Tass qui s'en est prise vendredi aux *« accusations stéréotypées »* de la *« propagande occidentale »*. L'agence soviétique a réitéré une position déjà bien connue du Kremlin selon laquelle les *« forces antisocialistes »* en Tchécoslovaquie, *« utilisant l'insécurité politique et l'opportunisme d'une partie du PC tchécoslovaque de l'époque »* tentaient d'« arracher » le pays *« à la communauté socialiste »* et de *« changer à leur avantage le rapport des forces en Europe »*. L'apparition d'un *« pouvoir hostile »* à Prague et le danger de voir *« un règlement de comptes sanglant »* avec les membres du PC hostiles à l'expérience menée par Alexandre Dubcek ont conduit l'URSS et quatre autres pays du pacte de Varsovie à fournir ce que Tass appelle une *« aide internationaliste au peuple tchécoslovaque »*.

Par ailleurs, la municipalité de Moscou a interdit une manifestation prévue par l'Union démocratique, un mouvement cherchant à se constituer en parti indépendant du PC soviétique, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'entrée des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Les *Izvestia*, en rapportant cette interdiction, ont reproché aux responsables de l'Union démocratique de *« jongler avec les faits et de tricher »*. Le mouvement déclare dans un tract qu'*« un peuple qui opprime les autres peuples ne peut pas être libre »*. – *(Intérim.)*

« Les acquis de la révolution socialiste étaient directement menacés »

affirme l'organe du PCT

L'organe du Parti communiste tchécoslovaque (PCT) *Rude Pravo* a justifié, vendredi 19 août, par les *« erreurs »* et le *« manque de fermeté »* de la direction du Printemps de Prague, le recours à l'*« aide internationaliste des amis »* de la Tchécoslovaquie, le 20 août 1968.

D'après le quotidien du PCT, *« la Tchécoslovaquie risquait alors une répétition de la tragédie de 1956 en Hongrie »*. *« Un tel développement n'a pas eu lieu grâce à l'aide internationaliste de nos amis qui se rendaient compte que la Tchécoslovaquie était en train de devenir une base pour une attaque contre l'ensemble de la communauté socialiste »*, ajoute-t-il.

Dans cet article d'une page, signé collectivement « La rédaction », *Rude Pravo* réaffirme que cette intervention répondait *« aux intérêts communs des travailleurs tchécoslovaques et de la classe ouvrière internationale »*.

Selon le quotidien officiel, *« les événements de 1968 constituaient une tentative de revanche contre février 1948 »* – date de la prise du pouvoir par les communistes en Tchécoslovaquie – et aboutissaient à une *« sérieuse tentative de coup d'Etat politique »*.

En 1968, poursuit *Rude Pravo*, *« un bloc politique de révisionnistes droitiers et de forces antisocialistes s'est progressivement formé, différents dans leur idéologie et leur tactique, mais unis dans leur lutte contre le parti et contre l'alliance avec l'Union soviétique »*. La crise politique de l'été 1968 avait atteint, selon le journal, un point où *« les acquis de la révolution socialiste étaient directement menacés »*.

Rude Pravo critique la direction du PCT, menée à l'époque par Alexander Dubcek, pour ses *« erreurs »* et son *« irrésolution »*.

« L'Humanité » : les idées de 1968 se retrouvent dans les projets actuels

Rappelant les circonstances de l'intervention militaire d'août 1968 en Tchécoslovaquie, *l'Humanité* du samedi 20 août écrit notamment, en présentation d'un reportage :

« S'il y avait effectivement à l'époque des tentatives visant à dévoyer les réformes nécessaires qui avaient été entreprises au cours des mois précédents, ces menaces justifiaient-elles l'intervention ? Les communistes français, pour leur part, avaient une opinion contraire et l'ont ouvertement exprimée.

» Aujourd'hui, poursuit le quotidien du PCF, *notre envoyé spécial en Tchécoslovaquie revient sur le drame d'il y a vingt ans. Il note aussi comment les idées qui avaient inspiré le renouveau, entrepris en janvier 1968, se retrouvent dans les actuels projets tchécoslovaques de restructuration. »*

La défense de Staline

Prague, *(AFP.)* – *Kmen*, hebdomadaire de l'Union des écrivains tchèques, dénonce sur deux pleines pages les excès de la « glasnost » (transparence) en cours en Union soviétique et prend la défense de Staline dans son dernier numéro paru vendredi 19 août à Prague.

L'auteur de cet article, intitulé *« Moscou tel que nous ne le connaissions pas »*, Mme Eva Fojtikova, est l'épouse d'un des principaux dirigeants du Parti communiste tchécoslovaque, M. Jan Fojtik, membre du présidium du PCT.

Selon elle, *« un changement de générations s'est produit au sein de la société soviétique »*, et *« actuellement prévaut une éruption de sentiments impossible à maîtriser, qui a éclaté après l'ouverture audacieuse (ou irresponsable ?) de toutes les vannes »*.

« Malgré toutes les critiques à l'égard de Staline, poursuit Mme Fojtikova, *n'oublions pas que le culte n'est jamais créé uniquement pour une personne elle-même : il s'agit d'un ensemble (...) collectivement sacré et fixé » (...).*

» En ce qui concerne la Tchécoslovaquie, on ne peut pas priver Staline d'au moins une contribution fondamentale à la décision d'expatrier les Allemands (vivant jusqu'en 1945 en Tchécoslovaquie) *compromis avec le nazisme, ainsi que le mérite de l'aide économique en 1947, année d'une mauvaise récolte. Ces deux actes caractérisent Staline comme un homme politique clairvoyant. »*

YOUGOSLAVIE : deux projets de barrages contestés

Des moines serbes sonnent le tocsin

Des projets de barrages sur deux rivières yougoslaves, la Moratcha et la Stoudenitsa, menacent deux monastères prestigieux. L'Eglise se mobilise contre « les bureaucrates et les technocrates ».

TITOGRAD
de notre envoyé spécial

Pour gagner le monastère de Moratcha à partir de la capitale du Monténégro, Titograd, il n'y a qu'une quarantaine de kilomètres. Mais quels kilomètres ! La route serpente au fond de gorges sauvages qui embaument le genévrier, le cyprès et le thym. La rivière Moratcha – un torrent impétueux surgi des Alpes dinariques – roule ses flots verts dans les replis d'un canyon qui la dissimule sur presque tout son cours. On ne la voit pas, mais on l'entend !

« Nous entrons maintenant dans le gouffre du temps, annonce solennellement Komnen Bechirovitch, bouillant membre de l'Association des écrivains de Serbie, né il y cinquante-trois ans dans cette vallée. *La Moratcha est un architecte de l'abîme qui creuse le calcaire depuis soixante-dix millions d'années ! On n'a pas le droit de la détruire ! »* Le canyon serait-il donc menacé ?

Au monastère de la Moratcha, où l'on célèbre ce dimanche la fête de la Trinité, l'église fraîchement ravalée déborde de fidèles. Ils sont venus entendre leur grand homme, Radovitch Amphilochie, lui aussi natif de la vallée et aujourd'hui évêque du Banat, au nord de Belgrade. Le saint homme n'y va pas par quatre chemins : *« Nous avons eu les Turcs, la guerre civile, les tremblements de terre et voici maintenant le déluge... Une véritable bombe atomique sur nos têtes ! »* Traduction pour les profanes : le monastère a été détruit au seizième siècle par les envahisseurs ottomans, qui ont laissé l'église et ses précieuses fresques du treizième siècle à ciel ouvert pendant soixante-dix ans. En 1950, alors que le monastère avait été converti en école – où étudièrent ensemble l'évêque et l'écrivain, – les Jeunesses communistes ont fait irruption dans l'établissement et brûlé les archives des anciens moines. En 1979, un violent tremblement de terre a secoué le Monténégro, épargnant l'église de la Dormition de la Vierge, mais achevant les bâtiments croulants du monastère. Le fonds de solidarité constitué à cette occasion par le gouvernement yougoslave a permis le ravalement complet de l'église et la reconstruction – en cours – du monastère.

Le déluge, enfin, est presque à prendre au pied de la lettre : le gouvernement du Monténégro a décidé de construire quatre barrages sur la Moratcha, dont un de 150 mètres de haut, créant un lac de 26 kilomètres de long qui viendra lécher le terrain sur lequel est bâti le monastère. Adieu majestueux panorama sur les gorges, adieu cascades et roulement de torrent, emporté le vieux pont de pierre qui se découpe sur l'eau d'émeraude... Cette « profanation technologique » a soulevé une indignation d'autant plus vive que le monastère de la Moratcha, symbole de la résistance serbe aux assauts turcs, est considéré comme un monument national au Monténégro, à l'égal du monastère de Stoudenitsa pour la Serbie.

Des fresques du douzième siècle

Or voici que le prestigieux monastère serbe est lui aussi menacé. Le gouvernement envisage de barrer la rivière Stoudenitsa – en amont du monastère, cette fois – pour en détourner le cours et approvisionner en eau potable, par un tunnel d'une dizaine de kilomètres, une partie de la Serbie du Sud. *« La Stoudenitsa est une rivière sacrée*, se récrie Komnen Bechirovitch. *On n'a pas le droit d'y toucher, pas plus que de faire un lac près du monastère au risque d'humidifier l'air ambiant et de détruire les fresques de l'église qui remonte au douzième siècle ! »*



Le chef du monastère, l'higoumène Jean, a réuni toutes les coupures de presse hostiles au projet en un volumineux dossier. Avec une onction toute ecclésiastique, il récrimine contre *« les bureaucrates et les technocrates qui préfèrent détourner une rivière propre pour alimenter une ville* – Kraljevo – *plutôt que de nettoyer les deux rivières sur lesquelles elle est construite »*. Pour ce moine à responsabilité – une communauté de dix moines et sept moniales, – *« l'argent dépensé pour les études de faisabilité du lac et du tunnel aurait permis de purifier l'eau de Kraljevo »*.

L'opposition aux projets de barrages ne serait-elle qu'une rébellion de l'Eglise orthodoxe serbe, toujours en délicatesse avec un pouvoir officiellement athée, étroitement contrôlé par la Ligue des communistes yougoslaves ? Pas seulement. Nombre d'ingénieurs, de techniciens et d'académiciens s'opposent ouvertement aux projets.

Le professeur Dragoslav Srejovitch, éminent archéologue qui vient de passer trois ans à fouiller les grottes préhistoriques de la Moratcha, n'admet pas que l'on puisse noyer l'« homme de Néenderthal yougoslave » qu'il est sûr de pouvoir découvrir au terme de ses recherches. L'architecte Radosav Zekovitch propose une solution alternative à la Moratcha : un barrage sur la rivière Lim, dont la vallée est moins intéressante. Ladislav Vlakhovitch, ingénieur géologue, suggère *« une série de microcentrales au fil de l'eau »* qui épargnerait les gorges de la Moratcha. Quant à l'ingénieur Branco Kujovitch, il ne comprend pas que, en région hautement sismique comme le Monténégro, on veuille faire une retenue de 320 millions de mètres cubes d'eau qui pourrait, en cas de rupture de barrage, anéantir Titograd et ses 100 000 habitants.

Même pour le barrage de Stoudenitsa, somme toute beaucoup plus discret, l'opposition « laïque » est forte. *« Comme beaucoup de mes 70 000 concitoyens, je suis contre ce projet »*, avoue Dragan Bajovitch, journaliste à Radio-Kraljevo, la ville censée tirer profit du barrage pour son eau potable. Forte de ces soutiens multiples et divers, l'Eglise serbe a officiellement déclaré son hostilité aux deux projets lors de la dernière assemblée plénière des évêques, en mai dernier. Elle en fait une question d'honneur, un appel aux patriotes serbes. Volontiers chauvine au sein d'une fédération pluriculturelle, l'opinion publique serbe suit favorablement cette démarche orthodoxe.

A Belgrade, au siège d'Energoprojekt, l'organisme qui mène les études pour les deux barrages, on se défend bien de porter gratuitement atteinte à l'environnement. *« Non seulement nous n'asséchons pas la rivière Stoudenistsa*, proteste Rugitsa Mandaritch, le chef du projet, *mais nous assurons avec le lac un débit renforcé en été, lorsque la rivière est naturellement presque à sec ! Quant au prétendu microclimat « humide », il reste confiné aux abord immédiats du lac, c'est-à-dire au maximum à 4 ou 5 kilomètres de rayon. Or le monastère se trouve à 9 kilomètres, derrière un massif montagneux... »*

Pour l'électricité des touristes

Quant à Mme Relja Orlitch, chef du projet Moratcha, elle admet qu'une partie des gorges sera sacrifiée, *« mais c'est pour approvisionner en électricité les touristes qui restent presque tous sur la côte adriatique »*. Elle reconnaît aussi que la première version du projet, qui mettait la surface du lac à un mètre au-dessous du monastère, était risquée.

« Nous avons tenu compte des objections, dit-elle. *La surface de la retenue sera abaissée de 3 mètres. Nous allons poser des enrochements pour renforcer la plate-forme qui supporte le monastère. Et nous prévoyons une ceinture de béton pour consolider l'assise de l'église, ainsi que des injections dans les fondations pour éviter la remontée de l'eau dans les murs, afin de préserver les fresques. »*

On a la conscience parfaitement tranquille à Energoprojekt où, comme pour EDF en France, on est sûr de travailler pour le bien de la collectivité et l'essor économique du pays. *« De toute façon, ce n'est pas nous qui prenons la décision*, observe Arsenije Lazitch, ingénieur au département des aménagements hydrauliques. *On nous demande une étude, nous la faisons. Au gouvernement ensuite de prendre ses responsabilités. »* Et de trouver un financement, ce qui, dans la Yougoslavie de 1988, ne va pas de soi. Mais la Banque mondiale semble prête à financer 60 à 70 % du projet Moratcha et son immense lac Andrievo, ce qui permettrait de lancer les travaux dès l'année prochaine...

« Il faut absolument que la communauté internationale se mobilise contre ces projets dévastateurs », explique l'écologiste suisse Franz Weber, qui vient de prendre le relais de l'Association des écrivains serbes et de son comité pour la protection de l'environnement. L'Europe est alertée.

ROGER CANS.

BIRMANIE : nouveau chef de l'Etat et du parti

M. Maung Maung a fait toute sa carrière aux côtés du général Ne Win

Dès sa nomination, vendredi 19 août, à la tête de l'Etat et du parti unique, M. Maung Maung a lancé un appel au calme et promis la création d'une commission chargée d'envisager les moyens de répondre aux *« attentes du peuple dans les domaines économique, politique et social »*. Le nouveau président envisage de prendre une série de mesures pour stimuler une économie au bord de la faillite.

Sur le plan politique, le secrétaire général du parti unique, M. Aye Ko, a affirmé que les élections seraient désormais ouvertes à des candidats non membres du parti. Ces déclarations n'ont pas empêché des milliers d'étudiants et de bonzes de manifester, vendredi à Rangoun, contre le nouveau président, et d'annoncer une grève générale à partir du lundi 22 août.

Premier non-militaire à accéder aux plus hautes fonctions à Rangoun depuis 1962, U (monsieur) Maung Maung est-il un véritable représentant de la société civile ? C'est pourtant à ce titre qu'il a été choisi par les généraux, enfin conscients du ras-le-bol de l'ensemble de la population à leur encontre. Même s'il ne porte pas l'uniforme, M. Maung Maung n'est en fait que l'émanation d'une dictature qu'il a servie dès le début, et l'un des plus anciens fidèles du général Ne Win, puisque, jeune officier, il combattit à ses côtés les Japonais au sein de l'armée nationale birmane.

Quand le général Ne Win arriva, pour la première fois, au pouvoir en 1958, il fit appel à celui qui était devenu un brillant juriste après des études dans les universités birmanes, puis à Londres et aux Pays-Bas. Il occupa les fonctions de vice-ministre de la justice avant d'aller à l'université américaine Yale préparer son deuxième doctorat. Quand, en 1962, le général Ne Win reprit le pouvoir après un coup d'Etat, U Maung Maung revint à Rangoun se mettre au service de son patron.

Il rédigea la Constitution, autoritaire et fondée sur le parti unique, réforma le système judiciaire pour en éradiquer l'influence britannique, avant de devenir le biographe officiel du dictateur. Son ouvrage intitulé *la Birmanie et le général Ne Win* recueillit le Prix national de littérature.

Dans ses œuvres, U Maung Maung ne cachait pas son admiration pour une armée dans les rangs de laquelle il avait fait ses premières armes et qui lui avait permis d'être un des très rares civils cooptés au sein du régime. C'est ainsi qu'il qualifia la « tatmadaw » (armée en birman) de *« ma seconde famille »*. *« Elle est une bonne organisation, pas parfaite, mais la meilleure. Son esprit est bon, ses dirigeants aussi, et son cœur est bien placé »*, écrivit-il.

Ce fils d'un avocat de Mandalay, né en 1925, exercera ainsi de hautes fonctions durant les vingt-six ans de règne du général Ne Win : d'abord son conseiller juridique, il entre au comité central du parti du programme socialiste en 1972, puis en 1975 à son comité exécutif ; entre-temps, en 1974, il est nommé au Conseil d'Etat (gouvernement). Après trois ans d'absence, il est revenu à l'exécutif du parti unique et a repris le portefeuille de la justice en juillet dernier, après la démission du général Ne Win.

La dernière carte

U Maung Maung est sans doute le premier juriste de son pays et l'une des seules personnalités civiles à avoir survécu à tant d'années de pouvoir militaire. Il demeure en cela la dernière carte des généraux – et du premier d'entre eux, le vieux général



Ne Win, qui, de sa retraite officielle, continue de tirer les ficelles – face aux revendications populaires. Mais, s'il n'est pas personnellement associé aux violences ou aux massacres qui ont marqué la période passée – au contraire de son prédécesseur Sein Lwin, – il a tout de même été l'ordonnateur d'un système légal dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne faisait pas une large place à la démocratie.

C'est donc, paradoxalement, lui qui est chargé de réformer un régime autocratique qu'il avait fortement contribué à mettre en place. Ce qui explique la réaction de rejet des étudiants et des bonzes de Rangoun quand ils ont appris sa nomination aux deux postes-clés du régime, la présidence de l'Etat et du parti unique : ils ne voient en lui que le représentant d'une dictature qui, contrainte par les événements, a troqué l'uniforme pour le *longyi* (costume traditionnel).

En refusant d'organiser ce référendum sur le multipartisme que le général Ne Win lui-même avait réclamé avant son départ, et que les manifestants exigent, U Maung Maung risque de renforcer le doute sur la capacité du régime de se réformer, voire sur sa propre autorité : est-il vraiment devenu le nouveau « patron » de la Birmanie ou bien n'est-il qu'un paravent choisi par les militaires pour calmer le jeu, autant que faire se peut, dans l'espoir que l'agitation finira par se lasser ? S'il veut survivre plus longtemps que son prédécesseur – resté au pouvoir dix-huit jours, – il ne devra pas se contenter d'appels au calme et de déclarations d'intentions. Il devra agir vite face à la montée des revendications d'une population qui exige plus que le simple replâtrage d'un régime déconsidéré.

PATRICE DE BEER.

Europe

IRLANDE DU NORD

Sept morts et près de trente blessés dans l'explosion d'un car militaire

Sept soldats britanniques ont été tués et vingt-neuf autres blessés dans l'explosion d'un car militaire qui a sauté sur une mine dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 août près d'Omagh, à 80 kilomètres environ à l'ouest de Belfast. Les blessés sont tous grièvement atteints et, selon la police de l'Ulster (RUC), le bilan de cet attentat pourrait s'alourdir.

Selon des témoins qui participaient aux secours, l'explosion a creusé un cratère de près de 2 mètres de profondeur dans la route et réduit le véhicule à un « *amas de ferraille* ». Des corps mutilés ont été projetés dans un rayon d'une centaine de mètres.

Un porte-parole du quartier général de l'armée britannique a indiqué que l'autocar transportait une quarantaine de permissionnaires qui étaient arrivés d'Angleterre dans la soirée à l'aéroport militaire d'Aldergrove (banlieue de Belfast) pour regagner leur caserne à Omagh.

L'IRA, l'armée républicaine irlandaise, a revendiqué cet attentat, qui est le plus meurtrier qu'ait connu l'Irlande du Nord depuis près de dix ans. Dans un appel téléphonique à une agence de presse locale à Dublin, la brigade de Tyrone de l'IRA précise qu'elle a utilisé cent kilos d'explosifs pour faire sauter le véhicule.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, s'est déclarée profondément « *choquée et affligée* » par cet acte terroriste et elle a exprimé sa « *profonde sympathie* » aux familles endeuillées.

Attentats meurtriers

(Suite de la première page.)

L'actuelle campagne de l'IRA a quelque chose de désespéré. Les observateurs les plus avisés et aussi les plus optimistes y perçoivent comme une fuite en avant ou encore « *un réflexe pavlovien à un danger mortel* ». Certains parlent même de fissures dans les édifices paramilitaires.

C'est que, disent-ils, à Dublin comme à Belfast, l'IRA a perdu beaucoup de sa crédibilité. Elle a moins d'impact auprès d'une population lassée par le conflit et écœurée par la violence ; elle a perdu son « *innocence* » en commettant une série de bévues. Bilan : onze personnes tuées par « *erreur* » depuis la tragédie d'Enniskillen en novembre dernier, dont une famille à la place d'un juge, des civils dans une piscine et des fillettes blessées dans un car scolaire. Et elle a souffert des revers militaires importants, grâce au perfectionnement des services de renseignement britanniques qui ont déjoué plusieurs projets d'attentats et découvert d'importantes caches d'armes de plus en plus modernes, notamment en provenance de Libye.

Mais elle se sent menacée par-dessus tout par une éventuelle solution politique qui découlerait de l'accord anglo-irlandais. Conclu avec Mme Thatcher en 1985 par M. Garret FitzGerald, leader du parti Fine Gael, puis confirmé par son successeur, M. Charles Haughey, le premier ministre actuel, du parti nationaliste Fianna Fail, l'accord commence à porter ses fruits.

Le pacte est certes limité et pragmatique mais il réside justement sa force et il a résisté à toutes les crises. En réalité, cette structure souple permet non seulement une collaboration étroite entre Londres et Dublin sur le terrain — pour les problèmes de sécurité comme pour les réformes économiques et politiques, — mais elle a surtout provoqué une évolution psychologique. Le gouvernement du Sud s'est vu octroyer pour la première fois un droit de regard sur les affaires de l'Irlande du Nord. Les « *loyalistes* » protestants, après leur première impression d'avoir été vendus par Londres, commencent à comprendre que leur avenir se jouera dans un contexte irlandais plus que britannique. Les nationalistes catholiques modérés y voient la perspective d'une possible promotion sociale, politique et pacifique, alors que les extrémistes des deux bords, catholiques comme protestants, craignent d'être dépassés par les événements. D'où la tentation d'une fuite en avant selon la vieille pratique de l'IRA : lorsque la pacification se profile à l'horizon, l'escalade de violence s'intensifie.

Une nouvelle donne

A Dublin, au ministère des affaires étrangères, on insiste sur les aspects positifs de l'accord, même si on ne nie pas l'existence d'une divergence de vues entre M. Charles Haughey, nationaliste qui rêve toujours d'une Irlande unie à terme, et Mme Thatcher qui considère l'accord avant tout comme un moyen de renforcer la sécurité dans la province rebelle. Les rapports sont meilleurs, en revanche, entre MM. Brian Lenihan, ministre irlandais des affaires étrangères, et Tom King, secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord, dit-on, en citant les avantages concrets que l'accord a apportés à la vie quotidienne de la population catholique.

Une aide économique accrue — on parle de douze millions de livres, grâce, notamment, au fonds international alimenté non seulement par les Etats-Unis, le Canada et la Nouvelle-Zélande, mais aussi, depuis peu, par la Communauté européenne — permettra de financer des projets de développement dans les zones les plus défavorisées de l'Ulster : ils en ont bien besoin car les catholiques (deux tiers de la population) comptent toujours deux fois plus de chômeurs que les protestants.

A Belfast, l'accord est surtout défendu par la Parti social démocrate et travailliste (SDLP). Le président de celui-ci, M. John Hume, y voit « *l'événement le plus important depuis la partition de l'île en 1920* ».

Pour M. Hume, ce traité est « *fondamental pour créer un nouveau climat dans la province* », et il cite en exemple la transformation de sa ville de Derry, catholique à 70 % et où le taux de chômage — de 30 % à 50 % — est le plus élevé de tout le Royaume Uni. Autre motif d'optimisme avancé par M. Hume : le marché unique de 1992, qui aura, selon lui, « *un fort impact sur l'Irlande, au Nord comme au Sud* ». « *Tout changera*, ajoute-t-il, *y compris nos frontières !* »

En attendant, force est de constater que d'autres frontières — psychologiques, celles-là — commencent à se déplacer sous la poussée de la nouvelle donne politique. Fait sans précédent, depuis plusieurs semaines, John Hume mène des discussions privées avec Gerry Adams, le leader du Sinn Fein. Malgré le déluge de critiques de toutes parts, le chef du SDLP maintient sa volonté de « *parler avec toutes les parties en présence dans le conflit* ». « *Il faut sortir des tranchées*, explique-t-il, *non pas en brandissant le drapeau blanc pour quémander un cessez-le-feu, mais pour chercher ensemble une solution globale à la violence.* »

Gerry Adams, en revanche, continue de prôner « *la lutte armée pour venir à bout des Brits* », mais il adopte un ton beaucoup plus conciliant — au point de « *regretter* » certaines actions de l'IRA — que son adjoint Martin McGuinness (soupçonné d'être le chef clandestin de l'IRA). Certains se demandent même si cette divergence ne masquerait pas des divisions internes plus sérieuses au sein de l'IRA. C'est l'avis du docteur Joe Hendron, député SDLP de Ouest-Belfast, qui estime qu'« *une partie de la direction du Sinn Fein, dont Gerry Adams, est de plus en plus tentée par une solution politique* ».

De telles tentations semblent gagner certaines formations de l'autre bord. Le chef d'un des partis unionistes (protestants), M. James Molyneaux, laisse entendre qu'il serait prêt à envisager une discussion avec Dublin sur la redéfinition de l'accord anglo-irlandais. Suggestion qui lui vaut des remontrances dans le camp loyaliste à commencer par l'intraitable pasteur Paisley.

Si l'évêque catholique de Down et Connor, ancien évêché qui comprend la ville de Belfast, Mgr Cahal Daly, est totalement en faveur de l'accord anglo-irlandais — « *Si cet accord n'existait pas*, nous a-t-il dit, *il faudrait l'inventer* », — il est bien plus pessimiste que le SDLP sur le changement de mentalité des groupes extrémistes. « *L'IRA suit une logique apparente*, dit-il, *mais comme celle-ci est basée sur des fausses prémices, les conclusions sont en divorce avec la réalité. Chaque camp vit dans un monde mythique où la fixation sur la République de 1916 par les uns et sur le Parlement de Stormont par les autres, occultent la réalité de 1988. Mais je crains que leur fanatisme diabolique, bien réel celui-là, ne soit pas près de disparaître !* »

Désemparés face au nouveau climat créé par l'accord anglo-irlandais, les groupes paramilitaires paraissent donc divisés sur la politique à mener et ils se réfugient dans la seule activité qu'ils connaissent : la violence sectaire. Une position de repli qui trahit une incapacité d'envisager l'avenir autrement que comme un éternel recommencement, selon ce graffiti dérisoire relevé sur un mur de Belfast : « *Au diable l'avenir, vive le passé, et que Dieu, dans sa miséricorde, soit bon pour Belfast !* »

ALAIN WOODROW.

Amériques

ETATS-UNIS

Les retombées de l'« affaire Quayle »

Le vice-président George Bush, candidat républicain à l'élection présidentielle américaine, a rattrapé son concurrent démocrate dans les intentions de vote, selon un sondage réalisé, mercredi 17 août, par le quotidien *USA Today* : M. Bush obtient 45 % de suffrages favorables contre 44 % à M. Dukakis. Un précédent sondage organisé au début du mois par la même organisation créditait M. Dukakis de douze points d'avance.

Cette « *remontée* » dans l'opinion du candidat républicain, au terme de quatre jours de kermesse médiatique à la convention de La Nouvelle-Orléans, est cependant non seulement normale, mais peu encourageante pour l'avenir, chaque candidat bénéficiant en général d'un capital de sympathie et de notoriété au lendemain de la convention de son parti. Et si M. Bush n'obtient pas un meilleur score, c'est en raison des multiples retombées de la controverse sur le passé militaire de son colistier, le sénateur Dan Quayle

Ce dernier a tenté une nouvelle fois de s'expliquer, vendredi 19 août, au cours d'une conférence de presse à Huttington, dans l'Indiana. Pressé de questions, Dan Quayle a reconnu qu'un ami de sa famille, Wendell Phillipi, rédacteur en chef du journal de son grand-père et ancien commandant de la National Guard de l'Indiana, était intervenu en sa faveur, en 1969, pour lui faire effectuer son service militaire dans ce corps, et *lui éviter ainsi*, sans doute, d'aller au Vietnam. Mais, s'est défendu Dan Quayle, « *il n'y avait rien d'illégal. Je n'ai enfreint aucun règlement, et si c'était à refaire j'agirai de même aujourd'hui* ». — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

SOUDAN : les conséquences des intempéries

Les inondations catastrophiques contribuent à affaiblir une économie déjà très malade

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

« *En arrivant à Khartoum, j'ai été un peu étonné. Je pensais atterrir dans une ville dévastée. J'imaginais les rues avec de l'eau partout, des maisons effondrées... l'apocalypse quoi !* » Le jeune homme, qui travaille comme logisticien dans une des innombrables organisations non gouvernementale (ONG), fraîchement débarqué dans la capitale soudanaise, a un haussement d'épaules un peu désabusé. Déçu ? « *Non, n'écrivez pas ça ! disons que j'avais une image un peu exagérée des choses* », ajoute-t-il avec un sourire.

Le pire est à venir

L'apocalypse n'a pas eu lieu, c'est vrai. Du moins pas à Khartoum. Quinze jours ont passé depuis les pluies diluviennes du 4 août. La même poussière grise balaie à nouveau les avenues défoncées du centre. Malgré un ciel volontiers menaçant, pas une goutte n'est tombée depuis le 16 août : une chaleur suffocante règne dans la capitale, séchant peu à peu les flaques d'eau croupie. « *Dans les quartiers résidentiels, tout le monde a son générateur. Ça fait longtemps que les gens se sont équipés : les coupures d'électricité existaient bien avant les inondations. Les coupures d'eau aussi. Quant au téléphone, de toute façon, il n'avait jamais fonctionné correctement !* », commente, goguenard, un vieil habitant de la capitale.

Dans les milieux diplomatiques, les avis sont moins crus, mais on pense de même : la colère du ciel et du Nil a surtout aggravé des problèmes qui existaient depuis longtemps. Vaste comme cinq fois la France, le Soudan est le plus grand pays d'Afrique. C'est également un des plus pauvres. La crise économique que traverse le pays depuis plusieurs années l'a conduit à la « faillite financière ».

Cela fait plus de deux ans que le Soudan a été déclaré « inéligible » aux ressources du Fonds monétaire international (FMI) auquel il doit près de 600 millions de dollars. La volonté affichée par les autorités de redresser la barre n'a pas, jusqu'à ce jour, provoqué de changements notables. L'agriculture est en déclin : si elle continue à faire vivre 60 % des Soudanais, elle ne contribue plus que pour un tiers à la formation du produit intérieur brut — au lieu de 38 % il y a cinq ans. L'industrie ne fonctionne qu'à un faible pourcentage de ses capacités, ce qui oblige le pays à des importations coûteuses. Quant aux services et aux transports, leur vétusté est légendaire et ils souffrent, de manière endémique, de l'insuffisance d'entretien : lors de la famine de 1985 — consécutive, cette fois, à la sécheresse — l'acheminement des secours d'urgence s'était révélé bien souvent catastrophique.

C'est donc sur un corps déjà malade que les inondations du mois d'août ont effectué leurs ravages. « *Le pire, malheureusement, est à venir*, affirme Marc Le Jars, coordonateur médical de Médecins sans frontières (MSF). *On peut craindre de nouvelles pluies et le Nil risque de monter pendant encore au moins deux mois.* » Tout dépendra du ciel et notamment des pluies plus ou moins abondantes, qui continueront — ou non — à se déverser sur les plateaux voisins de l'Erythrée : glissant vers les plaines de l'est du Soudan, les eaux viennent alors grossir le lac de Roseires puis celui de Sennar avant de s'étaler dans la région de Khartoum. Même dans l'hypothèse la plus sombre, provoquant, par exemple, le débordement du Nil, « *cela ne se ferait que petit à petit : la région de Khartoum est plutôt plate*, précise, pourtant, Johan de Koning, ingénieur en hydraulique. *Il n'y a donc aucune raison de paniquer* ».

Pour les experts médicaux arrivés en renfort, cette fin de semaine, d'Europe et des Etats-Unis, l'inquiétude est inverse. C'est en cas de décrue que les risques d'épidémie sont les plus grands, affirment les uns. Tant que l'eau bouge, qu'elle est drainée, le danger est mineur, soulignent les autres. « *Le Nil est monté suffisamment haut pour qu'existent, d'ores et déjà, des zones de rétention, et donc des risques de choléra et de typhoïde* », estime pour sa part le docteur Violette Leclerc, membre de l'association française « *Corps mondial de secours* ».

« *Mais le problème, pour le moment, — et c'est pour cela qu'il faut rester prudent, — c'est qu'aucun médecin n'a pu se rendre sur place. On ne peut donc pas encore se prononcer. Aucun cas de choléra n'a été confirmé* », ont répété, le vendredi 19 août, les spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dépêchés en renfort à Khartoum.

Le spectre des épidémies est néanmoins si menaçant que la rumeur d'une possible « *mise en quarantaine* » du pays circule avec insistance dans la capitale soudanaise. « *Dans la tête des gens, le mot de catastrophe est très souvent lié au risque d'épidémies* », corrige le docteur Pierre Chevalier, conseiller auprès du directeur de la protection civile au ministère français de l'intérieur.

La guerre en plus

Au milieu de ces multiples incertitudes — dues en bonne partie aux difficultés persistantes des communications et aux problèmes des transports, le travail de secours commence lentement à s'organiser. Les responsables des Nations unies estiment à plus de 2 000 tonnes le volume de l'aide internationale arrivé à Khartoum depuis le 8 août. Dans les banlieues proches de la capitale, les campagnes de vaccinations ont démarré. On plante des tentes pour les sinistrés, on apporte, par camions entiers, des bâches en plastique, des couvertures.

« *Ce que nous avons pu connaître dans le passé n'est rien à côté du désastre que nous vivons aujourd'hui*, déclare M. Ibrahim M. Hosman, secrétaire général du Croissant-Rouge soudanais. *Sur les 2,5 millions d'habitants de Khartoum, environ 1 million ont été gravement affectés par les inondations. Plus de 500 000 personnes restent encore sans abri.* » Les chiffres varient d'une organisation à l'autre — certains parlent de 1 million de sans abri, d'autres de 1,5 million. Sur ce point-là aussi, l'incertitude demeure.

Tout le monde s'accorde, en revanche, à reconnaître que la situation la plus grave concerne non pas Khartoum, mais le nord du pays. D'après les reconnaissances aériennes effectuées en début de semaine, plus de 100 kilomètres carrés de terrain auraient été recouverts par les eaux dans la région de Domgola. La ville d'At-Bara (entre 20 000 et 40 000 habitants) aurait été particulièrement touchée. Mais personne, à ce jour, ne sait encore quels sont les dommages subis par les populations, concentrées majoritairement sur les bords du Nil blanc.

Concernant l'est du pays, dans la région de Kassala et de Gedaref notamment, un (relatif) optimisme est de rigueur. « *Les pluies ont été plus abondantes que d'habitude, surtout au début du mois d'août* », affirme un des responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a réussi à maintenir des liaisons radios entre Khartoum et Kassala. « *Mais, les gens là-bas sont mieux préparés. Ils ont l'habitude des fortes pluies.* » Ce que les organisations de secours soudanaises confirment : « *La situation de l'Est est moins sérieuse qu'on ne l'avait redouté.* » Au Sud, où sont implantées plusieurs équipes de MSF, les pluies ont, là aussi, été plus abondantes que d'habitude. « *Le Sud est malheureusement déjà frappé par la guerre. Les pluies n'ont pas changé grand-chose...* », commente laconiquement les responsables du MSF.

Détournement de l'aide

Chaque jour, en fin d'après-midi, la plupart des représentants des ONG présents à Khartoum se réunissent au siège des Nations unies. Les quatre ONG soudanaises (Conseil des Eglises du Soudan, Association islamique de secours, Croissant-rouge soudanais, Sudan Aid) forment le groupe leader de ce « consortium » de l'aide d'urgence. Leur efficacité et leur intégrité n'ont jamais été mises en cause.

On n'en entend pas dire autant de l'armée soudanaise. La « mobilisation » de cette armée, décrétée par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence officiellement prolongé à la suite des inondations, a fait grincer, en effet, bien des dents. Certains diplomates, en particulier les Britanniques, n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard des militaires dont les interventions se sont, semble-t-il, bien souvent égarées hors des sentiers humanitaires. Le limogeage du chef de l'état-major des armées et de trois de ses principaux adjoints, annoncé le 18 août, apporte un certain crédit à ces thèses. Il n'est pas certain que ce « nettoyage » au sommet mette fin aux rumeurs.

Les anecdotes abondent qui tendent à prouver que l'armée soudanaise n'est sans doute pas le meilleur canal pour la distribution des secours aux sinistrés. Plusieurs générateurs électriques — offerts par l'Italie — et un lot de pompes à moteur envoyé par l'Arabie saoudite se seraient ainsi volatilisés après avoir été réceptionnés par l'armée sur l'aéroport de Khartoum. Vrai ? Faux ? La rumeur est par principe invérifiable...

L'aide internationale, quoi qu'il en soit, continuera. Pour les dizaines d'ONG présentes dans la capitale, il est clair que le travail engagé durera « *plusieurs semaines, voire plusieurs mois* ». Les inondations soudanaises, « *catastrophe à évolution lente* » pour reprendre la formule des experts, auront des effets à long terme. On mourra de malnutrition plutôt que de noyade. Les « *charters de journalistes* », comme on les appelle dédaigneusement ici, risquent fort, à ce moment-là, d'être très loin du Nil.

CATHERINE SIMON.

EN BREF

● **AFRIQUE DU SUD : la CEE demande la libération de Nelson Mandela.** — Les douze Etats de la Communauté économique européenne ont lancé, le vendredi 19 août, un appel au gouvernement sud-africain pour la libération « *inconditionnelle et immédiate* » du chef historique du Congrès national africain, Nelson Mandela, détenu depuis vingt-six ans. Dans un communiqué diffusé à Bruxelles, les Douze se déclarent « *profondément préoccupés par l'état de santé* » du dirigeant noir, qui souffrirait de tuberculose. « *Sa libération est devenue d'autant plus impérative à présent pour des raisons humanitaires* », conclut le communiqué.

● **Corée : pas de progrès dans les pourparlers Nord-Sud.** — Les délégations des deux Corées, réunies depuis vendredi 19 août à Panmunjom, ont décidé de se rencontrer à nouveau lundi, leur deuxième journée de pourparlers n'ayant débouché sur aucun résultat concret (*le Monde* du 20 août). — *(Corresp.)*

● **INDE : onze morts au Pendjab.** — Des séparatistes sikhs ont tué sept personnes, dont un officier de police, lors de plusieurs incidents jeudi 18 et vendredi 19 août dans le Pendjab, a indiqué l'agence de presse PTI. D'autre part, un officier de police, suspecté d'être lié aux séparatistes, a tué jeudi deux policiers, a indiqué vendredi la police. Les forces de sécurité indiennes ont, par ailleurs, tué un homme qui avait franchi clandestinement la frontière pakistanaise, dans le district de Ferozepur. — *(AFP.)*

● **MAROC : grâces royales.** — Le roi Hassan II a accordé sa grâce à trois cent quarante et un détenus, à l'occasion de l'« anniversaire de la Révolution du roi et du peuple » marquant le départ en exil du roi Mohammed V en 1953, a-t-on appris, le vendredi 19 août, à Rabat, de source officielle. L'identité des détenus bénéficiant de ces mesures de grâce n'a pas été révélée. — *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : dix-sept morts et vingt et un blessés.** — Dix-sept personnes, dont onze séparatistes tamouls et un officier de l'armée sri-lankaise, ont été tuées ces derniers jours dans des combats dans le nord et l'est de Sri-Lanka, a-t-on appris, vendredi 19 août, à Colombo. Ces affrontements ont également fait vingt et un blessés. — *(AFP.)*

Dans la perspective de l'indépendance de la Namibie

Le chef de la SWAPO se montre conciliant à l'égard de Pretoria

Dans des entretiens accordés à deux organes de presse sud-africains, le *Star* et le *Weekly Mail* et publiés à Johannesburg, le vendredi 19 août, M. Sam Nujoma, le chef de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement nationaliste qui se bat pour l'indépendance de la Namibie, fait preuve d'une singulière modération à l'égard de Pretoria. Il affirme avoir donné des « ordres stricts » à ses hommes pour qu'ils ne commettent plus d'« actes hostiles » contre les troupes sud-africaines et namibiennes.

M. Nujoma ajoute qu'une Namibie indépendante soutiendrait « certainement » le Congrès national africain (ANC) sans, pour autant, autoriser le mouvement anti-apartheid à disposer de bases en Namibie. « *Si nous nous battons pour nous libérer, ce n'est pas pour laisser d'autres gens avoir des bases dans notre pays* », a-t-il assuré.

Le chef de la SWAPO s'est, en outre, dit prêt à repousser, après l'indépendance, la solution au problème de Walvis Bay, une enclave sud-africaine en Namibie, où Pretoria a installé une importante base militaire et dispose d'un port.

A la question de savoir si le contingent cubain pourrait avoir évacué l'Angola d'ici au 1er juin 1989, M. Nujoma a répondu : « *Oui, pourquoi pas ?* » Il a aussi qualifié de « sincère » l'attitude des responsables sud-africains engagés dans une série de négociations avec leurs interlocuteurs angolais et cubains sous l'égide des Etats-Unis.

Ces propos conciliants prouvent, aux yeux des observateurs, que le chef de la SWAPO se place dans la perspective d'un retour à la paix en Afrique du Sud-Ouest. Tout le monde s'accorde, en effet, à penser que des élections libres en Namibie seraient remportées par la SWAPO et que M. Nujoma deviendrait le premier chef de gouvernement d'une Namibie indépendante. Aussi, ce dirigeant noir a-t-il tout intérêt à préparer le terrain puisqu'il sera appelé à cohabiter, ne serait-ce que pour de simples raisons économiques, avec l'Afrique du Sud voisine comme s'y essaie le Mozambique.

Politique

L'accord entre le gouvernement, le RPCR et le FLNKS sur la Nouvelle-Calédonie

Commencées le mercredi 17 août au ministère des DOM-TOM, rue Oudinot à Paris, les discussions tripartites gouvernement-RPCR-FLNKS sur la Nouvelle-Calédonie ont abouti, le samedi 20 août à 5 heures.

Un protocole d'accord sur un projet de loi *d'une centaine d'articles, qui doit faire l'objet d'un référendum national cet automne*, a été signé au petit matin par M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, MM. Dick Ukeiwé et Jean-Marie Tjibaou, qui conduisaient respectivement les délégations du RPCR et du FLNKS.

Après la levée des derniers écueils — notamment l'amnistie des militants canaques emprisonnés qui, selon M. Le Pensec, doit répondre à *une volonté « de large pardon »*, — *un exposé des motifs de ce projet de loi a été rendu public.*

Il résume les principes essentiels et les objec*tifs du projet, fixant l'organisation d'un scrutin* d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie en 1998.

Selon M. Le Pensec, ces entretiens ont *« enrichi »* l'avant-projet gouvernemental qui *« traduit »* les accords de Matignon signés le 26 juin dernier. MM. Ukeiwé et Tjibaou se sont également félicités *« de cette grande victoire pour la Nouvelle-Calédonie »*. M. Ukeiwé a parlé *« de moment historique »*. M. Tjibaou a déclaré que la Nouvelle-Calédonie était à présent devant *« un challenge »*. Faisant allusion aux événements tragiques d'Ouvéa, le ministre des DOM-TOM a dit que *« c'était un événement presque inespéré si l'on se souvient de la situation dans laquelle se trouvait le territoire il y a trois mois »*.

Le prochain rendez-vous est maintenant la visite du premier ministre, la semaine prochaine, *sur le territoire*. Toutes les conditions semblent désormais réunies pour que ce déplacement de M. Michel Rocard soit un succès.

L'exposé des motifs de l'avant-projet de loi

Mettre fin à « plusieurs décennies d'incompréhension et de violences »

Voici le texte intégral de l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi « portant dispositions statutaires et préparatoires au scrutin d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie ».

Dans sa Lettre à tous les Français, *M. François Mitterrand, président de la République, a écrit : « La Nouvelle-Calédonie avance dans la nuit, se cogne aux murs, se blesse. La crise dont elle souffre rassemble, en miniature, tous les composants du drame colonial. Il est temps d'en sortir. »*

Les communautés de Nouvelle-Calédonie ont, en effet, trop souffert, dans leur dignité collective, dans l'intégrité des personnes et des biens, de plusieurs décennies d'incompréhension et de violences.

Pour les uns, ce n'est que dans le cadre des institutions de la République française que l'évolution vers une Nouvelle-Calédonie harmonieuse pourra s'accomplir. Pour les autres, il n'est envisageable de sortir de cette situation que par l'affirmation de la souveraineté et de l'indépendance.

L'affrontement de ces deux convictions antagonistes a débouché jusqu'à une date récente sur une situation voisine de la guerre civile.

Le 26 juin, dans la déclaration commune signée sous l'autorité du premier ministre, les deux parties ont reconnu l'impérieuse nécessité de contribuer à établir la paix civile pour créer les conditions dans lesquelles les populations pourront choisir librement et assurées de leur avenir, la maîtrise de leur destin.

Pour que la paix civile soit établie de manière durable, la vie publique doit être fondée sur le respect mutuel et organisé selon les principes nouveaux.

Scrutin d'autodétermination

Le premier de ces principes concerne l'organisation des pouvoirs publics. Une décentralisation doit être opérée au profit des collectivités qui permettent de représenter les populations du territoire dans leur diversité culturelle et économique.

Il a semblé que pour atteindre cet objectif, devraient être créées de nouvelles collectivités, dénommées provinces, qui recevraient un large domaine de compétence. En outre, afin d'assurer une meilleure cohérence de l'action administrative, le pouvoir exécutif du territoire doit être donné au représentant de l'Etat.

Le second principe qui fonde la paix civile est que chacune des communautés qui vivent sur le territoire ait effectivement la possibilité d'affirmer son identité et d'accéder au pouvoir économique et aux responsabilités sociales.

La communauté mélanésienne, originaire du territoire de Nouvelle-Calédonie, première victime des déséquilibres issus de la colonisation, doit être le principal bénéficiaire des mesures mises en œuvre pour redonner au territoire une plus grande cohésion et lui permettre d'atteindre un meilleur équilibre géographique et économique.

La communauté mélanésienne est en droit de faire valoir des droits particuliers en matière foncière et de faire reconnaître pleinement son identité culturelle.

Pour ces raisons, une politique de développement économique social et culturel doit être conduite pendant une période suffisamment longue pour que les déséquilibres actuellement constatés puissent être corrigés.

Il a semblé qu'une durée de dix ans était appropriée pour le fonctionnement de la nouvelle organisation des pouvoirs publics et la mise en œuvre d'une politique de développement et de correction des déséquilibres.

Au terme de ces dix années, les populations de Nouvelle-Calédonie, intéressées au choix de son destin, pourront se prononcer, assurées de leur avenir, sur la nature des liens entre ce territoire et la France en exerçant le droit constitutionnel à l'autodétermination.

Les populations qui participeront par leur vote à la définition des règles de la nouvelle organisation sociale et économique qui se mettra en place à partir de 1988 sont particulièrement qualifiées pour se prononcer sur l'avenir du territoire en 1998.

Les hommes d'aujourd'hui, appelés à décider de l'organisation administrative économique et sociale pour ces dix années, seront demain les populations intéressées à choisir le destin du territoire.

Le présent projet de loi a pour objet de mettre en œuvre ces orientations.

Il définit en premier lieu les conditions dans lesquelles sera organisé en 1998 un scrutin d'autodétermination, conformément à l'article 53-3 de la Constitution.

Seront admis à participer à ce scrutin les électeurs inscrits sur les listes électorales du territoire à la date de cette consultation et qui auront été domiciliés de manière continue depuis la date du référendum approuvant la présente loi.

Afin d'assurer une régularité incontestable à ce scrutin d'autodétermination fondamental pour le destin du territoire, des dispositions particulières sont prises pour assurer la révision des listes électorales.

En outre, tous les moyens seront mis en œuvre pour que tous les électeurs ayant vocation à se prononcer à ce scrutin puissent effectivement y voter.

Le projet de loi définit les compétences de l'Etat, des provinces, du territoire et des communes. Les provinces reçoivent une compétence de droit commun afin de les mettre en mesure d'être l'élément moteur de la nouvelle organisation du territoire. L'Etat conserve les compétences qui sont liées indissolublement à la souveraineté nationale et celles qui lui permettent d'exercer sa fonction d'arbitre. Le territoire assure la gestion des équipements et des services pour lesquels le niveau territorial apparaît comme le plus approprié.

Les provinces, collectivités territoriales de plein exercice, sont administrées par des assemblées élues et par leur président, exécutif de la province et chef de l'administration. Les provinces reçoivent les ressources financières leur permettant d'exercer leurs compétences. Le territoire est administré par le congrès, constitué par la réunion des assemblées des provinces et par le haut commissaire. Les compétences des communes ne sont pas modifiées.

Afin de traduire l'importance de la coutume dans l'organisation mélanésienne et sa nécessaire prise en compte dans l'organisation publique du territoire, des conseils consultatifs coutumiers sont créés pour chacune des huit aires coutumières ainsi qu'un conseil coutumier territorial. Ces institutions donnent des avis aux provinces et au territoire en matière de droit civil particulier et de droit foncier.

La mise en œuvre d'une politique de développement économique social et culturel s'appuiera sur les provinces par le moyen de contrats de développement conclus entre l'Etat et celles-ci.

Par ces contrats, qui couvriront par des contrats triennaux suivis de contrats quinquennaux, la période 1990-1998, des actions seront financées en commun pour atteindre des objectifs de développement, dont les principaux sont énumérés dans le présent projet de loi.

Seront l'organisation des formations initiales et continues, le rééquilibrage économique du territoire et l'amélioration des infrastructures de désenclavement, le développement des équipements sanitaires et sociaux, la promotion de la culture mélanésienne, le développement des activités économiques productives.

La politique de développement devra permettre la participation des jeunes au moyen d'activités d'insertion et l'accession des collectivités mélanésiennes au capital d'entreprises locales.

Des politiques foncières seront mises en œuvre pour donner aux collectivités mélanésiennes l'espace économique et culturel qui leur est nécessaire et favoriser sur les terres le développement des productions agricoles.

Enfin l'économie du territoire devra mieux s'insérer dans des échanges avec les pays du Pacifique.

La réglementation des relations du travail sur le territoire devra prendre en compte les améliorations du code du travail méropolitain.

La parole de l'Etat

La paix civile en Nouvelle-Calédonie dépend aussi du respect par l'Etat de sa parole.

L'engagement de l'Etat porte d'abord sur l'impartialité qui doit inspirer l'action de tous ceux qui exercent une autorité en son nom sur le territoire.

L'Etat s'engage également à mettre en œuvre sur le territoire les moyens budgétaires nécessaires à l'application de la présente loi.

A cet égard, les interventions budgétaires en volume de l'Etat sur le territoire, effectuées directement dans le cadre de ses compétences ou au profit des collectivités seront au moins égales à ce qu'elles seront en 1989 et seront régulièrement revalorisées.

Les investissements de l'Etat seront répartis de telle manière que pour chaque période d'application des contrats de développement leur répartition soit d'un quart dans la région sud et trois quart dans les deux autres régions. L'Etat contribuera ainsi de manière décisive au rééquilibrage du territoire.

Bâtir ensemble l'avenir suppose que soit éclairci préalablement le passé.

C'est la raison pour laquelle le projet de loi prévoit l'indemnisation des dommages causés aux personnes et aux biens par des actes de violence en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie et l'amnistie des infractions commises à l'occasion des mêmes événements, à l'exception des plus graves.

L'Etat est enfin le garant de l'application des engagements des formations politiques néo-calédoniennes traduits dans le présent projet de loi.

Dans ce but, il se réunira avec les autorités du territoire et des provinces en un comité de suivi qui fera périodiquement le point de l'application de la loi et des contrats de développement et procédera à la fin de 1992 à un bilan des premières années de leur application afin, notamment, de déterminer si un infléchissement des orientations précédemment retenues se révèle nécessaire. »

M. Le Pensec : une étape

Avant la cérémonie de signature du protocole d'accord, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a déclaré :

« Ce matin nous venons d'aboutir : c'est un événement presque inespéré si l'on se souvient de la situation dans laquelle se trouvait ce territoire il y a trois mois. Ne regardons plus en arrière. (...) Aujourd'hui n'est pas une arrivée, c'est une étape. Il faudra beaucoup d'efforts, de courage et de confiance, tout au long de ces dix années. Mais les délégations qui se sont réunies ont démontré qu'il n'y avait aucune fatalité de l'échec et de la violence. Il fallait que, passant outre aux critiques, au scepticisme, à l'ironie, au désabusement, des hommes tenaces, forts de leur conviction mais prêts à entendre l'autre, s'acharnent à réussir. Je remercie les membres des deux délégations de la confiance qu'ils ont témoignée au gouvernement en répondant à l'invitation que je leur adressais en son nom. (...)

» Le président de la République écrivait dans la *Lettre à tous les Français* que « le garant de la paix en Nouvelle-Calédonie ne peut être que la République française, qu'il n'est pas d'autre arbitre ». La France ne peut être arbitre que si sa parole inspire confiance.

» L'accord auquel nous sommes parvenus n'a été possible que parce que la confiance dans la parole de la France a été retrouvée.

» Le chef de l'Etat et le premier ministre, en me confiant la responsabilité de ce département ministériel avaient tenu à le souligner.

» Je crois que nous avons aujourd'hui donné corps tous ensemble à une grande espérance. »

La voie ouverte au référendum

(Suite de la première page.)

Comme par miracle l'émotion, à cet instant précis, semblait gommer d'un seul coup d'un seul toutes les fatigues accumulées depuis mercredi. Chacun avait vraiment conscience de vivre un moment historique. *« Un événement presque inespéré »*, commentait M. Le Pensec tandis que, sans le savoir, MM. Ukeiwé et Tjibaou répétaient les mêmes mots en parlant *« d'une grande victoire pour la Calédonie »*.

Et pourtant les ultimes heures de discussions n'ont pas été des plus faciles. Même s'il était admis par tous qu'il valait mieux en finir avant dimanche, chacun a dû faire des concessions. Après une première nuit blanche, les discussions recommencées vendredi à midi n'ont été interrompues en fin d'après-midi que par une visite que l'on peut qualifier de courtoisie des deux délégations à Matignon. Cette visite n'a fait l'objet de la part de M. Michel Rocard, comme de celle de ses invités, d'aucun commentaire. Après le dîner, les travaux ont repris pour huit nouvelles heures.

Cette dernière ligne droite était déterminante. Il s'agissait d'abord de peaufiner la rédaction minutieuse de l'exposé des motifs du fameux projet de loi, texte destiné à être lu à la loupe par tous les habitants du territoire. Il fallait dans le même temps lever les derniers écueils qui encombraient encore le chemin de la réussite du sommet de la rue Oudinot.

La composition d'abord du corps électoral. Le terrain avait été passablement déblayé les jours précédents. Le projet de loi établit finalement que seront appelés aux urnes, dans dix ans, lors du scrutin d'autodétermination de 1998, les électeurs résidant sur le territoire depuis le référendum de 1988. Entre-temps il sera procédé, non pas à une, mais à trois révisions exceptionnelles des listes électorales, en 1989, en 1992 et enfin en 1993.

Régions et « gros sous »

Deuxième point qui faisait encore difficulté : la composition des trois assemblées régionales. Le RPCR était vigilant sur l'équilibre entre le Nord et le Sud. Les chiffres n'ont pas encore été inscrits dans l'avant-projet, mais le principe admis est le suivant : trente-deux conseillers pour la région Sud, quinze pour la région Nord et sept pour la région des îles Loyauté.

Autre point qui a nécessité des heures et des heures de marchandages : ce que M. Tjibaou a appelé crûment le problème *« des gros sous »*. Cela concerne la répartition des compétences entre Etat, territoire et régions, ainsi que le chapitre fourre-tout dit *« des mesures d'accompagnement économique, social et culturel »*. Discussions particulièrement ardues et techniques fondées sur des règles comptables d'administration publique pas faciles à manier. Tractations qui faisaient dire, avec raison, à l'un des conseillers du ministre que si l'argent est *« le nerf de la guerre »*, ces questions de *« gros sous »* sont surtout, en la circonstance, *« le nerf de la paix »*. Les représentants du gouvernement ont dû jouer serré.

L'annonce opportune faite le soir même sur la Cinq par M. Pierre Bérégovoy d'un déblocage de 300 millions de francs dans le budget 1989 pour la Nouvelle-Calédonie n'a sans doute pas peu contribué à arrondir les angles. *« Cette somme*, a relevé le ministre de l'économie, *permettra d'affirmer la solidarité nationale avec le territoire et à ceux qui y habitent de prendre leur destin en main. »*

Libérations provisoires

Restait enfin et surtout à régler le difficile problème de l'amnistie soulevé dès le début des négociations par le FLNKS. Il n'a été abordé officiellement que dans la soirée de vendredi mais, en réalité, il s'est constamment inscrit en toile de fond de ces trois journées de discussions. Dès le départ, le RPCR s'en est tenu à un principe intangible pour lui : l'amnistie générale est irrecevable. L'objectif du FLNKS était en revanche la mise en liberté de ses militants politiques. Jusqu'au bout, ce sujet a été manié comme de la dynamite par les experts du ministère des DOM TOM. Dans la journée, M. Le Pensec avait tout de même commencé à lever un coin du voile en précisant sur TF 1 qu'il ne pensait pas *« que la notion d'amnistie générale serait retenue »* mais que *« si on s'acheminait vers une paix respectée, une paix civile, les conditions pourraient être créées pour un large pardon »*. Les textes rendus publics pour l'instant demeurent sur ce point extrêmement elliptiques. Il est simplement précisé que le titre VII du projet de loi *« traite des dommages directs aux personnes et aux biens causés par des actes de violence en relation avec la détermination du statut de Nouvelle-Calédonie »* et qu'il fixe également *« les conditions de l'amnistie dont bénéficieront les auteurs d'infractions commises à l'occasion de la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie, à l'exclusion des auteurs d'assassinats »*.

Le ministre des DOM-TOM prévoit de livrer une explication de texte mardi. Mais une traduction plus concrète peut d'ores et déjà être donnée. Le principe de l'amnistie générale n'est effectivement pas retenu, ce qui contente le RPCR. Mais en vertu de cette disposition, ce sont au total un peu plus de deux cents personnes qui seront lavées de toutes accusations. Si ce qu'il est convenu d'appeler *« les auteurs de crime de sang »* sont exclus de la loi d'amnistie, il semble acquis que les trente militants canaques, pour la plupart détenus en métropole et qui pourraient être concernés, seront remis avant Noël en liberté provisoire jusqu'à instruction des affaires. Satisfaction est ainsi donnée au FLNKS, M. Tjibaou mesurant pleinement la portée symbolique d'un retour sur le territoire de ses militants ainsi libérés. Au sortir de ces négociations, le chef de file du FLNKS dissimulait mal son plaisir d'avoir ainsi réussi *« à arracher le bout de gras »*.

Toutes ces décisions vont être dans les jours prochains plus amplement détaillées. *« Aujourd'hui*, a conclu M. Le Pensec, *n'est pas une arrivée. C'est une étape. Il faudra beaucoup d'efforts, de courage et de confiance, tout au long de ces dix années. »* La fixation de la date du référendum n'a pas été officiellement évoquée. Tant au ministère des DOM-TOM qu'à Matignon, on fait valoir que cette décision relève maintenant de l'Elysée. Une simple consultation du calendrier permet tout de même de prévoir que cette consultation pourrait raisonnablement être organisée au cours d'un des deux derniers week-ends d'octobre. Ce sont en tout cas les prévisions qui ont cours.

Les deux délégations vont maintenant repartir pour la Nouvelle-Calédonie et rendre des comptes. Samedi matin, M. Tjibaou semblait raisonnablement optimiste sur ses chances de faire avaliser les accords par sa base. Mercredi, M. Rocard accompagné par MM. Bérégovoy, Joxe et Le Pensec quittera Paris pour une visite-éclair sur le territoire. Après avoir eu depuis le 15 juin quelques sueurs froides, il peut partir rassuré. La nuit de vendredi à samedi aura été pour lui aussi une bonne nuit, et la confirmation de l'accord du 26 juin un succès personnel.

DANIEL CARTON.

● ***M. FABIUS : ne pas enterrer M. Chirac.*** — *« Le RPR subit une crise grave et déjà on enterre M. Chirac. C'est aller un peu vite en besogne »*, a déclaré M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, le vendredi 19 août, à Lectoure (Gers) à l'occasion d'une université d'été du PS consacrée aux droits des femmes. *« Quand on voit apparaître au sein du RPR deux courants, l'un très conservateur, l'autre plus progressiste, cela peut être une difficulté. Mais cela peut être aussi pour lui une chance de recentrage. La vie de M. Chirac nous a montré que c'est un homme de ressources et de ressort. Les difficultés du RPR pourraient soit le mettre dans une situation compliquée, soit lui permettre de rebondir. »*

A la préfecture de police de Paris

Le rendez-vous manqué

Rendez-vous manqué, le vendredi 19 août, entre MM. Pierre Joxe et Jacques Chirac. La cérémonie du quarante-quatrième anniversaire des premiers combats engagés à la préfecture de police pour la libération de Paris n'a pas été l'occasion d'une explication entre les deux hommes sur l'affaire de l'annulation de la construction de l'école de police d'Egletons, en Corrèze.

La rencontre avait été envisagée par le ministre de l'intérieur lui-même qui, dans un entretien télévisé au milieu de la polémique sur l'annulation de ce projet (*le Monde* du 5 août), avait indiqué qu'il espérait en parler à cette occasion avec le maire de Paris et député de la Corrèze. M. Chirac, actuellement à l'étranger, s'était fait représenter aux cérémonies de vendredi par une adjointe, Mme Madeleine Anglade. L'entretien, attendu par la presse, n'a donc pas eu lieu.

Après avoir entendu, dans la cour du 19-Août de la préfecture de police, l'hymne aux combattants morts pour la libération de Paris, M. Joxe a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur au nouveau préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, qui vient de remplacer M. Jean Paolini, parti à la retraite. Dans une brève allocution à l'issue de la cérémonie, le ministre a insisté sur l'importance de la *« continuité »* dans le service public mais aussi du *« renouvellement »* des hommes, *« indispensable car, à chaque fois qu'il y a changement, il y a acquisition de capacités nouvelles »*.

M. Joxe a également souligné que l'année qui vient *« va être très dure pour les services de sécurité »* parisiens puisque 1989 sera l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française et que Paris accueillera le prochain sommet des sept pays les plus industrialisés. Il s'est engagé à fournir les *« moyens indispensables »* aux policiers pour relever ce *« défi de l'été 1989 »*.

Proche-Orient

Le règlement du conflit du Golfe

Le cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran est entré en vigueur

Le cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran, accepté par les deux parties, est entré théoriquement en vigueur samedi 20 août, à 3 heures GMT, *ainsi que le prévoyait l'accord obtenu par* le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. L'Irak et l'Iran ont, tôt dans la matinée, confirmé l'événement. La radio de Bagdad, qui diffuse des chansons faisant l'éloge du président Saddam Hussein, a déclaré que la région vivait des *« moments historiques »*. La radio iranienne s'est bornée à affirmer que le cessez-le-feu constitue *« la première étape vers un accord de paix entre l'Irak et l'Iran »*.

***En fait,* Bagdad et Téhéran ont respecté un cessez-le-feu *de facto* dès le 8 août, après que le secrétaire général eut annoncé que les deux parties étaient d'accord pour entamer des pourparlers directs en vue de la mise en œuvre de la résolution 598 du Conseil de sécurité. Depuis, les « bérets bleus » de l'UNIIMOG, le groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Iran et l'Irak, chargé de superviser le cessez-le-feu sous le commandement du général yougoslave Slavo Jovic, *se sont déployés sur des bases* situées des deux côtés du front. Au siège de l'ONU, on souligne que M. Perez de Cuellar a *« reçu l'assurance des deux parties en conflit qu'elles observeront ce cessez-le-feu dans le contexte de l'application intégrale de la résolution 598 »*.**

Néanmoins, on n'écarte pas à l'ONU l'éventualité qu'un moment difficile puisse se présenter lorsque deux navires marchands irakiens, qui devaient appareiller, selon Bagdad, dès 3 heures GMT samedi matin, se trouveront pour la première fois depuis 1980 dans le Golfe et dans le détroit d'Ormuz, l'Iran ayant annoncé qu'il *« se reconnaît le droit de poursuivre ses missions de contrôle des navires »* dans ces eaux *« durant le laps de temps qui séparera le cessez-le-feu de l'établissement de la paix totale »*. Celle-ci sera négociée à partir du 25 août entre les deux ministres des affaires étrangères, l'Irakien Tarek Aziz et l'Iranien Ali Akbar Velayati, au Palais des nations, à Genève, en présence du secrétaire général de l'ONU, actuellement en visite privée à Londres.

A Washington, le Pentagone a « blanchi » l'équipage du croiseur *Vincennes*, qui avait abattu un Airbus civil iranien au-dessus du Golfe le 3 juillet dernier, tout en reconnaissant que des erreurs avaient été commises dans la salle de contrôle du bâtiment. Ces erreurs avaient, dans les heures qui ont suivi la tragédie, conduit le Pentagone à avancer plusieurs éléments pour justifier le tir de missiles contre l'appareil iranien, arguments aujourd'hui démentis par le rapport d'enquête sur cette catastrophe, qui a coûté la vie aux deux cent quatre-vingt-dix occupants de l'avion.

Le commandant du *Vincennes*, le capitaine de vaisseau Will Rogers, a *« agi prudemment en fonction de l'information dont il disposait »*, a déclaré vendredi le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, qui présentait une version expurgée du rapport d'enquête. Etant données les conditions dans lesquelles le *Vincennes* se trouvait, le capitaine Rogers *« a fait ce que la nation attendait de lui »*, a estimé le chef de l'état-major interarmes, l'amiral William Crowe, en estimant que *« l'Iran doit être considéré comme le principal responsable de la tragédie »* en ayant autorisé le vol d'un appareil civil dans une zone de combats.

Il a ajouté que les principales erreurs commises par le commandant du *Vincennes* ont été de conclure que l'appareil descendait alors qu'il montait et d'estimer que l'Airbus émettait un signal l'identifiant comme un avion militaire. — *(AFP.)*

La colère des pasdarans

(Suite de la première page.)

Les récriminations émanent des pasdarans (les gardiens de la révolution), ces « purs et durs » qui constituent le fer de lance de la révolution et qui ont accueilli avec colère la décision de mettre bas les armes. « *Nos responsables,* disent-ils, *devront rendre compte du gâchis dont ils portent l'entière responsabilité* », soulignant toutefois qu'ils gardent leur foi « *dans l'imam et en lui seul* ». « *Pour l'instant,* ajoutent-ils, *tout le monde accepte la résolution 598 parce que l'imam nous l'a demandé et à cause de la gravité de la situation. Mais lorsque le processus de paix sera engagé d'une manière irréversible, les langues se délieront.* »

La crise de confiance entre les pasdarans et le pouvoir semble avoir commencé en avril 1987 à l'occasion des élections législatives qui opposèrent le clan des « radicaux », patronné par Ahmed Khomeiny, le fils de l'imam, aux « conservateurs » de la droite religieuse traditionaliste. En fait, sous des apparences idéologiques, la lutte électorale a été jugée par eux surtout comme une lutte pour le pouvoir en prévision de l'après-Khomeiny. Ceux qu'on appelle à Téhéran les « trois mousquetaires » — Ahmed Khomeiny, l'hodjatoleslam Khoeniha, le procureur de la révolution, et M. Mohtachemi, le ministre de l'intérieur — *ont dans ce but grossièrement manipulé* les élections pour assurer la victoire des « radicaux ».

La « veuve de Mao »

Cette querelle de clocher a eu des effets désastreux sur le moral des pasdarans, qui ne se sont pas gênés pour critiquer ouvertement le fils de Khomeiny et les pouvoirs exorbitants qu'il détient, malgré le fait que, légalement, il n'occupe aucune position officielle dans le régime. Il ne fait pas de doute qu'Ahmed tient son pouvoir du seul fait qu'il est le « *fils de son père* », et certaines mauvaises langues à Téhéran lui prédisent déjà le sort de la « *veuve de Mao* », après la disparition de l'imam.

Les trois mousquetaires sont allés trop loin dans leur offensive contre les « conservateurs » et ont même indisposé M. Rafsandjani, le tout-puissant président du Majlis (le Parlement) en empêchant l'élection de certains de ses amis. Ce dernier s'en est plaint amèrement auprès du Guide de la révolution, quelques jours avant sa nomination au poste de commandant en chef de l'armée le 2 juin, affirmant qu'il déclinait toute responsabilité dans la conduite de la guerre, « *votre fils s'ingérant dans toutes les affaires de l'Etat* ».

M. Rafsandjani partage cependant la méfiance d'Ahmed Khomeiny à l'égard des pasdarans, « *ces empêcheurs de danser en rond* », qui, démoralisés et exaspérés, s'acharnent à dénoncer « *les magouilles et mensonges* » des responsables. La discipline a commencé depuis belle lurette à se relâcher, et les pasdarans mettent en doute ouvertement le système islamique, notamment certains membres du clergé, qu'ils accusent de profiter de la guerre pour s'enrichir *indûment et de manquer de foi religieuse.* La première tâche de M. Rafsandjani — la paix venue — sera donc de rogner les ailes des pasdarans en utilisant éventuellement contre eux « *les tribunaux militaires en temps de guerre destinés à punir les fautifs* », un pouvoir qui *lui a été* octroyé par l'imam dans la lettre où il le nommait à la tête de l'armée.

Selon de nombreux observateurs, c'est cette démoralisation des pasdarans et des bassidjis (volontaires) qui est à l'origine des défaites, autrement inexplicables, de Fao, Chalamcheh et de Majnoun, plus que l'utilisation désormais systématique par les Irakiens des armes chimiques. Celle-ci constitue de toute manière un sujet supplémentaire de récriminations contre les responsables, qui « *n'ont rien prévu pour nous protéger contre ces armes mortelles* ». Plusieurs pasdarans de retour dans leurs villes et villages racontent que les masques à gaz souvent rudimentaires mis à leur disposition se sont révélés totalement inefficaces.

Peu à peu, les fronts se dégarnirent, malgré les appels lancés par les autorités, qui tombent désormais dans l'oreille de sourds. Une campagne pour l'enrôlement de volontaires, lancée à *grands renforts* de publicité après la perte de Chalamcheh, n'a réussi, dit-on, qu'à recruter... deux cent cinquante volontaires à Téhéran. C'était en mai dernier, et même les paysans des campagnes, d'habitude si prompts à *répondre, hésitaient. M. Rafsandjani*, accompagné du chef d'état-major, se rendit alors auprès de l'imam pour lui faire part de la situation, préoccupante sur tous les fronts. Il se plaignit du peu de combativité et de l'incompétence des commandants des pasdarans, rejetant sur eux l'entière responsabilité des déconfitures militaires.

Par la suite, M. Mohsen Rezai, le commandant en chef des pasdarans, nota en public, à juste titre d'ailleurs, que même, avant d'être nommé à la tête de l'armée, M. Rafsandjani assumait depuis près de six ans l'entière responsabilité des opérations militaires. « *On veut,* lança-t-il, *nous faire porter le chapeau.* » La riposte du commandant en chef de l'armée ne tarda pas : appréhendé aussitôt par les agents du ministre des renseignements, M. Raychahri, M. Mohsen Rezai se vit sommé de « *comparaître devant un tribunal militaire ou de se rendre à la télévision pour une séance humiliante d'autocritique* ». Il fut obligé de s'exécuter en endossant l'entière responsabilité des défaites successives, réduisant encore plus le peu de crédit qui lui restait auprès de ses troupes.

Le feu vert aux négociations

L'imam Khomeiny est désormais convaincu de l'impossibilité de l'« *offensive générale* » dont il rêvait depuis un an. En janvier, répondant à une missive des grands ayatollahs Golpayagani et Nadjafi-Marachi qui *lui proposaient leurs services* en vue de « *négocier une paix honorable* », il avait affirmé sur un ton sarcastique : « *Priez pour que Khomeiny meure.* » Cette fois-ci, devant le sombre tableau de la situation militaire que lui dresse M. Rafsandjani, il baisse les bras en affirmant avec colère : « *Faites ce que vous voulez !* » C'est le feu vert aux négociations qu'il a longtemps refusé d'accorder.

Le temps presse. L'hodjatoleslam Rafsandjani sait fort bien qu'il faut agir vite et accepter la résolution 598, tant que l'imam est en vie et avant que les Irakiens n'occupent une partie substantielle du territoire iranien, ce qui exacerberait les passions nationalistes et rendrait impossible tout compromis. Il sait que seul Khomeiny a le charisme nécessaire pour amadouer les adversaires de la résolution 598. Après sa disparition, une telle mesure susciterait de vives oppositions de la part des pasdarans et de violents conflits au sein du régime.

Digne émule de Machiavel, M. Rafsandjani a présenté sa décision d'accepter *la résolution 598* comme étant la « *décision de l'imam* », alors qu'il a tout fait pour convaincre ce dernier qu'il ne restait plus aucune autre solution. Dans sa fameuse déclaration du 20 juillet demandant aux Iraniens d'accepter sans rechigner la résolution du Conseil de sécurité, l'imam Khomeiny laisse cependant entendre que cette dernière est « *l'œuvre des autorités responsables de l'Iran* », c'est-à-dire de *Rafsandjani* et que lui-même a absorbé « *ce poison* » à son corps défendant en modifiant sa politique de « *guerre, guerre jusqu'à la victoire* », pour des raisons que « *je ne souhaite pas mentionner pour l'instant* ».

On sait maintenant que l'imam a changé d'avis au cours d'une séance houleuse de la commission *ad hoc*, qui groupe la plupart des dirigeants de la République islamique et au cours de laquelle il s'en est pris violemment à Rafsandjani en s'écriant, à l'adresse de ce dernier et de ses amis : « *Cela fait six mois que vous êtes en train de préparer des choses à mon insu !* » Le mouvement de colère passé, il s'est incliné en répétant une fois de plus : « *Faites ce que vous voulez !* »

Depuis, il *s'est enfermé* dans sa tour d'ivoire et n'a même pas adressé au début du mois saint de Moharram son message traditionnel aux fidèles. Certains affirment que, en absorbant le « *poison* » du 18 juillet, il est désormais mort politiquement. En tout cas, il a rendu un dernier et immense service aux responsables iraniens en désarmant une opposition jusqu'au-boutiste qui aurait pu être fatale au régime.

Est-il vraiment au bout de son rouleau, comme certains l'affirment, et est-il atteint d'une grave maladie, en l'occurrence un cancer du foie, ainsi que l'ont affirmé les services de renseignements américains ? Rien n'est moins sûr. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'il est de plus en plus âgé — quatre-vingt-six ou quatre-vingt-huit ans, selon les estimations — et qu'il a été profondément choqué par le cours des événements.

Au cours des récents mois, il a activement préparé sa succession en se déchargeant progressivement de la gestion du pays. En février, il a créé une commission *ad hoc* chargée d'arbitrer les querelles entre les gardiens de la Constitution et le Parlement, et qui regroupe les principaux responsables des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire : une préfiguration de ce que pourrait être la *future direction* collégiale intérimaire en cas de disparition de l'imam.

« *Après Khomeiny,* déclare un politicien chevronné proche du sérail islamique, *il n'y aura pas un seul dirigeant suprême comme cela était le cas jusqu'à présent. En effet, il n'existe aucun religieux susceptible de remplir le rôle qu'a joué jusqu'à présent l'imam et disposant de son charisme. Ils seront donc obligés de coopérer pour pouvoir survivre.* » Théoriquement, l'ayatollah Montazeri est le dauphin désigné aux termes de la Constitution par l'assemblée des experts. Mais même s'il est confirmé dans ses fonctions de successeur de l'imam, ce dont de plus en plus d'observateurs doutent, il aura besoin du concours d'Ahmed Khomeiny et de M. Rafsandjani pour pouvoir gouverner.

Pour l'instant, ses rapports avec ces derniers laissent à désirer. L'ayatollah Montazeri n'a pas oublié le cas douloureux de Sayed Mehdi Hachemi, le frère de son gendre, exécuté en septembre 1987 pour *diverses activités « criminelles »*, lesquelles, malgré tout ce qu'on a pu dire à l'époque, faisaient partie de la ligne politique officielle de la République islamique. De même, l'ayatollah Montazeri demeure jusqu'à aujourd'hui un chaud partisan de l'exportation de la révolution, alors que *M. Rafsandjani s'efforce désespérément* de réparer les dégâts que cette politique a causés à la diplomatie iranienne en accentuant l'isolement international du pays. Enfin M. Montazeri préconise une « *société ouverte* » favorisant le multipartisme et s'oppose à la politique de « main de fer » adoptée contre l'opposition légale représentée par le mouvement de libération de l'Iran de M. Mehdi Bazargan.

Autant de divergences qui rendent la collaboration entre le dauphin de Khomeiny et ceux qui actuellement détiennent l'essentiel du pouvoir à Téhéran particulièrement malaisée. Pour amener le patriarche de Qom à résipiscence, ses adversaires, dont Ahmed Khomeiny et le redoutable hodjatoleslam Raychahri, gendre de l'ayatollah Mechkini — ce dernier, dit-on, aurait bien voulu être le dauphin de l'imam — affirment périodiquement qu'il existe dans le pays un fort courant favorable à la création d'un conseil de tutelle de trois à cinq religieux en cas de disparition de l'imam. Ils laissent ainsi entendre que l'imam, qui a récemment réécrit son testament politique, n'est pas favorable à la désignation de l'ayatollah Montazeri comme son unique successeur et pencherait plutôt vers la formule collégiale prévue par la Constitution.

Normalisation avec le « Grand Satan » ?

Autre sujet de friction possible à l'intérieur du pouvoir islamique : la normalisation des relations avec les États-Unis. Celle-ci vient d'être réclamée par le quotidien *Ettelaat*, et plusieurs indices tendent à indiquer *que M. Rafsandjani est prêt à* mettre les bouchées doubles pour obtenir la reprise des relations avec Washington. Des rumeurs persistantes, évidemment invérifiables, affirment que « *l'antre du Grand Satan* », c'est-à-dire l'ambassade des *États-Unis, occupée depuis 1980* par les « *étudiants de la ligne de l'imam* », qui s'y livrent à différents travaux anti-américains, est en cours de nettoyage pour être remis à ses propriétaires.

La conférence internationale sur *la guerre et l'agression, qui vient* de se tenir à Téhéran avec la participation d'un fort contingent d'universitaires américains, a constitué une sorte d'appel du pied aux États-Unis. Dans le discours de clôture, M. Rafsandjani a souligné que le « *marxisme avait amorcé dans les pays de la région un déclin subit à la suite de la victoire de la révolution islamique en Iran, où il n'existe aucun terrain propice à la propagation du communisme* ». Une manière discrète d'inviter les États-Unis à établir de bonnes relations avec Téhéran au lieu d'appuyer l'Arabie saoudite « *qui est loin d'être une démocratie et où il n'existe ni lois ni élections* ».

La normalisation avec Washington ne sera cependant pas une entreprise aisée, car les écueils psycholo*giques sont très forts de* part et d'autre. On ne peut circuler dans Téhéran sans rencontrer à tous les coins de rue l'inscription « *Marg Bar Amrica !* » (« A bas les États-Unis ! ») et les halls des grands hôtels sont inévitablement décorés d'un « *Down with the U.S.A.* » écrit en lettres capitales géantes. Il sera d'autant plus difficile d'annuler ce mot d'ordre du jour au lendemain que bon nombre d'Iraniens soupçonnent M. Rafsandjani de viser non seulement à une reprise des relations diplomatiques avec les États-Unis, mais également et surtout à un rapprochement politique avec Washington.

On n'a pas oublié ici le rôle joué par le président du Majlis dans l'affaire de l'« Irangate » et tout récemment encore les pasdarans ont distribué à Téhéran des posters représentant une bannière étoilée dans le centre de laquelle on pouvait reconnaître clairement le visage de Rafsandjani.

Une manière comme une autre d'affirmer que toute l'opération de paix actuellement en cours constitue une « opération américaine » imposée à l'Iran par Washington.

JEAN GUEYRAS.

La politique d'Israël dans les territoires occupés

Le CICR et les Etats-Unis réclament l'arrêt des bannissements de Palestiniens

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a protesté, vendredi 19 août, contre l'ordre donné par Israël de bannir vingt-cinq ressortissants des territoires occupés, lançant un appel solennel *pour que cessent ces pratiques qualifiées* d'« *infraction grave à la quatrième convention de Genève* ».

L'organisme humanitaire rappelle que « *les transferts forcés, en masse ou individuels, hors des territoires occupés sont interdits, quel qu'en soit le motif* ». Il ajoute qu'il a déjà protesté à plusieurs reprises auprès des autorités israéliennes contre toutes les mesures contraires à la convention de Genève telles que « *destruction ou murage de maisons, interdiction de cultiver, interdiction de voyager, restriction à l'activité économique* ».

Pour sa part, le gouvernement américain a une nouvelle fois condamné les bannissements de Palestiniens. « *Nous sommes opposés à la politique de bannissement appliquée par Israël*, a rappelé le porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley. *Si des individus ont commis des crimes, ils devraient être jugés et punis dans le respect du droit.* » Jeudi, nous indique notre correspondante à Genève, le CIRC avait déjà vivement réagi à la suite de la mort de deux Palestiniens internés administratifs, le 16 août, dans le centre militaire de détention de Queziot, situé dans le désert du Néguev (Israël), où sont incarcérées deux mille cinq cents personnes en provenance des territoires occupés (*le Monde* du 18 août).

Depuis l'ouverture, en mars 1988, de ce centre, le CIRC a souligné auprès des autorités israéliennes, à plus d'une reprise, que la détention dans des conditions morales et climatiques éprouvantes n'était pas compatible avec les dispositions de la quatrième convention de Genève et qu'elle pouvait être la source de troubles graves.

A l'invitation du groupe socialiste

M. Arafat prendra la parole en septembre devant le Parlement européen

M. Yasser Arafat doit faire une intervention devant le Parlement européen à Strasbourg, entre le 12 et le 14 septembre, à l'invitation du groupe socialiste de cette assemblée. Le leader de l'OLP, qui est ensuite attendu à New-York, où il doit s'adresser à l'Assemblée des Nations unies, a fait récemment plusieurs visites en Europe, notamment à Rome et à Lisbonne. Mais ce sera la première fois qu'il s'exprimera devant une institution représentant la Communauté européenne.

L'initiative est partie du bureau du groupe socialiste européen qui, ayant reçu à plusieurs reprises M. Shimon Pérès, la dernière fois au mois de juin, « *considérait comme normal* », dit-on rue de Solferino, d'entendre le chef de l'OLP. Une invitation fut portée en main propre à Tunis à M. Arafat par un député européen du SPD ouest-allemand.

Elle prêta à discussions au sein de la centrale palestinienne, où certains auraient, semble-t-il, préféré que M. Arafat fût convié à Strasbourg par le Parlement européen en tant que tel plutôt que par un seul groupe parlementaire. L'acceptation de M. Arafat arriva cependant peu après la décision du roi Hussein de se « *désengager* » de la Cisjordanie.

Mais cette invitation semble surtout avoir donné lieu à controverses du côté de ceux mêmes qui la lançaient : les socialistes européens et notamment les Français. Pour commencer par les considérations les plus locales, la venue de M. Arafat va coïncider avec la campagne pour les élections cantonales et, dit-on au PS, risque d'engendrer « *un climat émotionnel pas très favorable* ». Les socialistes français ont ainsi essayé, mais sans succès, d'en reculer la date. D'autant que le président de l'Etat d'Israël est attendu en visite officielle à Paris début octobre et que certains craignent que le leader de l'OLP ne fasse à Strasbourg des annonces éventuellement embarrassantes pour les hôtes français de M. Herzog. Enfin, cette tribune offerte au leader de l'OLP par les socialistes européens risque également, en période préélectorale en Israël, de gêner M. Shimon Pérès, membre comme eux de l'Internationale socialiste.

Reste à savoir quelle sera la teneur du discours et des rencontres du chef de l'OLP. Du côté de la centrale palestinienne, on affirme que M. Arafat n'a pas l'intention de se déplacer pour rien. Le bruit court, à Tunis, que le Conseil national palestinien — très attendu puisque c'est là que doivent être arrêtées les positions palestiniennes en regard de la situation nouvelle créée par la décision du *roi Hussein*, — ne se tiendrait qu'aux alentours du 20 septembre. Dans cette hypothèse, M. Arafat ne saurait par trop s'avancer dans ses déclarations à Strasbourg, le 13. Il pourrait, en revanche, mettre à profit son passage en France pour avoir des contacts avec des dirigeants français. Et il serait surprenant qu'on ne se prépare pas, à Paris, à une telle éventualité, même si l'on affirme aujourd'hui, au Quai d'Orsay, que la venue du leader palestinien est du strict ressort du Parlement européen.

CLAIRE TRÉAN.

JUSTICE

Malaise à la prison des Baumettes de Marseille

Les surveillants craignent l'instauration d'un « caïdat » parmi les détenus

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après le blocus des écrous qu'ils avaient décidé il y a quelques mois (*le Monde* du 17 novembre 1987), les *surveillants* de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille envisagent de déclencher un nouveau *« mouvement de mécontentement »* pour obtenir une amélioration de leurs conditions de travail. Dans un communiqué particulièrement virulent, l'intersyndicale UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire, majoritaire) CGT et FO a dénoncé, le 17 août, *« l'incompétence et l'irresponsabilité »* de la direction, qu'elle accuse également d'un *« laxisme intérieur qui amène une insécurité totale pour le personnel de surveillance »*. Craignant l'instauration d'un *« caïdat »* dans la prison, elle demande *« une inspection de l'administration pénitentiaire et des services de police »*, à laquelle elle veut être associée.

Le « ras-le-bol » des surveillants des Baumettes a son origine dans une série d'incidents récents qui illustrent, selon l'intersyndicale, une grave déterioration du climat au sein de l'établissement. En moins d'une semaine, du 11 au 16 août, la maison d'arrêt a été le théâtre d'une tentative d'évasion, de la rébellion d'un détenu (monté sur les toits d'un bâtiment) et d'une agression d'un surveillant, ainsi que, à l'extérieur de la prison, de la déprédation de deux véhicules et d'un attentat à la bombe contre un troisième appartenant à des membres du personnel pénitentiaire. *« Trop, c'est trop »*, s'indigne le porte-parole de l'intersyndicale, M. Jacques Struzinski, secrétaire régional de l'UFAP.

Les organisations syndicales mettent essentiellement en cause la politique considérée comme exagérément libérale de la direction à l'égard de la population pénale. Et ce, au détriment de l'autorité du personnel. Les responsables syndicaux visent plus particulièrement le comportement des délégués de détenus qui ont été mis en place après la création, l'an dernier, d'une association socio-culturelle destinée à développer les activités extra-cellulaires.

Les prérogatives de la « voyoucratie »

La maison d'arrêt des Baumettes avait pris du retard par rapport à d'autres prisons en ce qui concerne ces activités, autofinancées, d'éveil, de détente et de loisirs préconisées par l'administration pénitentiaire pour atténuer les tensions. En quelques mois, ces activités se sont considérablement développées : du football et de la musculation en passant par le théâtre, la musique, la peinture, l'informatique et jusqu'à un circuit interne de télévision géré par les détenus.

« Nous sommes favorables à ces activités, explique M. Jacques Struzinski, *mais à condition qu'elles soient contrôlées car certaines, comme l'informatique et la télévision, peuvent être détournées de leur but, et que des moyens nous soient donnés pour assumer les charges nouvelles de travail qu'elles représentent. Or elles étaient l'occasion d'un laxisme généralisé. Les délégués de détenus, qui bizarrement sont choisis parmi la « voyoucratie » habituelle du quatrième étage, se sont arrogé des prérogatives exorbitantes. Ils circulent quasi librement toute la journée dans la maison d'arrêt et commettent des infractions au règlement qui ne sont pas, ou très peu, sanctionnées. A leur exemple, la population pénale ne nous écoute et ne nous obéit qu'avec difficulté. Nos rapports restent souvent lettre morte, sauf lorsqu'il s'agit de Maghrébins ou de pauvres types qui sont, eux, aussitôt châtiés.*

» Cette situation, ajoute M. Struzinski, *crée une insécurité grandissante. Nous sommes de plus en plus en butte à des agressions verbales et même, on vient de le voir, physiques. Nous vivons dans la peur d'une prise d'otages alors que, paradoxalement, des systèmes de sécurité ont été modernisés et renforcés depuis les mutineries de l'été 1987. Bref, nous craignons d'arriver au régime des prisons italiennes ou américaines avec un « caïdat » qui déciderait de tout. Il est temps de faire machine en arrière, mais dans un an il sera trop tard. »*

Les organisations syndicales réclament aussi une nouvelle révision de l'organigramme de la prison après celle, selon elles, insuffisante qui a eu lieu en novembre 1987. Elles estiment qu'une augmentation des effectifs de vingt-cinq à trente agents serait nécessaire pour assurer une prise normale des repos hebdomadaires (1).

Sans nier le malaise qui se fait jour parmi le personnel, la direction de l'établissement refuse la plupart des critiques. *« Après les mutineries de l'été dernier*, explique M. Alain Muzi, directeur adjoint de la maison d'arrêt, *il fallait repartir sur des bases nouvelles avec un personnel motivé et responsabilisé. L'un des problèmes apparus à l'époque était le manque d'activités offertes aux détenus. Les nouvelles activités, c'est vrai, ont modifié l'ambiance dans la prison, mais chaque fois qu'un des principes de fonctionnement a changé, nous l'avons expliqué au personnel par le biais des organisations syndicales.*

» Les activités de la prison sont, par ailleurs, contrôlées par des commissions de surveillance, des magistrats, la direction régionale de l'administration pénitentiaire et les services de l'administration centrale. On nous accuse à tort d'avoir cédé à la pression des détenus et d'avoir lâché du lest par crainte d'un été chaud. Une politique d'établissement ne se mène pas au jour le jour, et la nôtre s'inscrit entièrement dans les directives données par la chancellerie. Elle a notamment pour but une meilleure sécurité du personnel. »

Quarante-cinq jours de cachot

Au sujet des délégués de détenus, les versions données par l'intersyndicale et par la direction sont totalement divergentes. Selon les syndicats, ces délégués seraient au nombre de huit, auxquels s'ajouteraient une vingtaine de suppléants officieux. Selon la direction, deux seulement ont été élus par un collège restreint de codétenus pour siéger au conseil d'administration de l'association socio-culturelle.

« Si un délégué profite de son statut pour enfreindre le règlement intérieur, précise M. Muzi, *il est aussitôt sanctionné. Dans une prison*, poursuit-il, *il y a toujours des détenus qui, compte tenu de leur personnalité et de leur palmarès, veulent s'ériger en meneurs. Mais, de là à entériner l'idée qu'ils traiteraient d'égal à égal avec la direction pour modifier le fonctionnement de l'établissement, il n'en est pas question et il n'en sera jamais question. Il est totalement faux, par ailleurs, de prétendre que les sanctions seraient distribuées en fonction de l'ethnie des détenus ou que nous manquerions de rigueur. L'agresseur d'un surveillant a ainsi comparu devant le prétoire (2), qui lui a infligé une peine maximale, soit quarante-cinq jours de cachot. »*

L'intersyndicale, qui demande la mutation du directeur adjoint et de certains cadres de l'établissement, se dit prête à *« faire aboutir coûte que coûte »* ses revendications. Elle envisage de lancer, le 25 août, une sorte d'ultimatum à la direction de l'administration pénitentiaire et d'observer, le cas échéant, un mouvement qui pourrait prendre la forme d'une grève du zèle.

GUY PORTE.

(1) Les effectifs de surveillants à la prison des Baumettes sont actuellement de 415 contre 402 en novembre 1987, pour un peu moins de 2 000 détenus. La direction admet que quelques agents supplémentaires seraient nécessaires pour assurer les mouvements externes.

(2) Tribunal interne de l'établissement qui fonctionne deux fois par semaine.

● **Mort d'un détenu à la prison de Béthune.** — James Richardson, trente-neuf ans, un détenu de nationalité britannique, est mort jeudi 18 août à la maison d'arrêt de Béthune (Pas-de-Calais), où il était incarcéré pour usage et trafic de stupéfiants. Interpellé en février dernier à Boulogne-sur-Mer, il a été trouvé dans un état comateux par ses compagnons de cellule et n'a pu être réanimé. Une autopsie a été ordonnée.

L'affaire du commissaire Jobic

Deux nouveaux dossiers confiés au tribunal de Paris échappent au juge Hayat

La chambre criminelle de la Cour de cassation a confié, vendredi 19 août, au tribunal de Paris, l'instruction de deux dossiers dans lesquels de nouvelles inculpations pourraient être notifiées au commissaire Yves Jobic (*le Monde* du 10 août). Ces deux nouveaux dossiers seront donc instruits par un juge d'instruction de Paris, qui n'a pas encore été désigné. Ils échappent, en conséquence, au juge d'instruction de Nanterre, M. Jean-Michel Hayat, qui, cependant, reste chargé du dossier dans lequel le commissaire Jobic a été inculpé, le 28 novembre 1987, de proxénétisme aggravé.

La Cour de cassation, présidée par M. Henri Angevin, était saisie d'une première requête en désignation de juridiction, transmise par le procureur de la République de Nanterre. Selon cette requête, M. Jobic *« est susceptible d'être inculpé de subornation de témoin »*. Le commissaire de police est soupçonné d'avoir menacé des prostituées de la rue de Budapest à Paris qui sont des témoins à charge dans le dossier concernant le proxénétisme aggravé.

La seconde requête dont était saisie la Cour de cassation émanait du procureur de la République de Paris. Selon cette requête, M. Jobic *« est susceptible d'être inculpé de falsification de documents administratifs et de recels de vol »*. Il s'agirait de la fourniture par M. Jobic d'un permis de conduire à un indicateur.

SPORTS

Après avoir sélectionné ses athlètes

La France vise un minimum de quinze médailles aux Jeux olympiques de Séoul

Deux cent quatre-vingt-six athlètes français se rendront à Séoul du 17 septembre au 3 octobre prochains pour participer aux Jeux olympiques. Ainsi en a décidé la commission du sport de haut niveau qui terminait vendredi 19 août l'examen des dossiers des dix-neuf fédérations qui seront représentées sur les vingt-trois concernées par le programme olympique. Le critère essentiel de sélection a été la possibilité d'obtenir une place de demi-finaliste, c'est-à-dire dans les seize meilleurs mondiaux.

Dix champions du monde en titre font partie de cette sélection. Selon M. Nelson Paillou, président du comité national olympique (CNOSF), cela devrait permettre à la France de placer des concurrents sur le podium dans douze sports. La « fourchette » de M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, est de quinze à vingt médailles, sans précision sur la nature du métal.

Pour effectuer cette sélection, la commission s'est rendue aux arguments des techniciens des disciplines concernées. Ainsi, outre le champion olympique de saut à la perche, Pierre Quinon, se trouvent écartés Richard Vivien, champion du monde cycliste sur route en 1987, Laurence Elloy, troisième sur 100 mètres haies aux championnats de France, et une équipe féminine de 4 × 100 mètres nage libre... En revanche, la fédération d'athlétisme a utilement plaidé pour Florence Colle (100 mètres haies), Marie-Josée Perec (200 mètres) et Christophe Tourret (110 mètres haies) et celle de natation pour Franck Schott (100 mètres dos).

Dans les sports d'équipe, la qualification a été obtenue lors de tournois préliminaires. Ainsi, l'équipe de football, médaillée d'or à Los Angeles, ne fera pas le voyage de Séoul. L'équipe de basket-ball non plus, alors que les volleyeurs et les joueurs de polo ont gagné leur place olympique.

La délégation nationale sera également composée de 179 accompagnateurs, comprenant 83 entraîneurs, 29 techniciens, 32 médecins ou kinésithérapeutes, 18 dirigeants fédéraux et 17 cadres administratifs.

Les « 286 »

ATHLÉTISME

MESSIEURS : **Quénéhervé, Marie-Rose, Morinière, Sangouma, Troubal, Lauret** (100 m, 200 m et 4 × 100 m) ; **Geoffroy** (1 500 m) ; **Arpin, Thiébaut, Prianon** (5 000 m et 10 000 m) ; **Lazare, Gonzales** (marathon) ; **Pannier, Le Stum** (3 000 m steeple) ; **Caristan, Tourret** (110 m haies) ; **Brige** (longueur) ; **Vigneron, Collet, D'Encausse** (perche) ; **Journoud** (disque) ; **Lefèvre, Bertimon, Laporte ou Lakafia** (javelot) ; **Blondel, Plaziat** (décathlon) ; **Corre, Fesselier, Lemercier, Neff, Neisse, Toutain** (marche). Remplaçants : **Quinon** (perche) ; **Laporte ou Lakafia** (javelot).

DAMES : **L. Bily, M.-C. Cazier, F. Leroux, P. Girard, M. Leroy** (100 m, 200 m, 4 × 100 m) ; **M.-J. Perec** (200 m, 4 × 100 m, 4 × 400 m) ; **F. Ficher, E. Elien, N. Simon, J. Mato ou N. Debois** (4 × 400 m) ; **H. P. Duros** (3 000 m) ; **A. Sergent** (3 000 et 10 000 m), **M. Lelut, J. Villeton** (marathon) ; **F. Colle, A. Piquereau, M. Ewanje-Epée** (100 m haies) ; **H. Huart,** (400 m haies ; **C. Beaugeant** (400 m haies et heptathlon) ; **M. Ewanje-Epée, M. Beaugendre** (hauteur) ; **N. Auzeil** (javelot). Remplaçante : **L. Elloy** (110 m haies).

AVIRON

MESSIEURS : **Body** (skiff) ; **Lecointe, Pons, Martigne, Bahuaud** (quatre sans barreur). Remplaçants : **Lacasa, Perahia.**

DAMES : **C. Lafon, Ch. Gossé, Ch. Dubosquelle, M. Coupat** (quatre de couple). Remplaçante : **L. Briero.**

BOXE

Desavoye (mouche) ; **Augustin** (coq) ; **Proto** (super-léger) ; **Boudouani** (mi-moyen).

CANOË-KAYAK

MESSIEURS : **Brégeon, Lazak** (K2 500) ; **Boccara, Boucherit** (K2 1000) ; **Lubac, Petitbois, Legras, Vavasseur** (K4 1000) ; **Bettin, Renaud** (C2 500) ; **Hoyer, Sylvoz** (C2 1000).

DAMES : **S. Cuvilly, C. Leroux, V. Vandamme, B. Basson** (K4 500).

CYCLISME

MESSIEURS : **Bezault, Faivre-Pierret, Henlot, Lance, Laurent** (100 km par équipes) ; **Carlin, Laffilée, Richard** (route individuelle) ; **Vivien** (remplaçant route) ; **Colas** (vitesse) ; **Magné** (kilomètre) ; **Dagorne, Gault, Lino, Pasgrimaud, Potié** (poursuite par équipes).

DAMES : **J. Longo, C. Marsal, C. Odin** (route) ; **V. Simonnet** (remplaçante route) ; **I. Gautheron** (vitesse).

ÉQUITATION

Bourdy, Cottier, Durand, Robert, Rozier (saut d'obstacles) ; **Berthet, Lacour, Morvillers, Teulière, M.-C. Duroy** (concours complet) ; **D. D'Esme, M. Otto-Crepin, Flament, Limousin** (dressage).

ESCRIME

MESSIEURS : **Bel, Hocine, Groc, Lhotellier, Omnès** (fleuret masculin) ; **Riboud, Srecki, Henry, Boisse, Lenglet** (épée) ; **Lamour, Guichot, Ducheix, Granger-Veyron, Delrieu** (sabre).

DAMES : **B. Gaudin, G. Meygret, L. Modaine, J. Spennato, N. Pallet** (fleuret féminin).

GYMNASTIQUE

MESSIEURS : **Mattioni, Cairon, Mayer, Carmona, Pecqueux, Chevalier, Longuépée, Canterman** (épreuve individuelle et par équipes).

DAMES : **K. Boucher, C. Romano, A.-M. Bauduin** (épreuves individuelles) ; **S. Cottel** (GRS).

HALTÉROPHILIE

Arnou, Fombertasse (56 kg), **Gondran** (60 kg), **Tournefier** (100 kg).

JUDO

Roux (60 kg), **Carabetta** (65 kg), **Alexandre** (71 kg), **Tayot** (78 kg), **Cann** (86 kg), **Traineau** (95 kg), **Vachon** (+ 95 kg).

LUTTE

Libre : **Bourdin** (52 kg), **Santoro** (68 kg), **Beudet** (74 kg). Gréco-romaine : **Robert** (52 kg), **Mourier** (57 kg), **Jalabert** (62 kg), **Abrial** (68 kg), **Mischler** (74 kg), **Court** (90 kg).

NATATION

MESSIEURS : **Bordeau** (200 m papillon, 200 m et 400 m quatre nages), **Boucher** (100 m dos, 4×100 m quatre nages), **Caron** (50, 100 et 200 m, 4×100 m, 4×100 m quatre nages, 4×200 m), **Depickère** (200 m, 100 m papillon, 4×200 m, 4×100 m quatre nages), **Fougeroud** (4×200 m), **Gutzeit** (4×100 m), **Holderbach** (200 m dos), **Iacono** (1 500 m), **Journet** (400 m quatre nages), **Kalfayan** (100 m, 4×100 m), **Leblanc** (200 m brasse), **Marchand** (1 500 m), **Neuville** (4×100 m), **Pénicaud** (200 m brasse, 4×100 m quatre nages), **Pou** (4×200 m), **Schott** (100 m dos, 4×100 m quatre nages).

DAMES : **Bojaryn** (200 m brasse), **Delord** (100 m papillon), **Faure** (800 m), **Guillou** (4×100 m quatre nages), **Louvrier** (100 m brasse, 4×100 m quatre nages), **Magnier** (400 m quatre nages), **Plewinski** (100 m papillon, 4×100 m quatre nages), **Prunier** (200 m, 400 m, 800 m), **Suplot** (200 m papillon).

Plongeon messieurs : **Nalliod** (tremplin), **Pierre** (haut vol).

Natation synchronisée : **Hermine** (duo, solo), **Schuler** (duo), **Capron** (duo).

Water-polo : **Alimondo, Bouet, Boyadjian, Brisfer, Marc Crousillat, Michel Crousillat, Garsau, Hervé, Idoux, Jeleff, Marischael, Perot, Volpi.**

PENTATHLON MODERNE

Bouzou, Ruer, Génard. Remplaçant : **J.-P. Guyomarch.**

TENNIS

MESSIEURS : **Leconte, Forget.**

DAMES : **I. Demongeot, N. Tauziat.**

TENNIS DE TABLE

MESSIEURS : **Birocheau, Gatien.**

TIR

MESSIEURS : **Berthelot, Badiou** (carabine 10 m), **Amat, Bessy** (carabine 50 m et trois positions), **Tricoire** (sanglier courant), **Guelpa** (fosse), **Kessel** (vitesse), **Lanfranchi, Tyssier** (skeet), **Bremont** (pistolet 10 m), **Cola** (pistolet 10 m et libre), **Deprez** (pistolet libre).

DAMES : **D. Auprêre, V. Malet** (carabine 10 m), **D. Esnault, I. Héberlé** (carabine trois positions), **R. Morin** (pistolet 10 m), **E. Manchon** (pistolet 10 m et 25 m), **M. Guepin** (pistolet 25 m).

TIR A L'ARC

MESSIEURS : **Franklet, Heck, Venant.**

DAMES : **M.-J. Bazin, N. Hibon, C. Pellien.**

VOILE

MESSIEURS : **Nagy** (planche à voile), **Choley** (Finn), **Delage, Ferré** (Flying Dutchman), **Peponnet, Pillot** (470), **Lederoff, Henard** (Tornado), **Kermarec, Phelipon, Dripaux** (Soling), **Brenac, Quintin, Quernec** (remplaçants).

DAMES : **F. Lebrun, S. Berge** (470), **C. Fountaine** (remplaçante).

VOLLEY

Blain, Bouvier, Daflos, Fabiani, Jurkowitz, Martzluff, Mazzon, Meneau, N'Gapeth, Rassard, Salvan, Tillie.

SPORTS DE DÉMONSTRATION

TAEKWONDO : **Boukrouck, Cribaillet, Petez, Theas.**

JUDO FÉMININ : **C. Arnaud, D. Brun, B. Deydier.**

Quinon, réserviste en or

Il y a quatre ans, à Los Angeles, Pierre Quinon était sur la plus haute marche du podium. Cette année, le champion olympique du saut à la perche regardera les Jeux devant son téléviseur. Comme les championnats d'Europe d'athlétisme en 1986. Comme les championnats du monde en 1987.

Handicapé pendant près de trois ans par une grave tendinite, des entorses et deux interventions chirurgicales, Quinon-la-scoumoune a assisté impuissant à l'irrésistible envol de Sergueï Bubka au-dessus de 6 mètres. Pourtant, il n'a jamais désespéré de revenir au sommet. En effet, derrière le « cosmonaute » soviétique, le niveau de la spécialité n'a guère évolué depuis qu'en 1985 il tutoyait régulièrement les barres à 5,90 mètres.

Dans l'ombre, oublié des médias et du public, il a travaillé sans relâche. Mais les minimas olympiques (5,70 m) réussis il y a quinze jours à La Teste (Gironde) n'ont pas suffi. Il y avait quatre perchistes français pour trois places dans la sélection. Sa contre-performance en championnats de France le 14 août a définitivement ébranlé la confiance déjà vacillante des responsables de l'athlétisme national à l'égard de ce grand convalescent. Le couperet de la sélection est tombé : Thierry Vigneron et Philippe Collet seront accompagnés par le tout jeune Philippe d'Encausse.

Le choix de l'avenir contre celui du passé ? A 26 ans, Pierre Quinon est mis en réserve. Il n'ira défendre son titre que si l'un des trois sélectionnés se blesse ou a un autre empêchement. Le perchiste parisien n'est pas homme à miser sur ce genre de malheurs qu'il a trop connus. Il vivra cette nouvelle épreuve sans faire d'esclandre, diluant sa déception dans sa dose d'humour habituelle.

Après sa médaille d'or obtenue par surprise à vingt-deux ans, il s'était détourné spontanément des sirènes de la gloire. Trop jeune ou trop sage, il n'a pas profité de son titre olympique comme un Killy ou un Drut ont pu le faire à l'apogée de leur carrière. *« Ma victoire ne m'a servi à rien »*, a-t-il coutume de dire sans amertume. Elle ne l'a rendu ni riche ni célèbre. S'il avait accepté à l'époque le statut de star qu'on lui promettait, Pierre Quinon aurait-il été recalé par les examinateurs de la Fédération française d'athlétisme et de la commission du sport de haut niveau ?

J.-J. B.

Communication

POINT DE VUE

L'Etat et la création

par Daniel Toscan du Plantier
président d'Unifrance Films

A juste titre les nouveaux responsables de l'audiovisuel ont repris le thème sempiternel de la *« création française »* en essayant de lui tracer de nouveaux contours par l'augmentation de la redevance. Mais il ne faudrait pas que lui soit fait le même sort que celui du triste « mieux-disant culturel » qui restera dans les annales du ridicule et de l'insulte faite au public.

On le sait aujourd'hui : pour des raisons qu'on peut comprendre mais qui ne sont pas pour autant acceptables, il n'y a plus de service public de la télévision, seulement deux entreprises d'Etat qui s'affrontent en terme d'audience avec les chaînes privées, comme elles s'affrontaient déjà aupravant entre elles, avec pratiquement *les mêmes objectifs* et les mêmes moyens, gouvernés par les mêmes lois, celles du marché publicitaire. En économie de marché, c'est le droit et le devoir d'une entreprise que de concurrencer son rival et de le battre. Nous leur souhaitons à tous bonne chance à la seule condition de ne pas accrocher cette démarche sous la bannière de je ne sais quel devoir national.

Dans cette logique qui semble à beaucoup irréversible la vraie question ne serait-elle pas, hélas, de se demander s'il ne faut pas mieux en tirer la conséquence ultime : privatisation. Parce qu'enfin je ne vois pas plus de *« création française »* dans les futurs programmes annoncés que dans « La roue de la fortune » qui ne me semble ni plus *« française »* ni plus *« créative »*.

Ce qui reste de logique au service public se trouve d'abord dans l'obstination des dirigeants de FR 3, efficacement soutenus par la SEPT à maintenir et développer l'exceptionnelle (*dans tous les sens du mot*) ambition des programmes de type « Océaniques ». La notion de *« création française »* suppose une idée, une recherche, une innovation, une différence fondamentale de l'esprit et de la forme des programmes. Décalquer en français les feuilletons américains a, certes, l'avantage de faire tourner des entrepises de production françaises, de créer des emplois, mais nie toute idée d'une spécificité nationale de l'audiovisuel : fabriquer à Montbéliard la même minijupe en jeans qu'à Taïwan n'est pas relancer la haute couture et ne justifie plus l'intervention financière de l'Etat et des contribuables.

Ou le « service public » *décide d'exister comme tel et doit le signifier* par la différence des moyens, des hommes, des critères, des objectifs pour l'éducation d'un public dont on chercherait à développer un autre désir, un autre appétit. Ou il survit *médiocrement à la traîne* de ses concurrents privés aujourd'hui (mais cela ne changerait rien s'il était demain leur égal) et il convient d'en tirer des conséquences plus radicales.

L'Etat ne doit pas rester le maquereau de cette prostitution qui, de toutes façons, se fera plus efficacement sans lui. Il est temps qu'il affirme – l'a-t-il jamais fait ? – sa volonté, son devoir, son projet (autrement qu'en termes réducteurs de cahier des charges) : c'est sans mesurer son audience que Louis XIV veut *Bérénice*.

Selon le « Corriere della Sera »

M. Berlusconi deviendrait le premier actionnaire des éditions Mondadori

Nouveau coup de théâtre dans les conflits de pouvoir qui agitent depuis quelques mois les éditions Mondadori : selon le quotidien milanais *Corriere della Sera*, M. Leonardo Mondadori, neveu du fondateur du groupe, aurait décidé de vendre ses parts à M. Silvio Berlusconi. Le magnat de la télévision privée italienne possédait déjà 7,5 % de l'AMEF, holding qui contrôle les éditions Mondadori. En y ajoutant les 24,5 % de M. Leonardo Mondadori, il deviendrait donc le premier actionnaire du groupe devant la famille Formenton (26,5 %) et M. Carlo De Benedetti (25 %). Le *Corriere della Sera* précise que cette vente d'actions ne prendrait effet qu'en 1991, à condition, toutefois, que le rapport de forces entre actionnaires n'ait pas été modifié d'ici là.

En mai dernier, M. Leonardo Mondadori avait été écarté de la direction du groupe par M. Carlo De Benedetti, allié aux héritiers de Mario Formenton, ancien PDG du groupe et gendre du fondateur. Prenant acte de son échec, M. Mondadori avait décidé de quitter la maison d'édition pour créer sa propre société éditoriale. Mondadori est la première maison d'édition italienne : elle publie quelque mille huit cents ouvrages par an et édite plusieurs journaux, dont l'hebdomadaire *Panorama* (500 000 exemplaires) et quatre quotidiens régionaux. La Mondadori contrôle en outre 50 % de l'influent quotidien romain *la Repubblica* (860 000 exemplaires).

La retransmission des matches *de coupe d'Europe de football*

Accord entre Canal Plus et la Cinq

Canal Plus, TF1 et la Cinq ont conclu un accord concernant la retransmission télévisée des matches de coupe d'Europe de trois des quatre clubs français engagés (Bordeaux, Montpellier et Monaco). La quatrième chaîne, qui détient les droits télévisés de ces matches, a en effet revendu les droits de retransmission aux deux autres chaînes privées. Canal Plus diffusera trois directs (Montpellier-Benfica le 7 septembre, Bordeaux-Dniepropetrovsk et Benfica-Montpellier, le 5 octobre) ; TF1 retransmettra un match en direct (Monaco-Reykjavik le 5 octobre) et un autre en différé (Reyjavik-Monaco, le 6 septembre), tandis que la Cinq diffusera Dniepropetrovsk-Bordeaux en direct le 7 septembre et Montpellier-Benfica en différé ce même jour.

Grâce à cet accord *« l'équilibre financier de l'opération et la qualité des programmes seront préservés »*, a indiqué Charles Biétry, chef du service des sports de Canal Plus, sans révéler pour autant le montant acquitté par la quatrième chaîne pour ces droits exclusifs de retransmission.

Antenne 2 pour sa part diffusera en direct un match : Metz-Anderlecht le 7 septembre et, en différé, Anderlecht-Metz, le 5 octobre.

Aux Etats-Unis

Doubleday attaque le marché du livre en solde

La maison d'édition américaine Bantam Doubleday qui appartient depuis deux ans au premier groupe mondial de communication, la société ouest-allemande Bertelsmann, a décidé de s'attaquer au marché américain du livre en solde. Cette activité croît régulièrement outre-Atlantique et ses ventes annuelles représentent un chiffre supérieur à 640 millions de francs.

« Nous voulons explorer ce nouveau segment du marché éditorial qui nous semble particulièrement prometteur et y gagner la première place », a expliqué le directeur de Bantam, M. Alberto Vitale. Aux Etats-Unis, les livres en solde apparaissent fréquemment dans les librairies où ils sont parfois vendus *avec une réduction de plus de 50 %*. Ces livres, que les libraires rendent aux éditeurs, sont ensuite cédés par ceux-ci à des sociétés spécialisées dans le solde de livres.

Ce marché des « soldes d'édition » est cependant coûteux, leur inventaire représentant des millions de dollars d'investissement. Bantam Doubleday qui se lance sur ce marché va se heurter à l'éditeur Random House, qui prévoit d'acheter Crown Publishing Group. Ce dernier possède déjà l'une des plus importantes sociétés de vente de livres en solde aux Etats-Unis, Outlet Book Co.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4813

HORIZONTALEMENT

I. Grossissent quand ils bouffent beaucoup. Il faut l'arrondir pour qu'il n'y ait plus de poussières. – II. Qui avaient donc été appelés. Un grand mouvement. Peut courir sur le haricot. – III. Mot qui peut valoir un renvoi. Blanchit quand il est étendu. Au nid, c'est une belle découverte. La fin de tout. – IV. Des reptiles dont certains font tout un plat. Dieu. *Qui peut rouler.* – V. Utile pour le lever. Un héros pour les Sudistes. Se rince d'un bon coup. – VI. D'un *auxiliaire. De très* bon goût. – VII. Utilisé pour des vieux pots. Une grande douceur. Qui a fait son apparition. – VIII. Qui n'a donc plus de place. Est ce qu'il est pour celui qui regarde. – IX. Fit du nouveau. Celle de la République ne dura pas longtemps. Qui n'a donc pas été mis dans le bain. – X. Ne semble jamais pressé. Un roi. Qui font donc des économies d'énergie. – XI. Une question pour le psychologue. Un agrément étranger. Peut commencer par lécher ce qu'il va dévorer. – XII. Peut être assimilée à un petit pain. Bon quand il est commun. – XIII. Quand il est grand, n'admet pas le badinage. Circule à l'étranger. Rejoignit le troupeau. – XIV. Comme le blanc, parfois. Pièce de charrue. La peau du sanglier. – XV. Qui n'a rien laissé. Court en Australie. Une boisson inoffensive.

VERTICALEMENT

1. Parfois énoncées quatre par quatre. Etait utilisé pour transporter les pruneaux. – 2. Bien dit. Donna envie de fumer. – 3. Porté par le rat. Patrie de philosophes. Qui a donc un grand col. – 4. Un peu d'espoir. Abréviation pour un métal léger. « Entrée » en matière. Nom qu'on peut donner au morpion ou à la souris. – 5. Son lait était mis dans le bain par des élégantes. Peut être assimilée à la foire. – 6. En France. Se vide après la consultation. Qui ne peut donc pas se présenter. – 7. Fais du tort. Est parfois plein de nœuds. Peut faire des hommes bien trempés. – 8. Finalement exécutés. Utile pour extraire une racine. Participe. – 9. Une fraction de seconde. C'est parfois l'assiette au beurre. Arrête ceux qui respectent le code. – 10. Qui n'a donc pas très bonne mine. Bassin pour les plongeurs. – 11. Animal. Déchiffrées. Se dore au soleil. – 12. Avoir une action. Se coupent plus facilement quand ils sont durs. Un point sur la carte. – 13. Préfixe. Qui n'est donc plus dans son orbite. Bruit. – 14. Pas comme une pierre qui roule. Bourbon, autrefois. – 15. Fixe un œil. Se fait parfois traiter de rat. Rayonne quand elle n'est pas naturelle.

Solution du problème n° 4812

Horizontalement

I. Froideur. – II. Lampistes. – III. Bévue. – IV. Marcassin. – V. Brea. Ce. – VI. Eté. Couac. – VII. Us. Ventru. – VIII. Landier. – IX. Ste. Tel. – X. Us. Réel. – XI. Détresses.

Verticalement

1. Flambeurs. – 2. Râ. Arts. Tue. – 3. Ombrée. Lest. – 4. Ipéca. Va. – 5. Diva. Centre. – 6. Esus. Ondées. – 7. Utes. Utiles. – 8. Ré. Icare. Le. – 9. Sinécur.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Muriel FONTUGNE
et du
docteur Daniel BRASNU,
professeur d'université

le 18 août 1988, à Paris-16e.

Décès

– Olga Abatzieff,
M. et Mme Alexandre Tarrassoff,
M. et Mme Léon Tarrassoff,
Mme Tamara von Mufling-Zieghaus,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Michel N. ABATZIEFF,
née Elisabeth Kevorkof Tarrassoff.

Les obsèques ont eu lieu lundi 22 août.

– M. et Mme Behrouz Jean-Pierre Chahid-Nouraï,
M. Behzad Noël Chahid-Nouraï,
ses enfants,
Cécile, Alexis, Leïli,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hassan CHAHID-NOURAI,
née Eliane Péron,

survenu le 18 août 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

– Mlle Jeanne Sauvan,
M. et Mme Gérard Lambert,
Mme David Lambert
et ses enfants,
M. et *Mme Claude Weuthier Wurmser,*
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur cousine

Mme Odette LAMBERT,

survenu à Nice le 3 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu le 8 août, à Nancy, dans le caveau de famille.

39, route de la Corniche-Fleurie,
06200 Nice.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. Spyros MARCANTONAKIS,

Famille Marcantonakis,
Athènes-La Canée.

– Le président
Et tous les collaborateurs de l'université Paris-X-Nanterre,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marguerite MATHIEU,
docteur de l'université de Bruxelles,
maître de conférences
de l'Institut de latin de Paris-X.

– Toute sa famille
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles MÉLARD,

survenu le 13 août 1988, à l'âge de soixante-seize ans.

– Mia Ponnelle,
sa mère,
Margit Saad-Ponnelle,
son épouse,
Pierre-Dominique et Jean-Philippe,
ses fils,
Margit et Pascal Danel,
ses sœur et beau-frère
et leurs enfants,
Dagmar Friedrich,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre PONNELLE,

le 11 août 1988, à Munich, à l'âge de cinquante-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise, le 19 août 1988.

Un hommage lui sera rendu à Salzbourg (Autriche), le 25 août 1988.

70, avenue Sainte-Marie,
94160 Saint-Mandé.

(Le Monde du 13 août.)

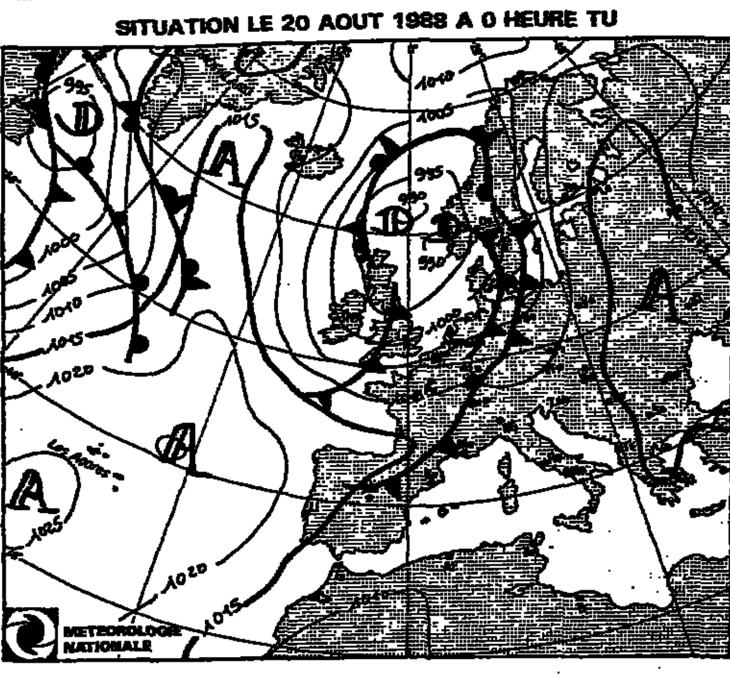
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

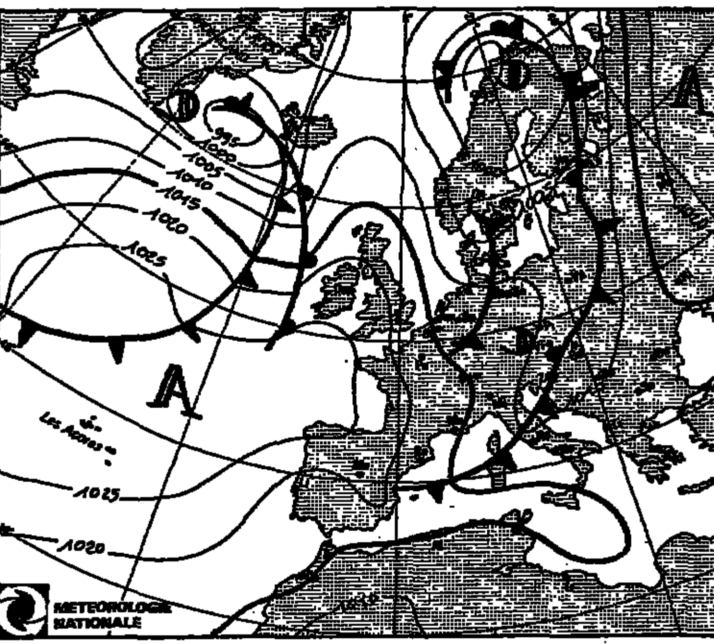
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 août à 0 h et le dimanche 21 août à 24 heures.

Après le passage vendredi et samedi d'une perturbation, de l'air plus frais et instable s'engouffre sur la France, mais son activité sera limitée par la hausse du champ de pression.

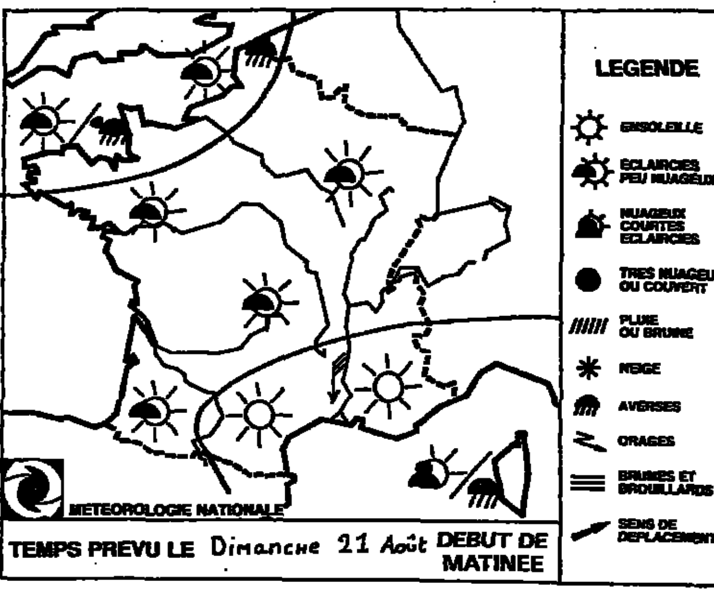
Dimanche : un soleil frais.

La journée sera marquée par une relative fraîcheur. Il fera 12 à 14 degrés tôt le matin, 19 à 23 degrés l'après-midi. La sensation de fraîcheur sera renforcée par le vent d'ouest à nord-ouest, qui sera sensible surtout sur la moitié nord du pays, et dès le matin sur les côtes.

Le ciel des premières heures de la journée sera généralement d'un bleu très pur. Les régions proches de la Manche (nord de la Bretagne, Normandie, Nord-Pas-de-Calais) feront exception, avec des passages nuageux qui pourront donner des averses. Au sud de la Garonne, des passages nuageux.

Dans la journée, le soleil sera prédominant, même si les nuages seront un peu plus abondants sur le Nord-Picardie, le Bassin parisien, le Centre, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, l'Alsace. C'est dans le Nord et sur le relief que l'on risquera une averse, alors que, près de la Manche, on verra une amélioration. L'après-midi et le soir, quelques averses se produiront sur les *régions comprises entre la Belgique, les* Vosges et le Jura.

En Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, ciel dégagé toute la journée : mistral et tramontane souffleront. La tramontane faiblira l'après-midi, alors que le mistral se renforcera (40 km/h dans la vallée du Rhône, 60 km/h sur le littoral). En Corse, passages nuageux et éclaircies, quelques averses l'après-midi. Les températures près de la Méditerranée : 16 à 18 degrés le matin, 26 à 28 degrés l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-08-1988 à 6 heures TU et le 20-08-1988 à 6 heures TU — le 20-08-1988

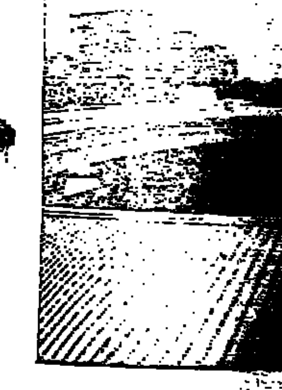
FRANCE			
AJACCIO	30	18	N
BIARRITZ	25	17	A
BORDEAUX	22	16	A
BOURGES	25	14	A
BREST	19	13	A
CAEN	22	13	A
CHERBOURG	19	13	A
CLERMONT-FERR.	30	18	C
DIJON	29	15	C
GRENOBLE St-M-H	35	20	N
LILLE	22	14	A
LIMOGES	21	14	C
LYON	34	17	O
MARSEILLE-MAR.	32	20	C
NANCY	28	16	C
NANTES	22	13	A
NICE	30	23	N
PARIS-MONTS.	24	14	D
PAU	27	15	P
PERPIGNAN	32	22	C
RENNES	23	14	P
ST-ETIENNE	32	17	O
STRASBOURG	31	17	C
TOURS	24	14	D
TOULOUSE	30	17	A
POINTE-A-PITRE	32	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	35	19	D
AMSTERDAM	22	14	A
ATHÈNES	33	25	D
BANGKOK	32	25	O
BARCELONE	31	22	C
BELGRADE	31	17	D
BERLIN	29	17	P
BRUXELLES	22	13	A
LE CAIRE	35	22	D
COPENHAGUE	20	13	N
DAKAR	28	25	N
DELHI	31	26	O
DJERBA	30	23	D
GENÈVE	32	18	O
HONGKONG	29	27	A
ISTANBUL	30	18	D
JÉRUSALEM	31	18	D
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	22	13	N
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	24	14	N
MADRID	36	18	D
MARRAKECH	36	27	D
MEXICO	26	13	A
MILAN	31	22	C
MONTRÉAL	23	9	C
MOSCOU	15	10	A
NAIROBI	22	15	O
NEW-YORK	28	17	C
OSLO	15	13	P
PALMA-DE-MAL.	31	20	D
PÉKIN	28	21	C
RIO-DE-JANEIRO	25	17	D
ROME	32	20	D
SINGAPOUR	27	24	B
STOCKHOLM	17	14	P
SYDNEY	21	9	D
TOKYO	31	24	A
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	25	14	D
VENISE	29	20	D
VIENNE	31	17	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)











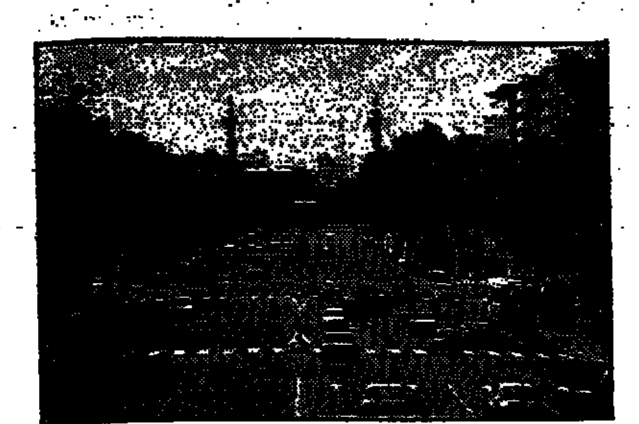




ARCHITECTURE

L'avenir du périphérique

Le mur de Paris



L'avenir de Paris,
son rôle économique,
social et culturel dans l'Europe future
passe par la redéfinition
de toute l'agglomération,
par la refonte des lois ou règlements
qui la régissent.

C'est devenu une évidence et sans doute même une urgence (*le Monde* du 28 juillet). La principale mégalopole concurrente s'active avant l'échéance de 1992. Le « Grand Londres », entité qui ne relève pas de l'abstraction comme le « Grand Paris » chanté par tant d'esprits lucides, s'aménage de nouveaux espaces, comme les docklands, de nouvelles respirations. Hormis les « grands travaux » (que de grandeurs dans tout cela), la ville de Paris apparaît aujourd'hui incapable de se donner un véritable dessein, sauf à considérer les remarquables progrès du nettoyage urbain et la multiplication des vigiles comme l'expression de sa plus belle ambition.

En fait, Paris est prisonnière de ses limites, encerclée par la plus niaise et la plus redoutable frontière que « l'urbanisme de la V[e] République » (marque déposée s'il en est) soit parvenu à mettre au point : le périphérique, barrière heureusement plus poreuse que le mur de Berlin, mais guère plus esthétique.

Beaucoup de projets existent pour faire disparaître au moins visuellement ce fleuve tranquille. Il faut le recouvrir, disent les uns, ce qui posera quelques problèmes pour les parties en surélévation. Il faut y mettre des portes pour marquer les entrées de la capitale surenchérissent les autres, qui ne se sont pas aperçus que la ville avait dépassé la limite fatale du périphérique, qui voient dans la couverture de l'autoroute urbaine un bon coup de promotion à réaliser, et qui, une fois de plus, ne veulent pas voir comment l'affairisme politico-immobilier peut nuire à long terme à Paris.

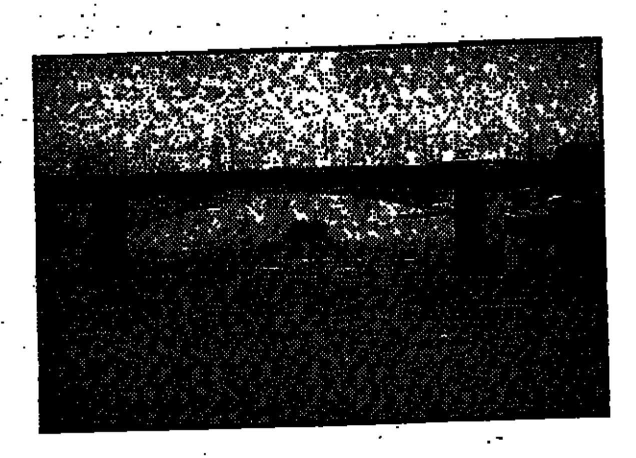
C'est ainsi que la porte Maillot, qui aurait pu être l'occasion d'une réflexion d'envergure sur le sens d'un tel carrefour – par exemple, valoriser l'ouverture sur le Bois de Boulogne et l'au-delà des banlieues, – est toujours menacée par l'arbitraire d'une promotion de luxe tape-à-l'œil, qui fait bon marché de l'architecture. Mais il est vrai qu'on a déjà bradé le CNIT, parfait contrepoint de l'arche de la Défense, aux nécessités du commerce, et qu'apparemment ni l'Etat, ni la ville de Paris ne se sont intéressés à ce trop jeune chef-d'œuvre du patrimoine français. Il faut d'ailleurs, toutes affaires cessantes, aller regarder la voûte aujourd'hui révélée dans toute sa pureté grâce aux travaux de démolition, et demain farcie d'équipements rentables.

Aux opérations spectaculaires, ou qui se prétendent telles, il faut sans tarder substituer une politique de réflexion à long terme, si l'on veut réconcilier Paris et les communes qui l'entourent, si l'on veut cicatriser la plaie désolante et trop symbolique qu'est en bien des points le périphérique. Celui-ci a été mis en place avec la même certitude obstinée qui caractérise aujourd'hui deux futurs blocs de la porte Maillot. Il faudra, pour le franchir, pour retrouver la continuité de l'agglomération, une politique exactement inverse. Il faudra hésiter, prendre chaque point, en comprendre ici les nuisances, là, au contraire, la valeur.

Ici, il s'agira de gommer une frontière. Là, de rétablir un embryon de dialogue entre, d'une part un mastodonte qui n'a d'autre mesure que la vitesse, trop lente, à 18 heures, trop rapide les jours de contrôle policier, et, d'autre part, l'échelle sensible de la ville. Au splendide isolement du périphérique devra répondre l'esprit de finesse.

De la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain conduite par Yves Dauge, à Banlieue 89, en passant par l'Atelier parisien d'urbanisation ou l'Association 75021 et quelques autres, ce n'est pas l'esprit qui manque. Mais cet esprit-là aura fort à faire pour toucher le cœur des élus, si noblement attachés au confort de leurs fiefs, et qui se sont si bien habitués au doux bruit du béton, comme à celui d'une tirelire qu'on secoue.

FRÉDÉRIC EDELMANN.









Ci-dessus : porte Maillot ; ci-dessous : périphérique (vue intérieure).













Colonne de gauche : photos 1 à 6 ; colonne de droite : photos 7 à 12 (1 à 4 : passages ; 5 à 8 : échelles et repères ; 9 à 12 : ruptures).
1. Cours de Vincennes, vers Paris et les barrières de Ledoux ; 2. Porte de Vincennes ; 3. Porte de Vincennes ; 4. Saint-Ouen : passage vers Paris ; 5-6. Porte de la Villette ; 7. Le périphérique sur la Seine (porte de Bercy) ; 8. Porte de la Villette ; 9. Porte de Vincennes ; 10. Porte de la Villette ; 11. Près Saint-Gervais. A droite le nouvel hôpital Robert-Debré ; 12. Porte de la Chapelle. (Photos : Rigoulet.)

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Si jamais je te pince : 18 h et 21 h, dim.* 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h. dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : *21 h, dim. 15 h 30.*

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : *21 h 30.*

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : *18 h et 21 h.*

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 20 h 45.

NOUVEAUTÉS *(47-70-52-76). Le Grand* Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. *Tokyo Bar-Hôtel* : 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). La Folie des farces : 15 h, dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 18 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Michèle Guyard, *Adriana Albertini.* 16 h 30, dim. Orgue, mezzo. Œuvres de Bach, Beethoven, Schubert. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Alison Thomas. 18 h, dim. Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Poulenc. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Ensemble de cuivres polyphonie, 21 h, sam. 17 h, dim. Quatre trompettes, quatre trombones, tuba, percussions et orgue. F. Devillier (orgue). Œuvres de Mouret, Moussorgski, Purcell, Gabrieli, Dowland. Dans le cadre du Festival *Musique en l'île.*

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Sophie Bonduelle, André Stocchetti, 18 h 30, sam. ; 21 h, sam. Harpe, flûte. Œuvres de Rossini, Donizetti, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Philharmonie de chambre, *21 h,* sam. *Dir.* Roland Douatte, G. Renon (viole d'amour), S. Rodesco (violon). Œuvres de Vivaldi.

Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert, Jean Galard. 17 h, dim. Flûte, orgues. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Mozart, Pergolèse. Dans le cadre du Festival Musique en l'île.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Pianos. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Pascal Ianco, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de *Messiaen,* Bach, *Mataïon (première* française). Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars antiqua de Paris, 19 h 15, sam. ; 21 h, sam., Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

Les Trompettes de Paris, 21 h, dim. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique. 15 h, sam., dim. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

Samedi 20 - Dimanche 21 août

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Anna Christie (1930, v.o.), de Clarence Brown, 15 h ; les *Musiciens de Gion* (1953, v.o.s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, *17 h ; Rires* au Paradis (1951, v.o.), de Mario Zampi, 19 h ; A travers l'orage (1920, v.o.), de *David Wark Griffith, 21 h.*

DIMANCHE

L'Ange des maudits (1952, v.o.s.t.f.), de *Fritz Lang, 21 h ; la Grève (1924, v.o.), de* S.M. Eisenstein, 15 h : les Feux dans la plaine (1957, v.o.), de Kon Ichikawa, 17 h ; l'Homme au complet blanc (1951, v.o.), d'Alexander Mackendrick, 19 h ; la Veuve joyeuse (1934, v.o.), de Ernst Lubitsch, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; De Barbès à Montmartre : C'était un rendez-vous (1976), de Claude Lelouch, Lettre de Paris (1946), de Roger Leenhardt, les Amants de minuit (1952), de R. Richebé, 14 h 30 ; Anticipation : l'Affaire des divisions Morituri (1984), de F.J. Ossang, A l'ombre de la canaille bleue (1985), de Pierre Clémenti, 16 h 30 : Paris la nuit : Paris la nuit (1956), de Jacques Baratier et J. Valère, les Portes de la nuit (1942), de Marcel Carné, 18 h 30 ; De Barbès à Montmartre : Bande annonce : Bob le Flambeur (1956), de Jean-Pierre Melville, Touchez pas au grisbi (1954), de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : Paris sur Seine : Une histoire d'eau (1958), de François Truffaut et Jean-Luc Godard, l'Eau *(1964),* de M. Giband, la *Vie d'un fleuve* (1931), de J. Lods, La Seine a rencontré Paris (1957), de Joris Ivens, 14 h 30 ; Paris-Province aller-retour : A nous deux Paris ! (1959), de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967), de Jacques Demy, 16 h 30 ; De Barbès à Montmartre : Bande annonce : les Ambassadeurs (1975), de Naceur Ktari, Visages de la Goutte-d'Or (1984), de Gérard Lopez, 18 h 30 ; Etoile aux dents (1971), de Derri Berkani, *8 h 30 ; Anticipation : Actua Tilt (1961),* de J. Herman, Bande annonce : Paradis pour tous (1982), d'Alain Jessua, Alphaville (1965), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ *(A., v.o.) : Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-*48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : George V, 8e *(45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montpar*nasse, 6e (45-74-94-94).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e *(45-74-95-40)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHOCOLAT (Fr.) : *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-*Michel, 5e (43-26-79-17)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR *(Brit.-It.,* v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC* Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e *(45-62-41-46).*

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, *1er* (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) : Pathé Fran*çais, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN *(A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopano*rama, 15e* (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e *(43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnas*siens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (45-44-25-02).*

INTRUDER (*) (philippin, v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, *5e* (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia *Champollion, 5e* (43-26-84-65) ; *Studio* 43, 9e (47-70-63-40).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; *v.f.* : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC *Odéon, 6e (42-25-10-30).*

POLTERGEIST III (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., *v.o.*) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SOVIET (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) *(Fr.) : Pathé Impé*rial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : *George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f.* : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *v.f.* : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont *Les Halles,* 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e *(43-*59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : *Le Champo, 5e (43-54-51-60).*

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DYNAMITE BROTHERS (, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'ENFER DES ARMES (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'ESCALIER (Brit., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les *Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).*

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., *v.f.*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e *(45-62-45-76).*

PORTÉS DISPARUS 2 (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71).*

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TORR LE GUERRIER (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BONJOUR L'ANGOISSE. Film français de *Pierre Tchernia* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

COLD STEEL. (*) Film américain de Dorothy Ann Puzo, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COLORS. (*) Film américain de *Dennis Hopper, v.o. : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE. Film français de Michel Deville : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC *Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, *14e (43-20-12-06) : Sept Parnassiens,* 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC *Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAPANTSULA. Film Afrique du Sud d'Oliver Schmitz, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NICO. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POLICE ACTION. Film Hong Kong de David Chung, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (t Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont *Convention,* 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

LUNDI 22 AOUT

« *Le* Marais: quartier du village Saint-Paul », 14 h 30, métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

« *L'univers de la place Dauphine* et l'histoire du Pont-Neuf », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Dominique Fleuriot).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Vieilles demeures du quartier de la Bièvre », 15 heures, angle avenue des Gobelins-boulevard Saint-Marcel (Arcus).

« Le nouveau quartier des Halles », 15 heures, métro Etienne-Marcel (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La basilique de Saint-Denis, ses vitraux et ses gisants. Promenade dans les vieux quartiers », 14 h 45, sortie métro Saint-Denis-Basilique (V.de Langlade).

Economie

ETRANGER

Accélération de l'inflation

L'économie britannique en « surchauffe »

Accélération de l'inflation et nouveau recul du chômage : les statistiques publiées à Londres pour le mois de juillet confortent les analyses de la Banque d'Angleterre. L'économie britannique connaît un état de « surchauffe » qui inquiète les autorités monétaires. Celles-ci pourraient procéder à un nouveau relèvement du coût de l'argent pour freiner l'activité économique.

En juillet, les prix à la consommation, qui avaient augmenté de 0,4 % en juin, ont progressé de 0,1 %. Sur les douze derniers mois, la hausse des prix était, à la fin juillet, de 4,8 % (contre *4,6 % à la fin juin*), d'après les chiffres provisoires publiés vendredi 19 août par le ministère de l'emploi à Londres. En fait, depuis la fin du premier trimestre *1988*, la Grande-Bretagne enregistre une accélération de l'inflation. Le rythme de la hausse des prix avait atteint un *minimum en février* (3,3 %). Il est depuis en progression constante et laisse craindre à de nombreux analystes un niveau, pour 1988, supérieur à 5 %.

La *forte progression* de la masse monétaire et le développement record des crédits bancaires au *mois de juillet*, révélés par les statistiques publiées jeudi par la Banque d'Angleterre, confirment les craintes de nombreux analystes. Sur douze mois, et en données *non corrigées des variations* saisonnières, la progression de Mo (la masse monétaire dans sa définition la plus étroite) ressort à 7 % à la fin du mois de juillet. Il y a certes un coup de frein par rapport à fin juin (7,7 %), mais le dérapage reste important par rapport aux objectifs des autorités monétaires d'une progression comprise dans la fourchette *1 %-5 %*.

Signe du dynamisme de l'activité britannique, pour le vingt-quatrième mois consécutif, le chômage a de nouveau baissé en juillet. Le taux de chômage est ainsi passé de 8,4 % de la population active en *juin* à 8,2 % en *juillet*, son niveau le plus bas en sept ans. En juillet, le nombre des sans emploi a diminué de 58 500 personnes, pour tomber à 2,31 millions. Chaque mois au cours du premier semestre, le nombre des chômeurs britanniques avait déjà été réduit de 51 400. Le ministre de l'emploi, M. Norman Fowler, s'est naturellement félicité de ces statistiques qui *« reflètent la croissance soutenue du marché de l'emploi. Les perspectives de nouvelles réductions* [du taux de chômage] *sont bonnes »*, devait-il commenter à Londres.

Selon les dernières prévisions de l'OCDE, comme celles d'organismes privés, le chômage pourrait toutefois amorcer une reprise en Grande-Bretagne au second semestre de cette année (le taux de chômage remontant à 9,75 % *en 1989*), *sous l'effet du ralentissement* de l'activité. En juillet, en tout cas, aucun signe de ce ralentissement attendu n'est encore perceptible.

Deux nouveaux plans de sauvetage

Le gouvernement américain restructure le secteur des caisses d'épargne

Le gouvernement américain poursuit sa politique de sauvetage des caisses d'épargne en difficulté. Vendredi 19 août, la Federal Savings and Loan Insurance Corporation, agence qui garantit les dépôts dans les caisses d'épargne, a annoncé le regroupement de huit institutions financières du Texas en difficulté au sein d'un *même organisme* et l'injection de quelque 2,5 milliards de dollars. Les déposants ne seront pas affectés par cette restructuration qui doit déboucher sur la création d'une nouvelle institution, la Sun Belt Savingt FSB, disposant d'actifs d'un montant de 6,9 milliards de dollars.

Jeudi, la Federal Home Loan Bank, organisme fédéral chargé de réglementer les caisses d'épargne, avait déjà annoncé une autre opération de sauvetage d'envergure. Celle-ci prévoyait la fusion de douze caisses d'épargne du Texas également en difficulté au sein d'une nouvelle organisation, l'American Federal Bank, dotée de 3,7 milliards de dollars d'actifs. Le gouvernement fédéral devrait consacrer quelque *1,3 milliard de dollars* – par l'intermédiaire de la FSLIC – à cette opération.

● **Délits en Bourse : les Américains réclament une police mondiale.** – M. David S. Ruder, président de la Securities and Exchange Commission (SEC), la commission des opérations de Bourse américaine, a enjoint à ses collègues étrangers de s'entendre rapidement pour unifier les différentes réglementations en usage sur les délits d'initiés. M. Ruder s'est exprimé à Stockholm à l'occasion du cent vingt-cinquième anniversaire de la Bourse suédoise. Il est essentiel, a-t-il indiqué en substance, vu l'étroite interconnexion des marchés, que nous disposions tous des mêmes moyens d'*investigation* et de répression. M. Ruder s'est déclaré partisan de la création à terme d'un organisme supranational, sorte *d'inter-COB, si les efforts* menés en Europe pour combattre les délits d'initiés conduisaient en 1993 à un niveau de réglementation comparable à *celui atteint aux Etats-Unis*.

En meilleures relations avec ses créanciers

Le Brésil réaffirme sa volonté de rigueur

Le président brésilien, M. José Sarney, s'est déclaré jeudi 19 août déterminé à réduire le déficit du secteur public au moyen de *sévères* coupes budgétaires. Intervenant à l'issue d'une réunion ministérielle destinée à préparer *le budget 1989*, le président s'est inquiété de l'*« hypertrophie »* du secteur public. Le budget de l'Etat, *qui sera soumis* au congrès le 31 août, imposera des restrictions budgétaires importantes *« afin de parvenir à un déficit public limité à 2 % du produit intérieur brut »*, a indiqué M. Sarney. Le Brésil s'est engagé, en *mai dernier*, auprès du Fonds monétaire international à ramener ce déficit de 5,5 % du PIB en 1987 à 4 % *en* 1988.

La situation de l'économie brésilienne rassure désormais les créanciers du pays. Au cours des six premiers mois de l'année, la balance commerciale a dégagé un excédent de 10,5 milliards de dollars (contre 4,9 milliards au premier semestre 1987), selon les chiffres publiés vendredi 19 août à Rio-de-Janeiro par l'organisme du commerce extérieur de la Banque du Brésil, la Cacex.

Et, de fait, les banques créancières du Brésil se sont engagées à fournir 95 % des 5,2 milliards de dollars de financements nouveaux prévus dans l'accord de rééchelonnement de sa dette extérieure. Le *ministre* brésilien des finances, M. Mailson da Nobrega, et le président du comité des banques, *M. William Rhodes*, de la Citibank, l'ont annoncé vendredi 19 août à New-York. Cette réponse des banques commerciales va *permettre* au FMI de débloquer un crédit relais de 1,4 milliard de dollars dont l'accord de principe avait été annoncé le 26 juillet dernier.

REPÈRES

Budget

Le déficit américain en hausse en 1988

Après un déficit de 22,9 milliards de dollars en juillet, le plus important *depuis mars dernier*, le gouvernement fédéral américain a accumulé au cours des dix premiers mois de l'exercice budgétaire qui a débuté le 1er octobre 1987 un déficit de 142 milliards de dollars, soit pratiquement autant qu'au cours de la même période de l'exercice précédent (142,9 milliards).

Pour l'ensemble de l'année, le gouvernement a révisé en hausse le déficit prévu. Celui-ci devrait s'élever à 152,3 milliards de dollars. Il avait été de 148 milliards en 1987. Mais pour 1989, *la Maison Blanche table* sur une réduction du déficit budgétaire qui devrait revenir à 140,1 milliards.

Japon

Vive croissance de la consommation des ménages

Les dépenses des ménages japonais au premier semestre se sont élevées en moyenne à 280 371 yens (13 458 F) par mois et par *ménage*, soit 3,3 % de plus que l'année passée à la même époque. Cette reprise, *qui s'est* légèrement tassée en juin (+ 1,9 % par rapport à juin 1987), est *la plus forte enregistrée depuis* le premier semestre de 1979.

Les commandes de machines-outils, indice du rythme *des investissements* industriels ont, elles aussi, augmenté fortement (de 3,1 %) en juin par *rapport* au *mois précédent* pour atteindre au total 1 606,2 milliards de yens (77,09 milliards de *francs*). Les commandes du secteur privé ont été particulièrement dynamiques.

Production industrielle

Nouvelle progression en France en juin

La production industrielle française a augmenté de 1,9 % en juin par rapport à mai, ce qui porte à 2,9 % la hausse entre juin 1987 et juin 1988, selon les chiffres publiés vendredi 19 août par l'INSEE. L'indice INSEE de la production industrielle (hors bâtiment et génie *civil, base 100 en 1980) s'est établi*, en données corrigées des variations saisonnières, à 108 en juin contre *106 en mai* et 105 *en avril*. En juin 1987, l'indice s'était fixé à 105.

En juin, l'activité indstrielle a été *particulièrement dynamique* dans les secteurs de l'énergie et de l'automobile, les autres ayant tendance à stagner, *voire à s'effriter. En incluant* le bâtiment, l'indice de la production industrielle est également en hausse en juin à 105 contre 104 en mai et 103 en juin 1987.

Trafic aérien mondial

+ 7 % l'an jusqu'en 1992

La croissance du trafic aérien *international* (passagers) devrait être de l'ordre de 8 % en 1988, de 7 % l'an prochain et d'environ 6 % chaque année jusqu'en 1992, *soit une moyenne* de 7 % par an sur cette période de cinq ans, selon un communiqué de l'Association du transport aérien international (IATA). L'IATA estime que les régions qui connaîtront la plus forte croissance seront *l'Asie et le Pacifique*, avec une moyenne de 9 %, contre 7 % pour l'Amérique du Nord et 6 % en *Europe. La progression annuelle* attendue pour le fret est de 8 % jusqu'en 1992, avec une pointe de 10 % *pour l'Asie et la Pacifique*.

ENERGIE

Découverte d'un gisement d'uranium en Indonésie

Un gisement d'uranium naturel a *été découvert* dans la partie indonésienne de l'île de Kalimantan (l'ancienne Bornéo), partagée entre *l'Indonésie, la Malaisie et le sultanat* de Brunei, a annoncé, le mercredi 17 août, l'agence officielle de presse Antara. Le gisement se trouve sur les *communes* de Tumbangmanjul et Sebabi, en pleine forêt vierge, dans la partie sud de l'île. L'agence ne précise pas la date de *la découverte, mais rapporte* qu'une compagnie française avait par le passé demandé un *permis* au gouvernement, qui l'avait refusé.

Des informations, non confirmées jusqu'ici, sur la présence d'uranium *naturel en Indonésie avaient circulé* depuis la mi-1987 à Djakarta, alors que l'on discutait un projet de centrale nucléaire *dans le* pays. *Trois* consortiums, dont l'un constitué par Framatome, associé pour l'occasion à l'allemand KWU, étaient venus *présenter leurs projets*.

Depuis, le projet de construction d'une centrale est au point mort. Le gouvernement, pour des raisons économiques, a préféré tabler sur les énergies classiques : le pétrole et le gaz, dont l'Indonésie est le premier producteur asiatique, mais aussi le charbon. L'Indonésie a annoncé récemment que la production de houille devrait passer de 2,4 millions de tonnes en 1987 à 4 millions cette année, et que la croissance prévue de l'extraction devrait permettre d'arrêter totalement les importations de charbon dès l'an prochain.

● ***CHINE : le plus grand champ pétrolifère inondé.*** – Des pluies torrentielles se sont abattues en juillet sur la région de Daqing, dans le nord-est de la Chine, où se situe le plus grand champ pétrolifère du pays, *assurant à lui seul* presque la moitié de la production chinoise de brut. Selon l'agence Chine nouvelle, 1 900 puits ont *été* inondés et 300 ont dû arrêter leur production. Cette catastrophe devrait entraîner une baisse *momentanée* de la production et des exportations chinoises de pétrole. La Chine a produit 133 millions de tonnes de brut en 1987, dont 55,5 millions (41,7 %) provenaient de Daquing. Elle a exporté 30 millions de tonnes, soit environ 600 000 barils/jour, pour l'essentiel vers le Japon.

AFFAIRES

Les politiques de création d'emplois des municipalités

Des bulles tropicales à défaut d'usines

Une « bulle tropicale » dans telle commune, un parc de loisirs dans telle autre, un village de vacances ou un complexe sportif dans une troisième, incontestablement, les élus français ont décidé de jouer la carte du *loisir* et du tourisme. D'effort social attendu de la collectivité, la construction et la gestion de tels équipements sont devenues de véritables activités économiques, entraînant l'évolution de ce bras séculier des édiles que sont les sociétés d'économie mixte (SEM).

Les élus ne sont jamais à court d'arguments lorsqu'il s'agit de justifier leurs nouveaux projets. Le loisir est un des rares secteurs créateurs d'emplois et remplace la zone industrielle mise en place dans les années 70. *« Yerres est une commune de 30 000 habitants située à 20 kilomètres de Paris. J'ai créé deux zones artisanales qui accueillent 200 emplois, mais nous sommes entourés de forêts et il n'est pas question de les sacrifier pour construire une usine*, explique par exemple M. Michel Prats, maire (RPR) de la ville. *J'ai donc créé la SEM Objectif loisirs Yerres. »*

Le projet est ambitieux : un centre aquatique, le premier de l'Ile-de-France, qui a ouvert ses portes en janvier, un golf, des tennis, un village de vacances et la réhabilitation d'une abbaye, futur centre de congrès entouré de logements de luxe. *« D'ici deux ans j'aurai ainsi créé 200 à 250 emplois »*, conclut fièrement M. Prats.

« Les élus sont traditionnellement porteurs des attentes de leurs électeurs, affirme M. Michel Leroy, directeur de la Fédération nationale des SEM. *Les besoins en matière de loisirs ont évolué. Les Français attendent des équipements plus sophistiqués que la traditionnelle piscine bâtie pour les scolaires. Ils réclament un accueil, une animation et non plus un simple service rendu par des fonctionnaires peu enthousiastes. D'autre part, les sports se démocratisent. Après avoir découvert le tennis, les Français découvrent le golf. »* Les équipements de loisirs sont, en outre, considérés comme un atout pour l'image de marque d'une ville, au même titre que sa politique culturelle, et peuvent amener l'implantation de nouvelles entreprises dans la cité. De plus en plus de municipalités misent sur le développement de la société des loisirs.

Et pas seulement dans le Midi. Haguenau (Bas-Rhin) a investi 37 millions de francs dans un centre aquatique. Le déficit de fonctionnement de l'affaire (confiée à une société privée) a amené la mairie à gérer elle-même l'équipement *« avec rigueur »* au travers d'une SEM. *« Depuis le début de l'année, grâce à la réduction des charges, nous avons constaté une augmentation du chiffre d'affaires de 28 % et nous espérons être bénéficiaires rapidement »*, affirme M. Jean-Paul Lambla, président de cette SEM. A Strasbourg, la société d'économie mixte de la ville, *qui* a participé à tous les combats traditionnels de ce type de structure (réhabilitation du centre-ville, création de *ZUP*, de zones industrielles), s'est également reconvertie : elle a mis au point un parc aquatique si performant qu'elle songe à l'exporter.

Vente aux particuliers

Mais les municipalités (Haguenau en est la preuve) ont également tiré les leçons de leur expérience. L'équipement de loisirs est onéreux, la gestion coûteuse (les piscines les plus simples sont, par exemple, systématiquement déficitaires), la rentabilité longue à assurer. Aussi la formule de la SEM permet aux élus de mener une véritable politique municipale de loisirs tout en trouvant des partenaires à la dimension des investissements nécessaires.

« Je sais bien que le centre nautique de Yerres sera déficitaire durant plusieurs années, mais j'ai voulu offrir aux habitants et à l'image de marque de la ville un investissement qui dépassait largement les possibilités des finances locales », reconnaît M. Prats. En contrepartie, la mairie va abandonner la – rentable – maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de l'abbaye, lotissement haut de gamme, confiée à la Foncière des Champs-Elysées, partenaire privée de la SEM pour la bulle nautique.

Ces péréquations permettent aux municipalités de trouver des partenaires pour financer des équipements lourds grâce à l'association dans un même projet avec des équipements rapidement rentables. A Vaulx-en-Velin (Rhône), la SEGAPAL a glissé un projet éducatif au sein d'équipements sportifs immédiatement bénéficiaires. A Issy-les-Moulineaux, la SEM finance le théâtre municipal (déficitaire) par des équipements récréatifs qui génèrent des bénéfices. A Yerres, le golf sera également « sponsorisé », et chaque fanion qui jalonne le parcours sera frappé aux couleurs d'entreprises privées. La SEM va même vendre des actions au public. *« Les particuliers feront ainsi un placement*, affirme-t-on à la société. *Des sportifs pourront payer 10 000 F, par exemple, des parts de l'équipement qu'ils utilisent, ce qui leur permettrait en outre de bénéficier de réductions. »*

Le loisir est devenu une industrie. Il a ses aléas, ses conditions de rentabilité, mais les municipalités apprennent à les connaître car, à défaut d'usines, les golfs créent aussi des emplois.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La concurrence européenne des agents de voyages

Nouvelles Frontières décolle pour 1993

« Varium et mutabile », variance et changement. Si Jacques Maillot n'a pas lu Virgile, il en applique les axiomes et ne craint pas de changer radicalement de politique : ce spécialiste du « transport sec » mise aussi aujourd'hui sur l'hôtellerie, sans toutefois renoncer à son activité première, tant il est vrai que le bouillant PDG de Nouvelles Frontières (NF) est pressé par le calendrier et par sa propre croissance à prendre le taureau par les cornes.

Le calendrier, c'est celui de l'Europe, qui verra le 31 décembre 1992 s'effacer les frontières de la CEE, offrant l'Hexagone et son marché de vacanciers à la voracité des géants du tourisme, notamment allemands et anglais. TUI, Neckerman, Thomson Holidays et Interprise pratiquent des prix plus bas que ceux des tours-opérateurs français, pour la plupart encore endormis dans la quiétude des PME.

Déjà certains leaders français, *justement inquiets, ont engagé* un véritable ballet de regroupements et d'associations diverses destinés à *leur donner* une carrure européenne. Le Club Méditerranée a signé un contrat de mariage avec Havas, Vincent Bolloré a *misé* sur le *tourisme* avec SCAC Voyages, qu'il souhaite richement doter.

Jacques Maillot est lui aussi *engagé dans cette course* à la taille critique. Il a choisi de grandir par croissance interne et de le faire vite. Sa progression *rapide (30 % par an* depuis sa création) a été déjà dopée ces dernières années par la déréglementation aérienne, *dont* il a *été* le premier à tirer bénéfice.

L'exercice qui se termine le 30 septembre prochain se soldera *par un chiffre d'affaires de 3,2 milliards* de francs pour 1 million de voyageurs transportés, contre 2,4 *milliards de francs et* 800 000 passagers lors du précédent exercice. Le bénéfice de 1,5 million de francs ne permet *toutefois* de dégager qu'une marge brute relativement modeste de 9 %.

Première décision du PDG de Nouvelles Frontières : le voyagiste va doubler en deux ans le nombre de ses agences (40 en France, 20 à l'étranger) pour arriver à 120 en 1991, soit 10 *de plus chaque année*. Une vraie marche forcée. Le système des agences franchisées permettra à *l'entreprise de ne* pas renoncer à la vente directe à laquelle elle est attachée tout en réduisant *l'investissement nécessaire*.

Seconde décision de *M. Maillot* : afin de cumuler les marges bénéficiaires traditionnellement faibles dans le secteur du tourisme, le voyagiste a décidé de développer son activité hôtelière. Il est vrai que les routards, premiers clients de NF, aiment aujourd'hui leurs aises tout en restant fidèles à leur prestataire de services d'origine. La moitié d'entre eux attendent désormais un hébergement en plus du billet d'avion, alors qu'ils n'étaient que 20 % il y a dix ans.

Après l'ouverture du *onzième* hôtel du groupe, le premier à Paris, deux ou trois autres établissements *devraient pousser chaque année* de Bali au Maroc en passant par la Turquie et la Réunion. Cette « *intégration verticale* » des activités est la solution de plus en plus souvent envisagée par les professionnels afin *d'améliorer la rentabilité globale* des opérations. Reste à savoir si M. Maillot pourra maintenir sa politique *traditionnelle d'autofinancement*. Ce *« Petit Poucet »* en fait le pari... tout en reconnaissant qu'il a trouvé des partenaires *« au coup par coup »* pour financer ses hôtels.

M.-Ch. R.

SOCIAL

La mort d'un militant au cours d'une manifestation

La CGT proteste contre l'absence d'action publique

AMIENS
de notre correspondant

La mort d'un militant de la CGT et du PC au cours d'une manifestation en novembre dernier va-t-elle devenir un des thèmes de revendication de la rentrée ? Le 6 novembre 1987 à Amiens, au cours d'une manifestation organisée par la CGT, Lucien Barbier, soixante-deux ans, militant de la CGT et du PC, était blessé lors d'un affrontement avec les gardiens de la paix. Il mourait le 26 novembre suivant. Plusieurs plaintes avaient été déposées contre X dont une par la CGT, notamment pour *« tentative de meurtre »*. La cour d'appel de Douai avait été chargée de l'affaire par la Cour de cassation, le 16 mars dernier. Le juge d'instruction ayant estimé que l'on pouvait trop facilement reconnaître en X le préfet de la Somme, préfet de région et le commissaire de police d'Amiens.

Le parquet de Douai, estimant que les faits de tentative de meurtre ne sont pas caractérisés, a décidé de *« ne pas prendre l'initiative de la mise en mouvement de l'action publique »* et le procureur général de la cour d'appel de Douai l'a signifié à la CGT le 3 août.

La confédération a décidé de porter plainte à nouveau : dans une lettre du 18 août adressée à M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, M. François Duteil, secrétaire national de la CGT, a annoncé : *« Nous ne comprenons pas que dans cette grave affaire le parquet ait pris une telle position, et cela compte tenu des déclarations publiques déjà faites précédemment par monsieur le procureur d'Amiens (1). S'agit-il d'une coïncidence ou d'une orientation délibérée ? Si tel est le cas, celle-ci ne pourrait alors qu'être prise en accord avec les directives de vos services ou ceux du précédent garde des sceaux. Dans cette hypothèse, une question se pose : le gouvernement a-t-il décidé de ne pas se préoccuper des suites judiciaires de cette affaire, en tout cas de la poursuite des auteurs des violences commises par les forces de police contre les manifestants ? »*

MICHEL CURIE.

(1) M. Hardy avait déclaré en substance lors d'une interview à Antenne 2 que l'éventualité d'un non-lieu n'était pas à exclure.

Économie

AFFAIRES

La bataille mondiale des composants électroniques

Les Japonais contestent la suprématie américaine dans les microprocesseurs

Toshiba a annoncé le vendredi 19 août la mise au point d'un microprocesseur 32 bits fondé sur l'architecture *TRON (Real Time Operation System Nucleus)*. Les premiers échantillons seront disponibles en décembre. Cette information donne une nouvelle illustration des efforts faits par les Japonais – déjà maîtres du marché mondial des puces qui servent de mémoires – pour rattraper leur retard sur les Américains dans ce type de composants stratégiques. Les *micropocesseurs* effectuent les calculs et constituent donc « les cerveaux » de tous les systèmes électroniques.

Toshiba arrive avec quelque retard dans le monde des 32 bits : il y a un an et demi, déjà, Hitachi a lancé un premier microprocesseur de cette puissance fondé, lui aussi, sur une architecture TRON. Hitachi a joint ses forces à celles de Mitsubishi et Fujitsu dans cette bataille et, l'an prochain, les trois industriels devraient être capables de proposer une gamme complète de produits. NEC, numéro un mondial des semiconducteurs, a tablé pour sa part sur une architecture proche de celle des industriels américains qu'il semble avoir quelque mal à imposer : récemment, il a raté un appel d'offres pour équiper en microprocesseurs 32 bits l'éducation nationale japonaise. C'est à cette occasion que, l'architecture TRON, et non la sienne, qui a été retenue.

Le projet TRON a été lancé par uns avant nippon, M. Ken Sakamura, qui a convaincu le MITI (ministère japonais du commerce et de l'industrie) de développer un microprocesseur 32 bits nippon. Il a vite pris une dimension nationale, une centaine d'industriels y adhérant : il s'agit en effet à leurs yeux de desserrer la tutelle technologique américaine dans ce type de produits.

Les Américains dominent actuellement le marché mondial des microprocesseurs 32 bits : Intel, avec le 80386, qui équipe les ordinateurs personnels d'IBM ainsi que leurs compatibles, et Motorola, avec le 68030, utilisé par Apple dans ses macintosh. Rompant avec la tradition qui avait eu cours sur les niveaux de complexité des 8, puis des 16 bits, Intel et Motorola ont décidé de ne pas confier à d'autres industriels la production sous licence de leurs nouveaux modèles 32 bits. Cette décision a été fort mal ressentie par les autres groupes opérant dans le secteur : le français Thomson a été jusqu'à attaquer en justice Motorola pour non-respect de contrat. Les Japonais, pour leur part, ont fait de TRON une priorité nationale.

F. V.

Après l'intervention de Bruxelles

Le britannique Grand Metropolitan lance seul une OPA sur le whiskey irlandais

Le groupe britannique Grand Metropolitan a annoncé, vendredi 19 août, qu'il lançait une offre publique d'achat *« finale »* sur le fabricant de whiskey irlandais Irish Distillers. Quelques heures auparavant, l'organisme britannique chargé du contrôle des fusions et des acquisitions – le Takeover Panel – avait autorisé l'opération, lancée désormais par Grand Metropolitan seul, et non comme il était prévu intitialement, associé à deux autres groupes (Allied Lyons et Guiness).

L'association des trois géants de l'alcool pour s'emparer d'Irish Distiller avait provoqué une intervention musclée de la Commission de Bruxelles, qui, après de longues négociations, a obtenu au début de la semaine le démantèlement du consortium initialement formé en acceptant toutefois que chacun des candidats à l'OPA fasse une offre individuelle (*le Monde* du 19 août).

Après l'intervention de Bruxelles, Grand Met a donc racheté les parts de ses partenaires au sein du consortium GC & Cᵉ, dont elle détient désormais 100 %. Le groupe propose au total un prix de 253 millions de livres irlandaises (2,29 milliards de francs) pour le dernier distillateur irlandais, soit 400 pence irlandais par action (65 % de plus que le cours du titre le 26 avril dernier).

La direction d'Irish Distillers, dans un communiqué, a aussitôt réagi en demandant à ses actionnaires de ne pas répondre à cette offre de rachat, précisant que le conseil d'administration devait se réunir lundi pour *« se mettre d'accord sur une réponse à l'offre de Grand Met et pour étudier les autres approches »*.

D'autres offres sont en effet attendues. Les deux anciens partenaires de Grand Met (Allied Lyons et Guiness) ont chacun jusqu'au 12 septembre, délai fixé par le Takeover panel, pour lancer leur propre OPA, s'ils le souhaitent.

L'inconnue subsiste autour de Pernod-Ricard qui détient près de 1 % du capital de Irish Distillers et à qui certains prêtent l'intention de lancer une contre-OPA – amicale cette fois – sur le groupe Irlandais. En fin de semaine, plus de 2 % du capital de Pernod-Ricard ont changé de main. On disait à la Bourse de Paris que les acheteurs pourraient intervenir pour le compte d'Irish Distillers, qui préparerait ainsi une participation croisée.

Leader de la fabrication de raquettes de tennis

Donnay est mis en faillite

Donnay, le célèbre fabricant belge de raquettes de tennis, en difficultés financières (*le Monde* des 12 et 13 août), a été déclaré en faillite vendredi 19 août par le tribunal de commerce de Dinan. Le tribunal a désigné trois curateurs afin d'examiner les propositions de reprises de l'entreprise, nombreuses, semble-t-il, en raison de l'importante part du marché mondial (12 %) qu'elle détient et de la réputation de la marque. Fondée en 1911, Donnay avait connu son apogée dans les années 70, époque où elle avait pris sous contrat le champion Bjorn Borg. En 1979, la société, numéro un mondial, vendait plus de la moitié (56 %) des raquettes achetées en France.

Prise de court par le succès des raquettes en matériaux composites, Donnay, spécialisée dans le bois, ne s'est reconvertie en catastrophe qu'en 1986 à ces techniques nouvelles, au prix d'un endettement énorme de 200 millions de francs, supérieur à son chiffre d'affaires (185 millions de francs).

● **Habillement : Anastasia en cessation de paiement.** – La société Anastasia Diffusion, spécialisée dans le prêt-à-porter féminin et enfantin, a été déclarée en cessation de paiement auprès du tribunal de commerce de Paris. Employant cinquante-six personnes, cette entreprise regroupe les stylistes ainsi que les services commerciaux et administratifs. Son passif atteint 37 millions de francs. Le groupe, qui dispose également d'un réseau de boutiques en franchise en province, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 70 millions de francs et 2 millions de pertes. C'est le 24 août que le tribunal de commerce de Paris décidera du sort de l'entreprise : mise en redressement ou liquidation judiciaire.

● **La société Jaguar**, détachée du groupe British Leyland et privatisée en août 1984 va supprimer 1200 emplois au cours de trois prochaines années, annonce le quotidien britannique *Financial Times*. Cette diminution de 10 % de ses effectifs (Jaguar emploie 12 000 personnes) s'effectuera sans licenciements par départs naturels. Elle est justifiée par le souci d'accroître la productivité, actuellement de 4,5 voitures par salarié et par an, pour la hisser au niveau de son concurrent Mercedes (6 voitures par homme et par an). Jaguar dont les ventes ont augmenté de 11,5 % au premier semestre a été néanmoins touché par la chute du dollar qui rend le marché américain, son principal débouché plus difficile d'accès et surtout moins rentable.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 19 août

Le facteur psychologique a sonné une fois

SEULEMENT quatre séances cette semaine rue Vivienne, la fête de l'Assomption étant traditionnellement chômée dans les pays latins lorsqu'elle tombe un jour ouvrable, ce qui n'est pas le cas chez les Anglo-Saxons.

Quatre séances qui s'annonçaient mortellement ennuyeuses en ce creux de l'été, mais, qui, en définitive, n'ont pas été dénuées de tout intérêt. Elles se sont même soldées par une hausse de 1,6 % sur laquelle personne n'aurait parié. Mais le démarrage avait été pénible. Mardi, le marché s'était assez brutalement alourdi (– 0,72 %), ce dérapage ayant été provoqué par l'aggravation du déficit commercial américain, dont le résultat pour juin avait été publié à 14 h 30 (heure de Paris). Le malaise causé par cette mauvaise nouvelle n'allait cependant pas être durable. A la stupéfaction générale, la Bourse se reprenait et, mercredi, se redressait presque d'un bloc (+ 1,28 %).

« Retour de flamme sans lendemain », pensèrent immédiatement les observateurs. En fait, malgré le ralentissement rapide de l'activité avec des chiffres d'affaires journaliers réduits de plus de moitié (moins de 700 millions de francs) par rapport à la normale, le marché réussit à résister vaillamment et même à s'avancer encore un peu jeudi (+ 0,3 %), beaucoup plus vendredi (+ 0,9 %). Une véritable performance dans la mesure où l'actualité n'a pas précisément prêté à sourire. Aux Etats-Unis, des signes inquiétants d'une reprise de l'inflation se sont manifestés avec la hausse (+ 0,8 %) de l'indice de la production industrielle pour juillet (+ 0,4 % pour juin) et la montée, le même mois, du taux de marche des usines américaines (83,5 %) parvenu à son plus haut niveau depuis huit ans.

Qui dit inflation, dit hausse des taux. La grande presse internationale n'a pas pris la menace à la légère. Et la progression rapide du dollar sur toutes les places financières (voir la rubrique « les devises et l'or ») a témoigné du très vif « intérêt » porté par la spéculation au loyer de l'argent, qui s'est remis doucement à bouillir outre-Atlantique. Bref, beaucoup ont cru reconnaître un enchaînement de faits assez comparable à celui qui avait conduit au déclenchement du grand krach d'octobre 1987. De quoi rendre malades les Bourses de valeurs.

Eh bien, non ! Après un très court moment d'hésitation, Wall Street réagissait violemment à la hausse entraînant dans son sillage le Kabuto-Cho japonais, stupéfait mais ravi, et la plupart des grands marchés. Difficile pour Paris de résister au réflexe moutonnier d'autant que, rue Vivienne, tout était prêt pour une reprise technique. Il ne manquait plus que le prétexte. Le département américain du commerce l'a fourni lui-même. En fait, les communautés financières ont analysé beaucoup plus soigneusement le déficit commercial des Etats-Unis révisé pour mai que celui donné brut pour le mois écoulé.

Qu'ont-elles constaté ? Une très forte réduction de la première estimation, ramenée de 10,93 milliards à 9,8 milliards de dollars. Il n'y avait qu'un pas à faire pour extrapoler. Ce qui fut fait instantanément. Et de trouver que le déficit de juillet, théoriquement révisé sur les mêmes bases, entrait très bien dans le cadre des prévisions (entre 11 milliards et 12 milliards de dollars) faites antérieurement ! Là-dessus, le président Reagan s'est chargé de donner le signal général de la reprise en entonnant au cours de la convention républicaine à La Nouvelle-Orléans un véritable hymne à la gloire de l'économie américaine. *« Ils sont fous ces Américains »*, commentait un habitué venu chercher un peu de fraîcheur sur le parquet. Possible. Force est de reconnaître tout de même que rarement le facteur psychologique aura agi si fort.

« Il faut que les marchés aient eu une peur panique d'une seconde catastrophe pour se raccrocher à une idée aussi farfelue », disait un professionnel. Car personne ne se berce vraiment d'illusions sous les lambris. Les élections américaines constituent un butoir et le successeur du président Reagan devra inévitablement prendre des mesures pour combattre la surchauffe et rétablir les grands équilibres. En résumé, c'est le sentiment général. En attendant, comme si de rien n'était, on parle reprise d'été. Pourquoi pas. Sur cette rive-ci de l'Atlantique, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, se veut résolument optimiste en affirmant que la France a encore la capacité d'abaisser un peu ses taux. Et les valeurs françaises sont bien séduisantes encore. Selon le bureau d'études « Associés en Finance », le bénéfice moyen ramené à une action a augmenté de 17,4 % d'une année à l'autre. Un joli score pour des titres, qui, en moyenne également, sont d'un prix encore assez abordable avec un PER (price earning ratio ou rapport cours-bénéfice) de 12,6 en août. De quoi attirer bien des investisseurs nationaux ou étrangers en mal de placement. Car partout les liquidités sont abondantes.

Dans l'immédiat, Paris s'apprête à boucler la liquidation générale du mois d'août – celle-ci aura lieu mardi prochain 23 août – qui a toutes les chances d'être légèrement positive (+ 1,5 %), exactement comme l'an dernier à pareille époque. Et l'on dit que l'histoire ne se répète jamais. A moins d'un miracle, le facteur psychologique, lui, ne sonnera pas deux fois.

Malgré la canicule et les grandes vacances, la rubrique des faits divers boursiers n'a pas été supprimée. Elle a encore été alimentée par de gros achats étrangers sur CCF (environ 2 % du capital). Des ordres importants ont également été enregistrés sur LVMH, troisième valeur la plus traitée de la semaine (58 415 titres). Mais l'intérêt s'est surtout concentré sur Pernod-Ricard, avec une demande impressionnante, vendredi surtout (plus de 115 000 titres échangés). *Au total, en l'espace de trois jours*, l'équivalent de 2,2 % du capital a changé de mains. La rumeur parlait d'achats britanniques en liaison avec la récente prise de participation (un peu moins de 1 %) de Pernod-Ricard dans Irish Distillers. Mais n'y aurait-il pas d'autres anguilles sous roche ?

ANDRÉ DESSOT.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Darty	+ 15,1	Ingenico	– 7,8
Printemps	+ 8,8	Majorette	– 7,3
Olida	+ 7,6	Penhoët	– 4,1
Sodecco	+ 6,9	Eurotunnel	– 3,7
Nouv. Galeries	+ 5,9	Dumez	– 3,6
Skis Rossignol	+ 5,9	Créd. Lyon CIP	– 3,5
Soc. Générale	+ 5,7	Vallourec	– 3,4
Damart	+ 5,4	Géophysique	– 3,3
Merlin Gérin	+ 5,4	SAT	– 3,2
BAFIP	+ 5,3	Valéo	– 3

BONS DU TRÉSOR

Séance du 19-8-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Dernier cours
Sept. 88	–	–	92,67	–
Déc. 88	92,40	92,36	92,40	92,40
Mars 89	92,40	92,34	92,34	92,34
Juin 89	92,24	92,24	92,24	92,24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12 août	Cours 19 août
Or fin (kilo en barre)	87 750	88 900
– (kilo en lingot)	88 050	89 000
● Pièce française (20 fr.)	508	511
Pièce française (10 fr.)	345	360
Pièce suisse (20 fr.)	543	547
Pièce latine (20 fr.)	508	509
● Pièce tunisienne (20 fr.)	510	513
Souverain	638	648
● Souverain Elizabeth II	645	647
● Demi-souverain	393	394
Pièce de 20 dollars	3 240	3 100
– 10 dollars	1 640	1 685
● – 5 dollars	862	870
– 50 pesos	3 300	3 325
● – 20 marks	622	628
– 10 florins	529	530
● – 5 roubles	337	340

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Sté générale	561 220	217 132 088
Peugeot	163 732	194 554 342
LVMH	58 415	165 161 385
CGE	432 725	134 682 241
Pernod-Ricard	106 144	110 716 555
Midi	73 196	91 310 299
Saint-Gobain	166 549	84 306 372
Gén. des eaux	63 458	82 552 939
Elf	248 199	82 507 912
Lyon. des eaux	51 284	75 704 359
Arjomari	32 950	75 033 788
Lafarge	52 326	69 029 888
Michelin	324 398	63 617 491

(*) Du 11 au 18 août inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 août	16 août	17 août	18 août	19 août
RM	–	885 158	1 006 878	776 351	954 284
Comptant R. et obl.	–	9 972 765	7 741 856	7 356 531	8 260 768
Actions	–	124 611	113 963	105 935	94 188
Total	–	10 982 534	8 862 697	8 238 817	9 309 240
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	–	121,1	122,4	122,8	–
Etrangères	–	118	119,2	119,7	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	–	130,2	132	132,3	133,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	349,4	349,7	351,2	352,1
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	–	1285,91	1303,51	1303,88	1308,21

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 août 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	103,15	101,80	100,70	99,80
+ bas	102,95	101,60	100,60	99,75
Dernier	103,05	101,70	100,70	99,75
Compensation	103,05	101,70	100,70	99,70

Nombre de contrats : 31 973.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Possédés de Wall Street » de Dominique Nora

Le meilleur livre financier de l'année

Le Prix du meilleur livre financier de l'année, patronné par *l'Express* et l'Institut de haute finance, vient d'être attribué à la journaliste Dominique Nora, trente ans, pour son livre *Les Possédés de Wall Street* (Denoël). Ingénieur agronome de formation, Dominique Nora, après un passage au ministère de l'agriculture, entreprend, à partir de 1982, une carrière journalistique.

Elle effectue des stages au *Midi libre* puis au service économique de l'Agence France-Presse, et entre en 1983 à *Libération*. Elle est actuellement correspondante permanente à New-York pour cette publication et pour *l'Express*.

Par ailleurs, M. Noël Gauthier, analyste financier et chef du département financier de la SNECMA, a reçu un prix avec mention spéciale pour son ouvrage *les Nouveaux Marchés financiers et leurs instruments* (MW Editions Publi-Union).

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Très résistant

Malgré la réapparition de signes inflationnistes préoccupants, et le mauvais résultat du commerce extérieur pour juin, Wall Street a vaillamment fait front. Le marché américain s'est même offert le luxe d'une reprise après la publication des chiffres commerciaux mardi. La communauté a en effet jugé qu'ils n'étaient pas significatifs de la situation réelle et n'ont retenu que la baisse du déficit (révisé) pour mai. La semaine se serait achevée sur un score à peu près égal si vendredi soir, une heure avant la clôture, la rumeur d'une nouvelle hausse des taux de base bancaires n'avait circulé, entraînant des dégagements assez rapides.

Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 106 (contre 2037,52 le 12 août), faisant ressortir une baisse plus que « raisonnable » de 0,9 %.

	Cours 12 août	Cours 19 août
Alcoa	48 5/8	48
ATT	25 3/8	24 5/8
Boeing	59 1/2	58 3/8
Chase Man. Bank	28 3/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	82 1/2	79
Eastman Kodak	43 1/4	43 3/4
Exxon	46 3/8	45 1/2
Ford	50 3/8	48 3/8
General Electric	40 1/4	39 1/2
General Motors	75 3/4	72
Goodyear	57 7/8	60
IBM	118	112 1/2
ITT	48 3/8	46 1/2
Mobil Oil	44	41 7/8
Pfizer	50 1/4	51 7/8
Schlumberger	34 1/4	33 1/4
Texaco	45 5/8	45 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	93 3/4	91 1/4
Union Carbide	22 3/4	22
USX	29 1/8	27 1/2
Westinghouse	51 3/8	49 3/4
Xerox Corp	54 1/8	53 5/8

LONDRES

Egal

Après une baisse initiale, le London Stock Exchange a regagné le terrain perdu pour s'immobiliser virtuellement au niveau atteint à la fin de la semaine précédente et faire ainsi jeu égal. L'annonce d'un excédent budgétaire a contrebalancé le mauvais effet causé par l'augmentation rapide des ventes au détail en juillet (+ 2 %). Le marché a d'autre part été rassuré par la relative stabilité des salaires. Il n'a du coup pratiquement pas réagi à l'accélération de l'inflation en juillet, attendue il est vrai.

Indice « FT » du 19 août des 100 valeurs, 1 484,5 (contre 1484,8) ; FT 30, 1 844,3 (contre 1 843,4) ; mines d'or, 193,3 (contre 189,5) ; Fonds d'Etat, 87,96 (contre 88,17).

	Cours 12 août	Cours 19 août
Beecham	480	477
Bowater	428	427
BP	259	250
Charter	365	366
Courtaulds	344	343
De Beers (*)	10 3/8	11 1/8
Free Gold (*)	7 13/16	7 11/16
Glaxo	953	968
GUS	16 51/64	16 7/8
ICI	10 5/16	10 3/16
Reuters	474	486
Shell	10 17/64	10 23/64
Unilever	460	455
Vickers	179	178
War Loan	38 7/8	38 11/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Calme plat

Le plus grand calme a régné ces derniers jours sur le marché allemand. Une courte reprise a toutefois été enregistrée en milieu de semaine, grâce à des achats étrangers, mais elle n'a pas eu de suite. La crainte d'une hausse des taux d'intérêt neutralisant les rares initiatives.

Indice de la Commerzbank du 19 août : 1 467,1 (contre 1 474,6).

	Cours 12 août	Cours 19 août
AEG	202,40	202,50
BASF	261,50	261,80
Bayer	291,50	295
Commerzbank	224	225
Deutschebank	467,90	460
Hoechst	280,70	281,80
Karstadt	410	400,50
Mannesman	175,30	174,40
Siemens	430,40	429,50
Volkswagen	249	253,50

TOKYO

Au-dessus des 28 000 points

Encouragé par la très bonne et très surprenante tenue de Wall Street, le Kabuto-cho, malgré la faiblesse des affaires, s'est redressé. En huit jours, les cours ont en moyenne monté de 1,3 %.

L'intérêt s'est principalement concentré sur les valeurs domestiques liées à la consommation.

Indices du 19 août : Nikkei 28 209,42 (contre 27 833,51), général, 2 205,80 (contre 2 187,04).

	Cours 12 août	Cours 19 août
Akai	689	689
Bridgestone	1 330	1 300
Canon	1 630	1 590
Fuji Bank	3 140	3 140
Honda Motors	2 250	2 290
Matsushita Electric	2 810	2 810
Mitsubishi Heavy	925	929
Sony Corp.	7 810	7 850
Toyota Motors	2 780	2 810

Crédits, changes, grands marchés

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Monotonie et attentisme

Le marché américain des capitaux et à sa suite l'ensemble des marchés internationaux ont finalement réagi bien plus sereinement qu'on aurait pu le craindre à la publication, mardi dernier, de statistiques commerciales américaines faisant apparaître pour le mois de juin un déficit de 12,54 milliards de dollars, nettement plus important que les 11 milliards attendus. Si malgré cette aggravation les taux d'intérêt n'ont guère monté, c'est peut-être parce que les statistiques témoignent du maintien des exportations américaines à un niveau pratiquement inchangé depuis quatre mois. Les exportations ayant constitué le principal moteur de la croissance, leur perte de vitesse *représenterait* – si elle se confirmait – une information nouvelle de taille pour le marché, comme le fait remarquer M. Brendan Brown, l'économiste de County NatWest.

Plus simplement, d'aucuns se réfèrent à la *comparaison* des déficits enregistrés cette année par rapport à ceux de 1987. Au lieu de déplorer l'aggravation que traduisent les 12,54 milliards de dollars de *juin* par rapport aux 9,76 milliards de mai, ils se félicitent de l'amélioration manifeste par rapport au solde négatif de 15,06 milliards dégagés il y a un an. Et d'une façon générale on *constate* pour *l'ensemble du premier* semestre de 1988 que la situation s'améliore nettement par rapport à l'an passé. Aux 13 et 14 milliards de déficits mensuels *correspondent* en *moyenne des* chiffres plus bas. On en vient alors assez facilement à anticiper une comparaison tout aussi favorable pour le second semestre.

Dans ces conditions la vigueur actuelle du dollar n'a rien de surprenant et il serait normal qu'elle se poursuive ces prochains *mois*. La question risque de se reposer l'an prochain en des termes beaucoup plus délicats. Les résultats commerciaux dégagés mensuellement aux Etats-Unis pourrent-ils encore témoigner d'un nouveau mieux ? Déjà des doutes se précisent à ce sujet car, d'une part, l'industrie européenne aura sans doute mis à profit l'avantage que *lui confère la fermeté du dollar* pour vendre aux Etats-Unis et, d'autre part, l'influence de la sécheresse outre-Atlantique devrait alors faire pleinement ralentir l'*exportation agricole*.

Quoi qu'il en soit, les investisseurs se tiennent généralement sur la réserve, *préférant* bien souvent se cantonner dans la quiétude des dépôts à court terme plutôt que de s'engager à longue échéance. Même ceux qui tablent *pour ces prochains* mois sur des signes patents de ralentissement économique, aux Etats-Unis, ne veulent pas exclure entre-temps de nouvelles hausses du taux d'*intérêt qui* pourraient être décidées dans le but même de modérer la croissance

Les prêteurs n'ont en tout cas guère eu la semaine passée l'occasion de se départir de leur attitude attentiste. Trop de nouvelles *émissions ont été lancées à des conditions* si tenues qu'elles ne peuvent guère trouver preneur qu'à des décotes assez importantes. Il y a eu aussi, la semaine passée, une *trop grande monotonie* dans l'approvisionnement en nouvelles émissions. Sur la trentaine d'opérations internationales qui ont vu le jour en huit différentes monnaies, dix-neuf l'ont été pour le compte d'établissements financiers.

Certaines, comme celles de la BNP en dollars canadiens (100 millions d'obligations à trois ans, émises à 101,25 % du pair pour un coupon de 10 3/4 %, sous la direction Scotia McLeod), de Commerzbank en francs suisses (100 millions à quatre ans et demi, à 100,75 %, pour un coupon de 4,5 %, dirigée par la Société de banque suisse), ou celle lancée, pour elle-même, par la Dresdner Bank en marks (*500 millions* à six ans, au pair), ont apparemment rencontré un bon accueil. Et on peut imaginer sans grand risque de se tromper que les 75 millions d'ECU lancés à quatre ans par CSFB pour le compte du Crédit suisse, sa maison-mère zurichoise, trouveront aisément la voie des portefeuilles helvétiques (le coupon de 7,5 % et le prix d'émission à 101,50 % du pair). Mais d'autres emprunts seront beaucoup plus difficiles à placer

Nouvelles percées japonaises

Par ailleurs, l'activité primaire a été marquée par de nouvelles percées de la part des banques et *de maisons de titres japonaises*. Ces dernières tentent de plus en plus – et elles y parviennent fort bien – à s'insinuer dans des domaines qui sortent de leur champ ordinaire. Elles sont en train non seulement d'élargir le cercle des débiteurs qui leurs sont proches, mais également d'accroître leur présence en tant que chef *de file dans des monnaies où* jusqu'à présent on n'avaient pas eu l'habitude de les voir à l'œuvre. En outre, vendredi, deux nouvelles euro-émissions munies de *warrants ou bons* permettant l'acquisition d'actions japonaises ont été lancées pour un total de 700 millions de dollars. Toutes deux sont dirigées par des maisons japonaises.

D'autres changements apparaissent qui sont liés à la vigoureuse croissance des fonds de placement collectifs et qui contrastent singulièrement avec l'expansion nippone tous azimuts.

Devant le *succès* rencontré cette année par ces fonds de placement et devant le peu d'empressement à souscrire à des emprunts nouveaux de la part des investisseurs privés, qui deviennent de plus en plus sélectifs, quoi de plus naturel pour une banque que de réorienter son activité. *C'est ainsi*, par exemple, que certains interprètent le fait que depuis près de trois mois, la Deutsche Bank ait concentré ses efforts sur le marché *primaire dans le compartiment* qui lui est fondamentalement proche, celui du deutschemark et dans un autre qu'elle s'est choisi, celui de l'ECU.

Cet établissement est traditionnellement un des plus puissants de l'euromarché. Il occupe la troisième place, après Nomura International et le Credit Suisse First Boston, dans la liste des teneurs de plume les plus actifs de l'année. Parallèlement, il participe *directement au développement* de deux nouveaux fonds de placement collectifs en obligations. Les deux fonds sont régis par le droit luxembourgeois. L'un est en devises européennes, l'autre en *dollars. Leur développement* est qualifié de spectaculaire.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar désespérément

Les marchés sont *désespérément « haussiers » sur le dollar*. La semaine écoulée en a administré une nouvelle fois la preuve. Malgré un mauvais résultat du commerce extérieur, malgré des déclarations d'un responsable américain en faveur d'un dollar plus faible, malgré enfin des *interventions concertées des* grandes banques centrales, le billet vert a bien résisté et a terminé la semaine à des niveaux supérieurs à ceux relevés à la veille du week-end de l'Assomption. Le 19 août, le dollar clôturait à New-York à 1,8955 (contre 1,8830 DM le 12 août). 133,75 yens (contre 133,30 yens) et à 6,4325 (contre 6,3835 F).

Avant d'en arriver *là*, la devise américaine a cependant vécu une semaine très mouvementée. Attendue avec impatience, la publication, mardi 16 août à 14 h 30 (heure de Paris), du résultat de la balance commerciale de juin a d'abord plongé les marchés dans une certaine confusion. *« Bizarre, le climat qui régnait alors »*, raconte un cambiste. Premier *réflexe*, les opérateurs ont jugé décevant le chiffre (un déficit de 12,5 milliards de dollars) affiché *sur leur écran. « Plus mauvais que prévu »*, commente un intervenant, la pire des choses, dans ce *domaine. Le rééquilibrage* des comptes américains s'essoufflerait-il déjà ? Réaction immédiate... et brutale *du marché* : un plongeon du dollar sur toutes les places financières. Il perd à New-York plus de deux pfennigs pour tomber en dessous de 1,86 DM, près de 1,5 yen pour passer sous les 132 yens et plus de 7 centimes pour approcher les 6,31 F.

Mais la déception initiale passée, les opérateurs retrouvent rapidement *leurs esprits et le dollar* son souffle. Après avoir regagné en quelques minutes les pertes liées à ce *« sacré »* chiffre, le billet vert est *repassé* au-dessus de ses *niveaux* de la veille. Comment expliquer ce rapide rebond ? Derrière le chiffre *médiocre de juin*, les *marchés ont* découvert des indices plus rassurants. Le chiffre révisé de mai les a rendus euphoriques. Le déficit commercial ce mois-là n'a pas été, comme annoncé auparavant, de 10,9 milliards de dollars, mais de 9,7 milliards, le plus faible depuis *décembre 1984 ! « Et puis si l'on a révisé mai, pourquoi ne réviserait-on pas juin ? »*, interroge avec une fausse candeur un cambiste parisien.

L'augmentation des importations en juin (plus 5,7 %) confirme en outre le dynamisme de l'économie *américaine. D'autres indicateurs* publiés dans la semaine vont dans cette même direction. C'est le cas par exemple pour le taux d'utilisation des capacités de production qui a atteint, en juillet, à 83,5 %, son niveau le plus élevé depuis 1980.

Bref, toutes ces informations confortent les investisseurs dans l'idée que de nouvelles hausses de taux d'intérêt interviendront tôt ou tard aux Etats-Unis et qu'il est donc bon d'acheter aujourd'hui des avoirs libellés dans la devise américaine. La période électorale qui s'ouvre sera également favorable au dollar, les républicains souhaitant pouvoir *se prévaloir d'une monnaie nationale* forte. Mercredi donc, le billet poursuivait son envol. Malgré les tentatives *menées par la Réserve fédérale* et la Bundesbank pour freiner sa hausse, le dollar franchissait à nouveau le seuil des *1,91* DM et des 134 yens et approchait les 6,50 F.

« L'extraordinaire stabilité » du franc

Jeudi, les propos du secrétaire américain au commerce, M. William Verity, reproduits par le journal ouest-allemand *Die Zeit*, et selon lesquels la parité de 1 dollar pour 1,80 DM serait la bonne aussi bien pour les exportations américaines que pour l'économie mondiale, ont failli *enclencher un fort mouvement* de baisse du billet vert. Sur un marché très nerveux, les banques centrales se liguent alors dans un mouvement spectaculaire pour empêcher le billet vert de remonter. La Maison Blanche intervient, elle aussi, rapidement pour dire la vérité... à propos de Verity. Celui-ci n'est pas habilité à parler en matière monétaire, fait-on savoir à Washington. Ses propos ne doivent donc pas être considérés comme la voie officielle des Etats-Unis. Vendredi, la Fed et la « Buba » empêchent encore le dollar *de passer au-dessus* de 1,90 DM. Il termine finalement la semaine sur des marchés redevenus plus étroits, mais toujours nerveux.

En Europe, alors que le plus grand calme règne au sein du système monétaire européen, la livre sterling continue à varier en fonction des anticipations sur une hausse prochaine du taux d'intervention de la *Banque d'Angleterre. Venant après* toute une série d'indicateurs, qui ont confirmé l'état de surchauffe de l'économie britannique, la publication, vendredi 19 août, de l'indice des prix de juillet (un rythme de 4,8 % sur les douze derniers mois) confirme la persistance de pressions inflationnistes outre-Manche. La Banque d'Angleterre ne devrait plus tarder à annoncer un nouveau relèvement de son taux d'intervention. La livre terminait la semaine autour de 3,22 DM et de 10,92 F.

En France, M. Pierre Bérégovoy, de retour de vacances, a confirmé son intention *de ne pas modifier* sa politique monétaire *(voir ci-dessous)* et ce, malgré l'indice des prix de juillet, plutôt *décevant* (0,3 %, soit 2,7 % sur douze mois) et un accroissement de l'écart d'inflation avec l'Allemagne (il passe de 1,4 point en mai à 1,7 point en juillet). *« Le gouvernement veut une monnaie solide, il poursuit une politique du franc fort »*, a expliqué le ministre d'Etat, ajoutant *« rien ne nous détournera de cet objectif »*. Bronzé et en pleine forme, le ministre de l'économie s'est aussi félicité de *« l'extraordinaire stabilité »* dont avait fait preuve le franc français depuis son arrivée Rue de Rivoli. *« Le 6 mai 1988*, a-t-il rappelé, *le mark valait 3,40 F, actuellement, il cote autour de 3,39 F. »* Le 27 mai, le deutschemark était « tombé » à 3,36 F.

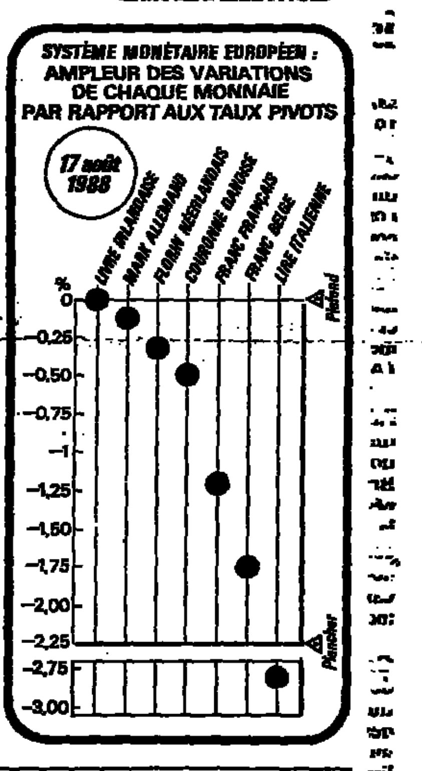
ERIK IZRAELEWICZ.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 19 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6980	–	15,5521	62,6959	52,7565	2,5157	46,7290	0,0712
	1,7125	–	15,6986	63,5930	53,2339	2,5380	47,1475	0,0717
Paris	10,9181	6,4300	–	403,13	339,22	16,1761	300,47	4,5797
	10,9886	6,3700	–	405,88	339,10	16,1675	300,33	4,5696
Zurich	2,7083	1,5950	24,8056	–	84,1467	4,0126	74,5327	1,1360
	2,6929	1,5725	24,6865	–	83,7104	3,9911	74,1315	1,1280
Francfort	3,2186	1,8955	29,4790	118,84	–	4,7686	88,5748	1,3501
	3,2169	1,8785	29,4898	119,46	–	4,7677	88,5667	1,3475
Bruxelles	67,4955	39,75	6,1820	24,9216	209,71	–	18,5747	2,8312
	67,4725	39,40	6,1852	25,0556	209,74	–	18,5761	2,8263
Amsterdam	3,6327	2,1400	33,2815	134,17	112,90	5,3836	–	1,5242
	3,6322	2,1210	33,2967	134,88	112,90	5,3832	–	1,5215
Milan	2383,99	1404	218,35	880,25	740,70	35,3288	656,07	–
	2387,22	1394	218,44	886,48	742,08	35,3807	657,23	–
Tokyo	226,68	133,50	20,7621	83,6991	70,4300	3,3585	62,3832	0,0951
	227,85	133,05	20,8872	84,6104	70,8278	3,3769	62,7298	0,0954

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 août, 4,8165 F contre 4,7876 F le vendredi 12 août.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Les orages du mardi

A chaque semaine son coup de tonnerre ! Celle qui avait précédé l'Assomption avait été marquée par le relèvement surprise du taux de l'escompte américain (porté de 6 % à 6,5 %), le mardi 9 août. Cette décision de la Réserve fédérale avait entraîné une violente tempête sur les marchés monétaire et obligataire mondiaux. Au cours de la semaine écoulée, c'est le mauvais résultat du commerce extérieur américain de juin (un déficit de 12,5 milliards de dollars) *qui a provoqué une vive* bourrasque. Mardi 16 août, quelques minutes après la publication de ce chiffre, les cours des obligations plongeaient un peu partout, les *rendements s'envolaient*. Tant en France qu'à l'étranger, les marchés se sont ensuite un peu ressaisis. En fin de semaine, le calme est revenu, *« un peu précaire »* selon un opérateur.

Le relèvement du taux de l'escompte américain, qualifié d'une *« excellente chose »* par M. James Baker, ex-secrétaire au Trésor et désormais directeur de campagne du candidat républicain M. George Bush, a continué à produire ses effets sur les marchés de l'argent outre-Atlantique. Sur le marché monétaire, les taux sur les fonds fédéraux sont désormais autour de 8,25 %. La publication, mardi 16 août, du chiffre du commerce extérieur américain *n'a fait qu'accroître sur* les marchés le sentiment que les taux d'intérêt allaient encore monter outre-Atlantique. La vigueur des importations – en hausse de 5,7 % d'un mois sur l'autre – confirme, pour les analystes, le dynamisme de l'économie américaine et les risques inflationnistes.

Dans ce schéma, une nouvelle hausse des taux d'intérêt sera souhaitée par les autorités monétaires. En tout cas, mardi 16 août, dans les quelques minutes qui ont suivi la publication du chiffre fatidique, *l'emprunt phare* à trente ans du Trésor américain chutait, son rendement décollait pour atteindre 9,54 %, le plus haut niveau enregistré depuis le krach d'octobre dernier. *Le* titre devait cependant se redresser (son rendement revenait à 9,43 % en fin de journée et à 9,36 % à la veille du week-end).

Nerveux, les marchés français ont adopté à nouveau le même comportement que leurs homologues américains. Mardi fut donc une rude journée. A l'annonce de la « nouvelle », le Matif (marché à terme des instruments financiers) a plongé, pour se reprendre ensuite en fin de séance. Dans des volumes relativement importants, l'échéance septembre avait perdu 75 centimes seulement, à 102,45, ce qui correspond à un rendement de 9,60 % sur dix ans. La semaine s'est finalement terminée à 103, avec une activité réduite.

La pause imposée

Sur le marché primaire, on attendait l'émission de la BNP. Celle-ci annoncera dans le Balo du 22 août l'émission de titres subordonnés remboursables pour 1 milliard de francs à douze ans, émis au pair, au taux fixe de 9,30 %. Ces titres, destinés à renforcer les capitaux permanents de la première *banque* française *et à faire face* à la croissance de ses engagements, seront placés dans le réseau de la banque.

Sur le marché monétaire français, le prix de l'argent au jour le jour continue à tourner autour de 7,50 %, c'est-à-dire au haut de la fourchette des taux d'intervention de la Banque de France (6,75 %-7,50 %). La Banque centrale a maintenu cette semaine son taux d'appel d'offres à 6,75 %. Le pourra-t-elle encore longtemps ? L'indice des prix de juillet (0,3 %, soit 2,7 % sur douze mois), plutôt décevant, n'a *pas eu d'effets* sur les marchés. Suivis avec intérêt, les propos du ministre de l'économie, M. Bérégovoy, n'en ont pas eu beaucoup plus.

De retour de vacances, le ministre a confirmé, jeudi 18 août, qu'il n'était pas question de modifier la politique *monétaire* de la France. Selon lui, *« il y a toujours une marge de baisse des taux français »*, ceux-ci restant, en termes réels, les plus élevés des pays industriels. Mais, *« pragmatique »*, M. Bérégovoy a annoncé une pause dans la politique de baisse. *« Il nous faut maintenant attendre un retour à la stabilité des marchés financiers avant de pouvoir reprendre l'initiative. »* Le ministre français proposera, à Berlin, un renforcement de la coordination des politiques monétaires entre les membres du G-7.

En fait, les marchés français sont maintenant dans l'attente d'une nouvelle échéance. Jeudi 25 août, le conseil de la Bundesbank se réunit pour décider de sa *réaction après le relèvement* des taux américains. Au cours de la semaine écoulée, la « Buba » n'a pas modifié son taux de prise en pension (4,25 %). Qu'en sera-t-il au cours de *la semaine à venir* ? *En augmentant* ce taux, la banque allemande prendrait une décision aux conséquences imprévisibles. La guerre des taux serait alors véritablement ouverte.

E. I.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le zinc galvanisé

Les cours du zinc au London Metal Exchange ont connu ces derniers jours *une nette progression*, s'établissant en fin de semaine à 793 livres la tonne, leur meilleur niveau depuis le début de l'été. Paradoxalement, cette hausse n'a pas été compromise par l'annonce de la fin de la grève qui avait éclaté le 18 juillet dernier dans plusieurs centres miniers du Pérou. Environ *quatre-vingt-cinq mille hommes* avaient cessé le travail pour protester contre des conditions de travail et de salaires particulièrement *défavorables, obligeant les compagnies* à invoquer la force majeure pour différer l'exécution de leurs contrats de livraison.

PRODUITS	COURS DU 19-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 260 (+ 40) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 585 (– 5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 580 (– 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 610 (– 90) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	1 018 (+ 45) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 321 (– 52) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	391,6 (+ 11,85) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	287,2 (inch.) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	277,20 (+ 6,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

En milieu de semaine, les opérateurs londoniens craignaient que les menaces du président péruvien, M. Alan Garcia, d'instaurer l'état d'urgence dans les régions minières n'accroissent le risque d'une pénurie de métal. Crainte habituelle pour ne pas dire défaut incorrigible des hommes de marché dont l'épiderme sensible réagit à *la moindre nouvelle* et qui manient la notion de pénurie avec une légèreté qui frise souvent l'inconscience ou l'abus de langage. Les stocks mondiaux de zinc détenus par les producteurs ont certes diminué depuis le début de l'année, pour ne plus s'élever qu'à 285 000 tonnes (fin juin) contre 373 000 tonnes en janvier. Quant aux stocks disponibles sur le marché, ils ont reculé sur la même période de 125 000 tonnes à moins de 89 000 tonnes. Mais le métal ne manque pas, loin s'en faut. Cette sensible *contraction, accentuée* par une demande soutenue de zinc dans l'automobile (pour la galvanisation des tôles) et le bâtiment a, autant que le *conflit péruvien, poussé* les prix vers le haut. Une situation qui a incité nombre de producteurs européens, dont les groupes ouest-allemands Preussag et Metalgesellschaft, à relever leurs prix de 1 200 à 1 275 dollars la tonne. Les *industriels paraissent ici jouer sur du* velours. La consommation, qui a progressé de près de 4 % au premier semestre 1988, promet de s'étoffer encore *dans les prochains mois, si on* se réfère aux seuls projets des constructeurs automobiles d'accroître le niveau de protection des carrosseries de véhicules.

Le marché n'est pourtant pas assaini au point de mériter une pleine confiance. Le rapprochement intervenu au printemps dernier entre le français Penarroya et Preussag sur le plomb et le zinc ne s'est pas encore traduit par une baisse sensible des capacités européennes *de production, où le surplus potentiel* est de l'ordre de 200 000 tonnes. En outre, la fermeté actuelle des prix incite déjà certains producteurs à accroître leur activité au risque de peser à contretemps sur le marché. Le producteur canadien Noranda *envisage ainsi la modernisation de sa* raffinerie de zinc de Valleyfield, près de Montréal, qui s'accompagnera de *l'addition de nouvelles* capacités.

Selon l'agence britannique Metals and Minerals Research Service, le *marché des concentrés de zinc pourrait* devenir très excédentaire d'ici à la fin de 1991, avec des surplus *annuels de l'ordre de* 300 000 tonnes. Des chiffres qui méritent confirmation, mais dont le mérite est de mettre en garde les opérateurs. La notion d'excédent, comme celle de pénurie, est toute relative et s'apprécie aussi à partir *d'un état donné* de la demande. *Pour* l'instant, elle reste forte. De nombreux groupes industriels en profitent pour *reconstituer des matelas* d'argent frais dont ils avaient perdu le souvenir ces dernières années...

ERIC FOTTORINO.

● ***Un nouvel opérateur sur le cacao.*** – Spécialisée dans le négoce du cacao et du café mais aussi dans le conseil sur le commerce de ces *produits de base*, la société Gepro SA a été créée le 1er juillet. Son PDG M. Antoine Touton et son directeur général M. Pierre Bernath sont des *transfuges de Merkuria*, la filiale de négoce café-cacao du groupe Sucres et denrées.

Le Monde

POLOGNE : le mouvement de grèves

La légalisation de Solidarité serait « irréaliste »

estime le gouvernement

Le conseil des ministres polonais a refusé, le vendredi 19 août, de reconnaître le syndicat dissous Solidarité, malgré la menace des ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk de se mettre en grève à compter du lundi 22 août si cette revendication n'est pas satisfaite.

Réuni en session extraordinaire pour examiner la situation dans le pays, où les débrayages se multiplient depuis lundi, le gouvernement a affirmé qu'« *il n'y aura pas de retour à la situation de 1981* » (référence à la période légale de Solidarité, dissous par la suite). Cette revendication est « *irrecevable* » et « *irréaliste* », ont souligné les ministres.

Le conseil a, d'autre part, menacé les grévistes d'adopter, à leur encontre, « *des mesures économiques et administratives conformes à la loi* ». Le communiqué ne donne aucune précision sur la nature de ces mesures, mais, selon les observateurs, elles pourraient comprendre les licenciements disciplinaires, la « *militarisation* » ou la suppression de certaines entreprises.

Le gouvernement a fustigé les « *instigateurs* » des grèves qui « *cherchent à exploiter les difficultés matérielles de la vie quotidienne* » des Polonais. Il a aussi assuré que certaines exigences des grévistes – touchant surtout aux augmentations de salaires – dépassaient largement les possibilités de l'économie nationale. Le communiqué a rappelé enfin le caractère « *illégal* » des débrayages qui constituent « *une menace à la politique de réformes entreprise par le pouvoir et à l'entente nationale* ».

Les débrayages se multiplient

Neuf mines de charbon, soit un effectif global de plus de 30 000 personnes, étaient vendredi paralysées par les débrayages. Toutefois, l'agitation n'a pas encore gagné les grands centres houillers de Katowice, la capitale de la Haute-Silésie. Le mouvement reste limité, le secteur minier national ne comptant pas moins de soixante-dix-huit centres d'extraction du charbon, employant plus de 350 000 Polonais. Les forces de sécurité sont omniprésentes en Haute-Silésie, ce qui constitue sans doute un élément de dissuasion.

A Szczecin (nord-ouest), le port est toujours paralysé par la grève des dockers. Tous les services des transports en commun – autobus et tramways – se sont joints au mouvement. Vendredi, les ouvriers de l'usine « Wiskord » (fabrication de produits synthétiques – 4 000 employés) ont menacé de cesser le travail si les forces de police intervenaient contre les grévistes. Des banderoles de Solidarité et des drapeaux nationaux ont été accrochés aux murs de l'établissement.

A Lodz, dans le centre du pays, des milliers de tracts appelant à des grèves ont été diffusés dans les rues de la ville. Des graffitis et des affiches réclamant le rétablissement de Solidarité étaient visibles vendredi en divers points de l'agglomération.

L'état de « *préparation à la grève* » devait être décrété le samedi 20 août aux aciéries Lénine de Nowa-Huta, dans le sud de la Pologne, a annoncé vendredi soir le comité de Solidarité du combinat industriel, qui emploie 30 000 personnes. Le travail cessera aux aciéries si les forces de l'ordre interviennent contre les grévistes de Haute-Silésie et de Szczecin (nord-ouest) ou procèdent à des arrestations.

Par ailleurs, M. Wladyslaw Frasyniuk, chef de la direction Solidarité pour la région de Wroclaw, dans le sud-ouest de la Pologne, a été arrêté jeudi soir dans les rues de cette ville par des policiers en civil.

On ignore encore pour quelle raison le responsable syndical, qui est aussi membre de la direction nationale de Solidarité, a été appréhendé. Mais, selon son entourage, cette mesure viserait à empêcher M. Frasyniuk de participer à l'organisation, à Wroclaw, d'actions de soutien aux grévistes en Pologne. – *(AFP.)*

URSS

Plus de six cents victimes des purges staliniennes réhabilitées depuis octobre

Six cents trente-six victimes des purges staliniennes ont été réhabilitées sur l'intervention de la commission spéciale du bureau politique, dont la création avait été décidée en octobre dernier, a annoncé son président, M. Mikhaïl Solomentsev.

Dans un entretien publié vendredi 19 août dans la *Pravda*, M. Solomentsev a révélé qu'une enquête était en cours sur le meurtre, en décembre 1934, de Sergueï Kirov, alors chef du parti de Leningrad. Staline aurait été, selon des historiens occidentaux, responsable de ce meurtre, qui aurait servi de prétexte pour lancer de grandes purges.

« *La responsabilité de Staline et de son entourage* (...) *est énorme, mais la faute des « chefs » ne décharge pas les exécutants volontaires* (...), *ceux qui approuvaient et exécutaient docilement les ordres inhumains* », a déclaré M. Solomentsev, qui a précisé que plus de trois mille lettres avaient été adressées à la commission, après que celle-ci eut demandé la contribution du public. – *(APF, AP, Reuter.)*

● **Un nouveau chef du KGB en Azerbaïdjan.** – M. Zia Youssif-Zade, un Azéri qui avait été nommé à la tête de la sécurité d'Etat de l'Azerbaïdjan en juin 1980, a été remplacé le 11 août à ce poste par un Russe, le général Ivan Gorelovski, a annoncé le journal local *Bakinskiï Rabotchiï* dans son édition du 12 août, parvenue vendredi à Moscou. Le décret de nomination n'apporte aucune précision sur le motif de ce remplacement. – *(AFP).*

PAKISTAN

L'avion du président Zia pourrait avoir été détruit par une bombe télécommandée

La thèse de l'attentat contre le général Zia continue de gagner du terrain au Pakistan. D'après les premières constatations des experts, l'explosion de l'avion dans lequel se trouvait le président pakistanais aurait pu avoir été causée par une bombe télécommandée ; celle-ci aurait été placée dans des cageots de mangues embarqués à la dernière minute. Le propre fils de Zia, M. Ijaz Ul Haq, interrogé sur les responsables de la mort de son père, a déclaré : « *Peut-être même que des grandes puissances sont impliquées dans l'assassinat. Evidemment, je ne pense pour le moment qu'à l'Union soviétique.* »

L'autre pays soupçonné par certains Pakistanais de pouvoir être derrière l'explosion, l'Inde, a réagi fermement à ces accusations. Il s'agit d'une accusation « *totalement absurde, sans fondement et malveillante* », a déclaré le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères. La mort du général Zia a, d'autre part, causé de graves incidents au Cachemire indien, peuplé de musulmans : quatre personnes ont été tuées et treize blessées. Près de trois mille touristes étrangers ont été reconduits à l'aéroport de Srinagar sous escorte policière.

La mort du général Zia a suscité une profonde émotion au sein de la résistance afghane, qu'il avait toujours soutenue. Les sept partis de l'alliance de la résistance l'ont proclamé vendredi « *martyr de la Djihad* » (guerre sainte) et décidé de donner son nom à la principale mosquée de Kaboul... quand ils accéderont au pouvoir.

Enfin, de nombreuses délégations officielles étrangères devaient participer samedi à Islamabad aux obsèques du président défunt. La France est représentée par son ambassadeur au Pakistan, M. Henri Servant *(nos dernières éditions du 20 août)*. La teneur des messages envoyés par Paris aux dirigeants pakistanais a été rendue publique. Le président Mitterrand a « *formé des vœux pour le peuple pakistanais* » et souhaité au chef de l'Etat intérimaire « *la réussite de sa mission en ces circonstances douloureuses* ».

Pour sa part, M. Roland Dumas a écrit à son homologue pakistanais, M. Sahabzada Yaqoub Khan, que le président Zia « *avait contribué à l'établissement d'un dialogue suivi* » entre les deux pays. « *Je m'associe à titre personnel au deuil qui vous atteint cruellement* », a ajouté M. Dumas. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

La RFA s'interroge sur le statut de sa future agence spatiale

BONN
de notre correspondant

Tous les ministres compétents à Bonn ont donné leur accord à la création d'une agence fédérale pour les questions spatiales, la DARA (Deutsche Agentur für Weltraumangelegenheiten). Mais, s'il y a consensus au niveau politique, ce n'est pas le cas au plan juridique : les négociations achoppent actuellement sur le statut à donner à la future agence. Faut-il, comme le suggère le ministère de la recherche et de la technologie, en faire une société à responsabilité limitée ? Ou, comme le préféreraient les ministères de la poste, des transports, des finances, de l'économie, des affaires étrangères, de la défense ainsi que la chancellerie, lui donner la forme juridique et les compétences d'un office fédéral, une société de droit public ?

« *Si nous voulons que la DARA entre en fonctions le 1er janvier 1989 comme prévu, nous devons nous mettre d'accord le plus rapidement possible sur la forme juridique à lui donner* », explique M. Christian Patermann, porte-parole du ministère de la recherche et de la technologie. La création d'une société à responsabilité limitée est rapide tandis que celle d'un nouvel office fédéral prendrait beaucoup de temps. Il faudrait, en effet, faire voter une loi. Si la DARA est une société privée, elle aura une certaine indépendance vis-à-vis des militaires et du gouvernement, tant pour la gestion de son budget que pour le choix de ses activités.

Outre la série de travaux qui intéressent plus spécialement la RFA, le programme spatial allemand comprend la participation aux recherches sur la fusée Ariane-5 et sur la station orbitale internationale Colombus, ainsi que la participation au programme européen Hermès. Le rôle de la DARA sera de coordonner les recherches sur l'espace, actuellement réparties entre une agence de recherches spatiales à Cologne et le ministère de la recherche et de la technologie à Bonn. La DARA, qui aura son siège à Bonn, devrait aussi permettre à la République fédérale d'acquérir une certaine autonomie par rapport à l'ESA, l'Agence spatiale européenne basée à Paris, tout en y restant représentée. Les Allemands ont l'impression de payer très cher leur participation à l'ESA et de ne pas suffisamment prendre part aux décisions. – *(Intérim.)*

L'enquête sur le « drame de Gladbeck »

Une des otages a été tuée par un gangster

L'otage Silke Bischoff, dix-huit ans, décédée d'une balle dans le cœur lors de l'intervention de la police, jeudi 18 août, contre les preneurs d'otages de Brême, a été tuée par l'un des deux malfaiteurs, a indiqué le vendredi 19 août le ministère de l'intérieur du Land de Rhénanie-du Nord-Westphalie à Düsseldorf. Les premiers résultats de l'enquête démontrent « *à 99 %* » que la jeune otage a été tuée par Dieter Degowski, trente-deux ans. La deuxième otage, Ines Voitele, âgée également de dix-huit ans, a été seulement éraflée par une balle dans le dos, mais l'origine de celle-ci n'a pas encore été déterminée.

Le porte-parole du ministère a également corrigé les indications données sur l'état de santé des deux gangsters. Un seul a été grièvement blessé : Hans-Juergen Roesner, trente et un ans, touché de deux balles à la cuisse gauche et à la hanche. Degowski, pour sa part, est sorti indemne de l'opération.

L'attitude des médias, qui avaient à plusieurs reprises interviewé les malfaiteurs durant cette affaire, continue à être vivement critiquée. Vendredi 19 août, c'est l'organe du Vatican, *l'Osservatore Romano*, qui a dénoncé « *l'inacceptable primauté de ce que l'on appelle la mort en direct aux dépens des aspects profondément humains de la tragédie* », dans un commentaire sur le comportement des journalistes lors de la prise d'otages en Allemagne fédérale. « *La course folle des ravisseurs a entraîné dans son sillage la triste image d'un usage cynique des moyens d'information* », écrit le journal. – *(AFP.)*

● **Inculpation des deux meurtriers présumés d'une vieille dame.** – Dominique Grout, vingt-deux ans et son amie, Christine Crouiset, dix-neuf ans, interpellés mercredi soir, après la mort d'une vieille dame à Mantes-la-Jolie (Yvelines) (*le Monde* du 20 août) ont été inculpés, vendredi 19 août, d'assassinat et écroués le premier à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, la seconde à la maison d'arrêt de Versailles. Les deux jeunes gens, chômeurs et sans domicile fixe, ont reconnu avoir étranglé Marcelle Roblot, soixante-quatorze ans, après lui avoir volé ses économies. Pour dissimuler leur forfait, ils avaient ensuite transporté le corps dans la cave et avaient tenter de le brûler avec de l'alcool.

Deux disparitions

Sir Frederick Ashton fondateur du Ballet royal de Grande-Bretagne

Sir Frederick Ashton, chorégraphe et l'un des fondateurs du Ballet royal de Grande-Bretagne, est mort le jeudi 18 août dans sa maison du Suffolk (est de l'Angleterre). Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Considéré comme l'un des plus grands chorégraphes du siècle, il avait pu assister récemment à la reprise de ses chorégraphies pour *Roméo et Juliette* (créé en 1955) et pour *Ondine* (1948), l'une de ses œuvres les plus célèbres.

Frederick William Mallandaine Ashton est né en 1904 à Guayaquil (Equateur) de parents anglais. Elevé à Lima, au Pérou, c'est là qu'il découvre sa passion pour la danse, en assistant à une représentation d'Anna Pavlova. Selon ses biographes, cependant, c'est de servir la messe avec l'archevêque de Lima qui lui donne ce sens du rituel et de la cérémonie qui marqueront bientôt son travail.

Revenu en Europe, il étudie avec Léonide Massine. Celui-ci le dirige vers Marie Lambert, qui a quitté les Ballets russes pour ouvrir une école à Londres, et c'est avec elle que Frederick Ashton monte sa première chorégraphie, *A Tragedy of Fashion*, en 1926.

Le premier succès d'Ashton sera *Façade*, en 1931, une parodie de danses populaires qui réunit des personnalités comme Lydia Lopokova et Alicia Markova. Bientôt, le jeune chorégraphe rejoint le Vic-Wells Ballet, fondé par Ninette de Valois, et il va s'imposer comme une des figures de la danse internationale. C'est ainsi qu'il monte dès 1939 *Devils's Holiday* pour le Ballet russe de Monte-Carlo.

La guerre l'appelle alors à étudier un autre type d'évolution. Il sert en effet comme officier dans la Royal Air Force tout en ayant la possibilité de monter quelques ballets. La paix revenue, Ashton peut donner toute la mesure de son art. Intégrant le langage de la danse contemporaine dans la formule du ballet classique héritée du dix-neuvième siècle, il crée le premier ballet en trois actes (*Cendrillon*, 1948) jamais monté en Grande-Bretagne, puis *Sylvia*, *Roméo et Juliette* (pour le Ballet royal du Danemark), *la Fille mal gardée*, *les Deux Pigeons*...

Même s'il travaillait depuis longtemps déjà pour le Ballet royal de Grande-Bretagne, c'est seulement en 1948 qu'Ashton en devient officiellement le directeur artistique, avant de devenir directeur de la compagnie en 1963. Un poste qu'il conservera jusqu'en 1970.

Frederick Ashton aura contribué à former toute une génération de danseurs. Il avait accumulé les récompenses nationales et internationales. Mais sans doute est-ce son rôle d'ami intime de la reine mère Elizabeth qui, aux yeux des Anglais, reste le plus grand des honneurs.

F. E.

Le peintre new-yorkais Jean-Michel Basquiat

Nous apprenons la mort du jeune peintre new-yorkais Jean-Michel Basquiat, survenue le 12 août. Il avait vingt-huit ans.

Né à Brooklyn en 1960, sa peinture s'affirmera d'abord sous forme de graffitis sur les murs de New-York, pour se transformer en toiles que se disputeront plus tard les galeries, de New-York à l'Italie. Elle témoigne de ses origines métisses. Il peint des armes, des squelettes, Nixon et la guerre, des crânes encore. C'est, avec Basquiat, une partie de cette culture brute et de ce nouvel expressionnisme qui composaient l'underground new-yorkais qui disparaît. Il était l'ami d'Andy Warhol, avec qui il a consigné quelques toiles. Il fera partie de la sélection de Rudi Fuchs pour la septième Documenta de Kassel.

● **Trois membres d'un commando tués par des soldats israéliens au Liban du Sud.** – Trois membres d'un commando armé ont été tués dans la nuit de vendredi à samedi 20 août par une patrouille de l'armée israélienne au Liban du Sud, à 2 kilomètres de la frontière israélienne, a-t-on annoncé samedi de sources militaires israéliennes. Selon ces sources, les « *terroristes projetaient apparemment de s'infiltrer en territoire israélien pour y commettre des attentats* ». – (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1988 a été tiré à 474 161 exemplaires

A . C D E F G H

L'enquête sur l'accident de l'Airbus A-320

Pourvoi en cassation des parties civiles

Me Thierry Moser, représentant les organisations qui se sont portées parties civiles dans l'affaire de l'accident de l'Airbus A-320 le 26 juin à Habsheim (trois morts, une cinquantaine de blessés), a annoncé, vendredi 19 août, que ses clients avaient décidé de se pourvoir en cassation après l'arrêt de la chambre d'accusation de Colmar annulant quatre actes totalement et deux partiellement dans le dossier instruit par M. Germain Sengelin, doyen des juges d'instruction de Mulhouse (*le Monde* du 18 août).

« *Bien que cette décision de la chambre d'accusation de Colmar nous ait donné satisfaction dans une large mesure*, a ajouté l'avocat, *nous craignons que certaines annulations* [concernant notamment la nomination des experts chargés d'analyser l'organisation du meeting aérien au cours duquel a eu lieu l'accident] *ne soient de nature à entraver la recherche de la vérité.* »

L'intérêt de cette démarche, a expliqué Me Moser, est de permettre aux experts, MM. Mayer et Weber, agissant sur commission rogatoire du juge Sengelin, de « *poursuivre leurs investigations sur l'organisation et le déroulement du meeting de Habsheim et ainsi de déterminer d'éventuelles fautes ou négligences, impliquant notamment la préfecture* ».

Les parties civiles profitent aussi de ce pourvoi pour contester à nouveau la « *régularité de la désignation du juge Bertin et celle, par le procureur Volff, de trois fonctionnaires de la Direction générale de l'aviation civile en qualité de spécialistes* ». Cette désignation est contestable, estiment les parties civiles, car ces fonctionnaires sont, à la fois, « *juges et parties* ».

La chambre d'accusation avait refusé de statuer sur cette question, estimant qu' « *elle n'était pas saisie de ce problème, mais uniquement de celui de la régularité des actes* » signés par M. Sengelin en tant que juge intérimaire de permanence.

Un avertissement de la préfecture de police

Les tarifs « exorbitants » du « baron noir »

Dans un communiqué publié vendredi 19 août, la préfecture de police de Paris met en garde les organes de presse qui projetteraient de participer à un vol de nuit au-dessus de la capitale, pour réaliser des reportages sur le mystérieux « baron noir » et son appareil fantomatique.

« *Il a été proposé à plusieurs organes de presse de commanditer un vol de nuit au-dessus de Paris afin d'y réaliser un reportage photographique*, indique le communiqué. *Outre le danger que représentent pour la population de tels vols, publier à un coût exorbitant des photos réalisées dans des conditions délictueuses est particulièrement absurde.* »

« *C'est pourquoi*, conclut le texte, *la préfecture de police rappelle aux responsables de presse que l'Institut géographique national peut réaliser, à un prix abordable et en toute légalité, des photographies de Paris la nuit d'excellente qualité.* »

Les enfants de couples séparés franco-algériens

L'examen des premiers cas

La convention sur les enfants de couples séparés franco-algériens, entrée en vigueur au début du mois, a été publiée au *Journal officiel* du vendredi 19 août. Elle avait été signée à Alger le 21 juin dernier par Mme Georgina Dufoix, alors ministre de la famille, et par le ministre algérien des affaires sociales, M. Mohamed Nabi.

Aboutissement de quatre années de discussion, la convention prévoit la libre circulation entre les deux pays des enfants de couples séparés et la mise en place d'une commission mixte paritaire pour régler les cas litigieux en suspens. Ces cas – au nombre d'une soixantaine – concernent essentiellement des enfants ayant fait l'objet d'un jugement de garde contradictoire, l'un en France favorable à la mère, l'autre en Algérie favorable au père. Selon des sources algériennes, six mille à sept mille enfants relèveraient chaque année de la convention à la suite du divorce de leurs parents.

La commission paritaire doit tenir sa première réunion les 23 et 24 août à Alger, pour établir un plan de travail et entamer l'examen des premiers cas.

